# SYSTÉME SOCIAL.

TOME SECOND.

S.YUII 822 (2)

# SYSTÉME SOCIAL.

0 U

PRINCIPES NATURELS
DE LA MORALE

E T

DE LA POLITIQUE AVEC UN EXAMEN

DE

L'INFLUENCE DU GOUVERNEMENT

SUR LES MŒURS.

Discenda virtus est; ars est bonum sieri; erras si existimas vitia nobiscum nasci; supervenerunt, ingesta sunt.

SENEC. EPIST. 124.

TOME SECOND.

LONDRES, MDCCLXXIV.

### SYSTÊME SOCIAL.

PREMIERE PARTIE.

PRINCIPES NATURELS

DE LA

### POLITIQUE.

# CHAPITRE I.

De la Société. Du Pacte Social. Des Loin. De la Souveraineté. Du Gouvernement.

l'IGNORANCE, l'erreur, le préjugé, le défaut d'expérience, de réflexion & de prévoyance, voilà les vrayes fources du mal moral. Les hommes ne se nuisent à eux-mêmes & ne blessent leurs associés, que parce qu'ils n'ont point d'idées de leurs vrais intérêts; ils ne vivent en société, que parce qu'ils y sont nés; ils sont attachés à la Société par une habitude machinale; très peu se sont demandé à quoi elle leur est utile; ils jouissent de ses avantages, pour ainsi dire, à leur insçu, ils en soussent les incomvéniens sans en démèler les causes. Rien de plus rare que des hommes qui se donnent la peine de réséchir sur la nature, le but, les effets de la Société; sur les droits qu'elle a sur eux; sur les droits qu'ils ont sur elle. Le Pacte Social qui lie les associés les uns aux autres, ainsi qu'au tout dont ils sont membres, est entiérement ignoré de ceux qui sont saits pour l'observer. Si quelques penseurs en ont quelques idées vagues & confuses, beaucoup d'autres ne le regardent que comme une chimere. En un mot l'objet qui devroit être le plus intéressant pour eux, est communément celui que nous voyons le moins connu des citoyens.

Plusieurs causes ont contribué à retenir les hommes dans l'ignorance à cet égard. On diroit en général que la réstexion est pénible pour eux; leur paresse naturelle aussi bien que leurs occupations, leurs amusemens, la dissipation, l'amour du plaisir, les empèchent de méditer ou de remonter aux principes des choses: ils ne sentent guere l'intérêt qui pourroit les y porter; ils trouvent bien plus court de se laisser guider par l'autorité qui souvent, aveugle ellemème, les prive de lumieres & les égare.

LA Religion, comme on a vu, perpétuellement occupée des merveilles invisibles d'un autre monde, ne donne point son attention à ce qui se passe fur la terre. Ses principes, comme on l'a prouvé, tendent plutôt à dissoudre qu'à resserve les liens de la Société: elle ne regarde ce monde que comme un passage peu digne d'arrêter les yeux des mortels qui, suivant ses maximes, ne sont placés ici-bas que pour se préparer à une vie sutrue, qu'elle leur montre

SOCIAL. CHAP. 1. comme bien plus importante pour eux que leur bonheur actuel. Des Chrétiens parfaits ne connoissent d'autre patrie que le ciel; pour mériter d'en devenir un jour citoyens: ils doivent se détacher de tous les objets qui pourroient les détourner de leur chemin; ils doivent quitter peres, meres, parents, amis, concitoyens & société, pour suivre la route ténébreuse que leur tracent les guides chargés de leur conduite du-

rant leur pélérinage ici - bas.

Une politique aveugle, guidés par des intérêts très contraires à ceux de la Société, ne souffre pas que les hommes s'éclairent ni sur leurs propres droits, ni sur leurs vrais devoirs, ni sur le but de l'affociation qu'elle traverse trop souvent. La Société devenue communément le jouet des caprices & des passions de ceux qui la gouvernent, ne renferme que des membres divisés, qui n'ont aucune connoissance des motifs faits pour les unir entr'eux & les attacher au corps. Ainsi, la Société devient dans les mains de ses chefs, une machine dont les mouvements se contrarient, & qui n'a d'autre tendance que celle que lui donnent les volontés passageres de ceux qui s'en emparent. La plupart des sociétés ressemblent à des vaisseaux, dont la conduite est confiée à des pilotes dépourvus d'expérience qui, au lieu de les conduire au port, les font échouer contre des écueils où ils périssent eux - mêmes.

SI tout homme tend au bonheur, toute société se propose le même but; & c'est pour être heureux que l'homme vit en société. Ainsi, la Société est un afsemblage d'hommes réunis par leurs besoins, pour travailler de concert à leur conservation & à leur félicité commune.

A 4

La Société, comme nous l'avons remarque ei-devant, a des droits légitimes sur ses membres par les avantages qu'elle leur procure: chaque citoyen fait avec elle un pacte tacite qui, pour n'etre pas rédigé par écrit ou clairement énoncé, n'en est pas moins réel. Pour exercer des droits fur ses membres, la Société leur doit La justice, la protection, des loix qui assurent deur personne, leur liberté, leurs biens: elle s'engage à les garantir de toute injustice ou violence, à les défendre contre leurs passions réciproques, à les mettre à portée de travailler Lans obstacles à leur bien-être propre sans pré-Judice de celui des autres; à placer chacun fous la sauve-garde de tous, pour le faire jouir en paix des choses qu'il possede ou qu'il a justement acquises par son labeur, ses talens, son industrie.

VOILA les conditions fous lesquelles toute affociation raisonnable s'est formée; voila surquoi l'autorité de la Société peut légitimement fe fonder. Chaque citoyen, pour son propre bonheur, s'oblige à s'y foumettre, & à dépendre de ceux qu'elle a rendus les dépositaires de ses droits & les interprêtes de fes volontés.

D'APRès ces conditions, chaque citoyen acquiert des droits sur la Société qui, pour sa conservation propre, est obligée d'être fidelle à ses engagements. En vue de ces avantages, le citoyen de son côté s'engage à être juste; à subordonner ses intérets personnels à ceux de la Société; à foumettre ses volontés à la fienne; à la défendre de toutes ses forces; à lui sacrifier la portion de ses biens nécessaire à la conservation & à la prospérité de tous; à la servir de ses taSOCIAL. CHAP. I.

lents, de sessumieres, de ses facultés; à ne point troubler ses aufocies dans leurs possessions; à les maintenir de tout son pouvoir; à coopérer seion ses forces à la prospérité générale dont la sienne dépend. Dès qu'il remplit fidèlement ces engagements, la Société ne peut sans injustice priver le citoyen du bonheur qu'elle s'est enga-

gée à lui procurer. La Société étant composée d'un grand nombre d'hommes dont les volontés diverses, les pafsions discordantes, les intérets opposés, les lumiéres bornées, ne peuvent produire que du tumulte & du désordre, & les empêcher d'agir de concert, est obligée de remettre ses droits à un ou à plusieurs citoyens que, dans l'idée qu'elle a de leur expérience, de leur prudence, de leurs talens, de leur probité, elle charge de parler en fon nom, de gouverner pour elle, d'exprimer ses intentions, de régler la conduite de ses membres, de veiller au bonheur, à la protection, à la sûreté de tous, de les obliger à remplir leurs engagements. Si la Société doit la justice, la liberté, le bonheur à ses membres fidèles, ceux qu'elle rend dépositaires de son autorité ne peuvent être que les exécuteurs de ses intentions, & ne peuvent se dispenser de satisfaire aux conditions auxquelles elle a dû s'engager elle-même; d'où il suit que jamais une société n'a pu conférer à ses chefs ou représentans le droit d'etre injulles, de la soumettre à leurs propres caprices, de nuire à ses membres à qui elle doit elle-même équité, liberté, sûreté. Le Souverain n'est que e gardien & le dépositaire du Contract Social; il en est l'exécuteur; il ne peut point acquérir le droit de l'anéantir on de le violer.

Le Gouvernement est la somme des forces de la Société dépofées entre les mains de ceux qu'elle a jugé les plus propres à la conduire au bon. heur. D'où il fuit évidemment qu'un Souverain n'est pas le Maître, mais le Ministre de la Société, chargé de remplir ses engagements envers les citoyens, & muni du pouvoir nécessaire

pour obliger ceux-ci à remplir les leurs.

Les volontés de la Société s'expriment par les loix. La Loi est une régle que la Société prescrit aux citoyens, en vue de la conservation & du bien-être de tous. La législation ne doit avoir pour objet que d'indiquer aux hommes raffemblés en société, ce qu'ils doivent faire ou ce dont ils doivent s'abstenir pour le maintien d'une afsociation nécesfaire à leur propre félicité. Les loix sont des décissons de l'intérêt, de l'expérience, de la raison du corps, contre l'intérêt personnel

ou les passions aveugles des membres.

SI tous les hommes avoient de la prudence, de l'expérience & de la raison, ils n'auroient besoin ni de loix, ni de légissateurs, ni de souverains pour vivre en société. L'autorité des Souverains fur leurs sujets ne peut être sondée que sur la supériorité de talents, de lumiéres, de vertu, que la Société suppose à ceux à qui elle confie le droit de parler en son nom. Tout législateur est l'organe de la volonté générale; ses loix sont justes & bonnes, quand elles sont conformes à la nature de l'homme, au but de l'affociation, à l'intérêt de la Société, à ses circonstances actuelles: elles font injustes & mauvaises, quand elles font contraires au bonheur de l'homme, au bien de la Société, uniquement favorables à l'intérêt particulier, opposées aux circonstances où elle fe trouve.

SOCIAL. CHAP. I.

Les loix naturelles, sur lesquelles on a tant écrit & disputé, sont celles qui découlent immédiatement de la nature de l'homme, indépendamment de toute association, ou qui sont fondées sur l'effence même d'un être qui sent, qui cherche le bien & fuit le mal, qui pense, qui raisonne, qui désire incessamment le bonheur. La Société, n'ayant pour but que de rendre l'homme plus heureux qu'il ne seroit tout seul, & le Gouvernement n'étant fait que pour remplir ses engagements avec ses membres, il suit de-là que les loix de la mature ne peuvent être ni abrogées ni suspendues dans l'état social, qui sans cela priveroit l'homme de son bien-être au lieu de le lui procurer. En devenant membre d'une société, l'homme ne change point de nature, il ne cherche qu'à satisfaire plus aisément les besoins de sa nature.

Les loix civiles ne sont donc que les loix naturelles appliquées aux besoins, aux circonstances, aux vues d'une fociété particuliere ou d'une nation. Ces loix ne peuvent contredire celles de la nature, parce qu'en tout pays l'homme est toujours le même, a les mêmes désirs, mais

varie dans les moyens de les satisfaire.

Quel Que nom qu'on leur donne, les loix ne peuvent jamais anéantir, ni les droits naturels de l'homme, ni les devoirs de la Morale: elles font faites pour affûrer les droits justes du citoyen, & pour l'obliger à se conformer à ses devoirs. Toute loi qui priveroit l'homme de la liberté, de la sureté, de la propriété, seroit injuste; ce n'est que pour jouir plus sûrement de ces avantages, qu'il vit en société, & se soumet

a des loix.

Les loix pénales font celles qui puniffent le citoyen, quand il a violé la loi. En refusant do. beir à des loix justes, il rompt ses engagements avec la Société; conséquemment il la dégage des siens; il devient l'ennemi de ses affociés, ils ont le droit de le punir, ou de le priver du bienétre auquel il n'a droit de prétendre qu'autant qu'il est fidele au Pacte Social.

Une loi injuste ne peut jamais conférer aucuns droits: il n'y a qu'une loi juste & conforme à la nature de l'homme en société, qui puisse donner de vrais droits. Ce que la loi permet se nomme licite, ce qu'elle défend se nomme illicite. Tout ce qui est licite n'est juste, que quand la loi est juste. Les loix sont injustes & infensées, toutes les fois qu'elles permettent ce qui est nuisible, & défendent ce qui est utile à la Société. (1) Rien de plus insensé, dit Cicéron, que de regarder comme juses toutes les choses qui ont pour elles la sanction des loix ou les suffrages des peuples. Si l'on sondoit des droits sur les volontés du Peuple, sur les édits des Princes, sur les sentences des Juges, le brigandage seroit un droit, l'adultere seroit un droit, forger un testament seroit un droit, pour peu que ces accions eussent l'approbation de la multitude. En effet, tout légissateur ou tout peuple deviendroit maître de créer & le juste & l'injuste. Eh! quel seroit le tyran qui ne se seroit pas des droits à

(1) Illud stultissimum existimare omnia justa esse qua scia sim in populorum institutis & legibus. Si Populorum jussis, s Principum decretis, sis ententiis Judicium jura constituterentus, jus esses latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si hac sustragiti aut sitis multitudinis probarentus.

VOYEZ CICER. DE LEGIBUS.

SOCIAL. CHAP. I. 13.

quérir des droits!

L'on nomme loix fondamentales celles qui dans. les nations servent de fondement & de titre à l'autorité souveraine, & qui sont réputées les volontés des peuples, rélativement à la maniere dont ils désirent d'être gouvernés. Rien de plus embrouillé que ces loix; il n'est aucun pays ou l'on puisse distinctement reconnoître les vraies limites du pouvoir des souverains, & les droits que la société a prétendu se réserver à elle-même. Les ennemis de la liberté des hommes se sont prévalus de cette obscurité, & les tyrans s'en font des titres pour opprimer. Dans une matiere si intéressante, tout est vague, équivoque, indéfini; la fagacité la plus exercée peut à peine démêler le sophisme du vrai, l'usurpation du droit, la violence de l'équité. Les jurisconsultes les plus habiles ont été souvent les dupes des préjugés les plus vulgaires; ils ont à tout moment confondu la force, l'usage, la possession avec le droit; ils ont regardé comme des titres pour les Princes, des usurpations que les Peuples trop foibles n'avoient pu empêcher : ils ont rarement ofé remonter jusqu'aux principes de tout droit & de toute autorité. Mais de ce qu'un Souverain a la force de faire le mal impunément, s'ensuit-il qu'il a le droit de mal faire ? De ce que ses ancêtres auront pendant plusieurs siècles exercé la tyrannie, sans que personne ait osé les arreter ou les punir, doit-on en conclure qu'il a le droit de continuer?

Dans les démelés qui s'élevent quelquefois entre les Souverains & les Sujets, l'on a communément recours à l'histoire, pour chercher dans

les décisions & les coutumes anciennes de la na. tion, des exemples ou des faits propres à régler fes jugements: mais ces hittoires, fouvent dic. tées par la crainte & la flatterie, ou faute de mo. numents, dissimulent la vérité, altérent les cir, constances, ou ne les présentent que sous un faux point de vue. Les historiens ne nous montrent par-tout que des combats continuels entre des Souverains tendants au despotisme, & la liber. té des Peuples faisant des efforts pour se défendre : dans cette lutte perpétuelle, tantôt l'un a le dessus, tantôt l'autre vient à bout de remporter quelque avantage. Sous des Princes foibles & timides, les Nations arrachent quelquefois des titres favorables à leurs juites droits; fous des Princes actifs & puissants, elles sont privées de leurs droits les plus incontestables.

CE n'est ni à l'histoire, ni à l'usage, ni à des exemples, ni même à des concessions ou chartres, que l'on doit recourir dans des questions de ce genre; c'est à l'origine de l'autorité souveraine; c'est aux droits inaliénables des nations; c'est à la raison; c'est à la justice éternelle; c'est à l'intérêt des nations dont le bonheur fait toujours la

loi supréme.

Les incertitudes si fréquentes où nous jette l'histoire, quand il s'agit d'examiner les droits des Souverains sur les Peuples, & des Peuples sur les Souverains, ont fait croire à bien des gens que les loix fondamentales, dont on parloit sanscesse à que l'on ne trouvoit établies nulle part, étoient de pures chimeres, ainsi que le Contract Social qui lie réciproquement les Souverains & les Sujets. Cependant il est évident que ce Pacte, fondé en nature, existe, & qu'il est le mêma

SOCIAL. CHAP. I.
qui lie la Société à fes membres. Soit que les conditions du Pacte des peuples avec leurs Chefs aient été clairement exprimées & confervées dans des monuments antiques, foit qu'on n'en trouve des vestiges nulle part, elles sont toujours les mêmes. Un Souverain légitime ne régne que de l'aveu de sa Nation; dès qu'elle lui obéit, c'est dans l'espoir de jouir du bonheur par son moyen. Dès qu'il commande en son nom, il n'a pas le droit d'ordonner rien de contraire à ses intentions. Les hommes rassemblés en société n'obéissent à l'un d'entr'eux, que dans l'idée d'être plus heureux qu'ils ne seroient sans lui; & ce chef, quelque nom qu'on lui donne, ne peut jamais acquérir le droit de les rendre malheureux,

ni même de négliger leur bonheur. (2) IL subsiste donc évidemment entre les peuples & leurs chefs un Pacte dont les articles doivent être conçus à-peu-près en ces termes. "Engagez " vous à nous bien gouverner, c'est-à-dire à " veiller à notre sûreté, à nous procurer le bien-" être, à nous garantir de toute oppression; & " nous nous engagerons de notre côté à vous obéir, à vous honorer, à nous occuper de votre bien-être & de votre sûreté. Si vous ne nous faites jouir d'aucuns biens, vous nous serez indifférent. Si vous ne nous faites que du mal, " nos engagements feront nu ls; c'est vous qui les " anéantirez vous - même. Si vous nous faites " endurer des maux insupportables, nous vous , détesterons, nous vous traiterons en ennemi. " Si nous fommes trop foib les pour secouer vo-" tre joug, nous le porteron s en frémissant, vous

[2] Potessas Regis est potestas Legis; potestas juris, non injuria.
VOYEZ BRACTON DE LEGIE, ANGLIE,

aurez un ennemi dans chacun de vos esclaves; & vous serez à chaque instant obligé de trembler sur ce trône dont vous ne serez qu'un in-

juste usurpateur."

Si les contracts des nations avec leurs chefs, ne se trouvent pas dans l'histoire, qui n'est trop fouvent que le régistre des violences & des usurpations des Princes, ils existent du moins dans les cœurs de tous les hommes, qui n'ont jamais pu consentir de plein gré à l'exercice d'un pouvoir qui les rendit malheureux, & qui tendit à la subversion de la Société. Lorsque des peuples fauvages se sont choisis des chefs, ils ont supposé que ces chefs plus expérimentés qu'eux, leur procureroient des avantages; s'ils n'ont point fongé à faire un pacte avec eux, c'est qu'ils ne prévoyoient pas qu'il viendroit un tems où ces chefs les opprimeroient eux-mêmes ou leur postérité. Des nations, ou plutôt des hordes guer-rieres, n'ont pu d'ailleurs limiter le pouvoir de leurs commandants, parce que la discipline militaire exige un pouvoir fans bornes dans celui qui ordonne, & une obéissance sans bornes dans celui qui obéit. Mais quels que soient les motifs qui ont empeché un peuple de stipuler ses intérets, le pouvoir illimité d'un Souverain, pour être juste, n'est que le pouvoir de travailler au bien public de la façon qui lui paroît la plus convenable. Pour lors la Société, pleine de contiance dans les talents ou les belles qualités de son chef, n'a fait que lui donner carte blanche, mais n'a pu ni voulu l'autoriser à mal faire, & encore moins conférer à ses successeurs le droit d'abuser contre elle de la confiance qu'elle a montrée.

LE siècle passé nous fournit l'exemple singulier

SOCIAL. CHAP. I. d'une nation qui, par un vœu presqu'unanime, se soumit expressement au pouvoir illimité de son Monarque, & par un acte folemnel lui déféra une puissance absolue. (3) En conclura - t - on que ce peuple a prétendu consentir que son souverain exerçat la tyrannie ? Non, sans-doute ce fut évidemment pour se soustraire à la tyrannie de leurs nobles insolents, que les Danois conférerent à leur Monarque un pouvoir plus étendu qu'il n'avoit auparavant, afin qu'il pût en impofer à ces tyrans multipliés, dont ils éprouvoient depuis longtems les injustices.

LE pouvoir illimité, dit Locke, n'est suivant la raison que le pouvoir de procurer le bien public sans réglements & sans loix. (4) Le même Auteur remarque que souvent les meilleurs Princes, en s'attirant par leurs vertus la confiance de leurs sujets, leur ont fait un tort véritable, vû que ceux-ci, séduits par leurs bonnes qualités, leur ont adjugé des prérogatives & des droits, dont leurs successeurs moins équitables ont indignement abufé. Ces derniers fe font prévalus, pour faire le mal, du pouvoir qui n'avoit été accordé a leurs prédécesseurs, que pour faire plus librement le bien. Le pouvoir absolu, ou ce qu'on appelle le Despotisme, seroit, dit-on, un gouvernement admirable entre les mains d'un Trajan, d'un Titus, d'un Marc Aurele; mais un pouvoir exercé par un homme de bien, qui se conforme aux regles de la justice & de la raison, n'est plus un Despotisme, & ne doit pas être désigné sous ce nom déshonorant.

(3) Les Danois en 1660.

(4) Voyez Locke, Essai sur le Gouvernement. Tome II.

LES partisans du Despotisme (car, à la honte du genre humain, ce brigandage a des fauteurs) ne manqueront pas de prétendre que ce ne sut presque jamais le choix libre des nations qui plaça les Souverains sur le Trône; qu'ils ont pour l'ordinaire soumis les peuples par la force, & que ce sut par droit de conquête qu'ils régnerent sur des hommes subjugués à qui, pouvant les exterminer, ils ont laissé la vie, & qui par conséquent, bien loin de leur prescrite des loix, se sont vus forcés de recevoir celles qu'ils voulurent leur imposer. En un mot, on suppose que des peuples réduits en esclavage, n'ont pu faire aucun pacte avec leurs superbes vainqueurs.

On conviendra fans peine que la plupart des grands Empires ont été formés par la conquête; ce qui prouve seulement que les Fondateurs de ces Empires ont été des voleurs, des brigands, des fléaux du genre humain; la violence, le meurtre & le carnage ne furent jamais des moyens légitimes d'acquérir. Celui qui ne commande qu'à des esclaves, ne commande qu'à des ennemis, qui ont droit d'opposer la justice & la force, à l'injustice & à la force. La Justice, dit un Pere de l'Eglise, brise les sers injustes (5). Il est vrai que des malheureux, subjugués par le fer & la flamme, n'ont guêre pu stipuler avec leurs Conquérants farouches; mais ils ont pu leur dire:,, nous " avons été les plus foibles; nous avons cédé " à la force ; mais si jamais nous devenons les , plus forts, nous vous arracherons un pouvoir " usurpé, lorsque vous ne vous en fervirez que

(5) Injusta vincula rumpit justicia.

VOYEZ S. AUGUSTIN SERM. 812

SOCIAL. CHAP. 1. 19
" pour notre malheur. Ce n'est qu'en nous faisant
" du bien, que nous consentirons à oublier les
" titres infames par lesquels vous régnez sur
" nous. Notre consentement seul peut faire de
" nous des citoyens soumis, & de vous des Sou" verains légitimes. La vie que vous nous avez
" laissée n'est qu'un présent suneste; si elle n'est
" destinée qu'à nous faire languir dans la capti" vité. "

IL n'y a que le consentement libre & subséquent des peuples, qui puisse légitimer le pouvoir usurpé d'un Conquérant. Mais les peuples ne peuvent donner ce consentement que sous la condition d'ètre bien gouvernés. La conquête, dit Locke, est aussi peu l'origine & le fondement des Etats, que la démolition d'une maison est la vraie cause de la constru tion d'une autre.

Non-seulement la violence ne peut pas conférer le droit d'exercer le despotisme, mais même le consentement libre & passager d'un peuple ne peut pas rendre légitime cet abus du gouvernement. On nous dira vainement qu'on ne sait aucun tort à celui qui consent. (6) Rien de plus saux que cette maxime; elle autoriseroit à dépouiller les ensans, les personnes yvres ou en démence, ou à tuer les malades dans le transport. Quand même on supposeroit que des nations ont pu consentir autresois à ce qu'on exerçat sur els les le despotisme; quand même elles se feroient, par des actes solemnels, livrées aux caprices d'un maître absolu, tous ces titres, arrachés par la séduction, ou accordés par le délire, ne peuvent nullement lier la postérité. Un bon Pere doit

(6) Volenti non fit injuria.

transmettre son bien à ses ensans après lui, il ne peut sans injustice livrer ce bien à la rapacité d'un tyran. Si les ancètres ont la solie de se rendre esclaves, ils n'ont pas le droit de rendre esclaves leurs descendants, qui auront toujours le droit de briser leurs chaînes, quand ils en

auront le pouvoir.

La superstition, toujours ennemie de la liberté & du bonheur des habitans de ce monde, a visiblement travaillé à les rendre malheureux, en forgeant des titres aux Despotes & aux Tyrans. Dans l'idée de fonder leur pouvoir usurpé sur une base inaccessible aux regards des mortels, les Souverains absolus ne prétendent-ils pas n'avoir jamais reçu leur pouvoir de leurs nations, ne le tenir que de Dieu seul, & n'être comptables qu'à lui de leurs actions ? N'est-ce pas évidemment outrager un Dieu qui, s'il existoit, devroit être rempli de perfections, de justice & de bonté, que de le supposer l'auteur & le protecteur d'une puissance injuste & qui opere évidemment le malheur des Etats? N'est-ce pas anéantir toute morale, que d'affurer qu'un pouvoir qui détruit toute loi, toute équité, toute vertu, est approuvé par le ciel? Un Souverain parjure n'annonce-t-il pas par sa conduite qu'il se moque également & des Dieux & des hommes?

Pour derniere ressource, on nous dit que la Puissance Souveraine s'est formée sur le modele de la puissance paternelle qui paroît illimitée. Mais l'autorité paternelle peut-elle donner le droit de tyranniser, de tourmenter, de dépouiller, de détruire des ensants. Cette autorité, pour être juste, doit être sondée sur les avantages, les instructions, les soins qu'elle donne aux êtres qui

SOCIAL. CHAP. I. lui sont soumis. La tyrannie d'un pere doit être supportée par un fils vertueux, mais cette tyrannie n'en est pas pour cela plus juste & plus raisonnable. D'ailleurs les Rois ne sont point les pères des Peuples, les Peuples sont les pères des Rois, & ceux-ci ne sont que trop souvent des enfants dénaturés, qui méconnoissent les justes droits de ceux qui les ont fait ce qu'ils sont, qui les nourrissent, qui travaillent à leur bonheur, qui se dévouent pour eux. Malgré les orgueilleuses prétentions des Despotes & les sophismes des flatteurs qui veulent enchaîner les peuples à leurs pieds, il est évident que ce ne sont pas les Rois qui font les Nations, mais que c'est le consentement des Nations qui fait les Rois. Une Nation peut sans Roi être très-bien gouvernée, mais un Roi ne peut ni exister ni gouverner sans Nation. Les prérogatives, le pouvoir, les droits ne peuvent se changer en loi, que quand ils sont fondés sur la volonté de la Société, sur l'équité, fur l'utilité générale. Ainsi une nation ne peut jamais empiéter sur les droits de ceux qui la gouvernent; leurs Chefs n'ont d'autres droits que ceux qu'ils reçoivent de la volonté générale ou du consentement de la nation, qui ne peut, ni renoncer à ses propres droits, ni être privée du droit inaliénable de resserrer le pouvoir, ou de régler la conduite de ceux qu'elle choisit pour

la guider au bonheur.

CES maximes peu conformes, peut-être, aux prétentions des tyrans, n'en font pas moins conformes à la nature de l'homme, aux droits de la Société, aux loix de l'équité, à la droite raison, à l'intérêt général des Peuples, qui s'accordent à nous prouver que le but invariable de

B 3

la Société doit être de rendre ses membres heureux, de se conserver elle-même, de vivre sous des loix équitables, de jouir de la liberté, de la suropriété. Ce n'est qu'en procurant ces avantages à la Société, que le gouvernement peut être légitime, & que ceux qui gouvernent peuvent jour cux-mêmes d'un vrai bonheur, d'une puissance solide, d'une gloire véritable. En un mot, les intérêts des souverains ne peuvent jamais sans danger se séparer de ceux de leurs sujets.

De tous les principes répandus dans ce chapitre, il suit évidemment que le Pacte Social, la legislation, le gouvernement, la politique n'ont dans le vrai d'autre objet, que de faire observer les devoirs de la morale aux hommes rassemblés pour leurs besoins communs. Les vertus socia-les ne sont, comme on a vu, que les dispositions que doit avoir tout homme qui vit en société. C'est pour jouir de la justice, des bienfaits, des secours, de la protection des loix, des fruits de son labeur, de la tranquillité, de la sûreté, que l'homme vit en société. La Société lui doit ces choses tant qu'il se montre fidèle à remplir fes engagements envers elle : le gouvernement & les loix sont faits pour les lui affurer. Tout gouvernement injuste ou qui néglige & corrompt les mœurs, brise efficacement les liens faits pour unir entr'eux les hommes affociés, anéantit le Contract Social, travaille à la destruction de son propre pouvoir.

D'ou l'on voit que la morale ne peut, sans le plus grand danger, se séparer de la Politique, qui est l'art de gouverner les hommes réunis en so-

SOCIAL. CHAP. 1. eiété. Elle ne doit être, comme tout nous le prouvera par la fuite, que la morale appliquée au gouvernement des Etats.

Gouverner, c'est maintenir, protéger & guider au bonheur une Société; ce qui ne peut avoir lieu sans faire concourir tous ses membres à l'utilité générale, & sans réprimer les passions capables de nuire à la félicité de tous. D'où il suit que le gouvernement n'a pour objet que d'exciter les hommes réunis en Société à exercer entr'eux les régles dont la morale leur sait sentir la nécessité pour leur propre intérêt.

EN un mot, la Politique est la morale des Nations. L'objet de la Politique intérieure est de faire observer les loix, tant naturelles que positives ou civiles, nécessaires au maintien de l'ordre dans la Société particuliere. L'objet de la Politique extérieure est de maintenir entre les nations, les loix de la nature, à l'aide d'un équilibre de puissance qui les empêche d'enfreindre les regles de l'équité, d'empiéter sur leurs droits réciproques, de violer les devoirs de la morale, destinés également & pour les peuples, & pour les citoyens d'un même Etat.



# CHAPITRE II.

Origine des Gouvernemens : de leurs formes diverses : de leurs avantages & désavantages : de leurs réformes.

Es Nations, de même que tous les individus de l'espece humaine, passent par des âges & des états divers; leur premier état est une sorte d'enfance: partagées en familles, en hordes, en petites sociétés éparses, vous les voyez errantes, sans demeure fixe, destituées d'arts & d'industrie, chercher péniblement par la chasse & la pèche de quoi subsisser, leur faire une guerre continuelle. Voilà l'état sauvage dont nous avons sussissimment décrit les miseres.

LE hazard amene chez nos Sauvages des étrangers sortis de nations plus éclairées: ces nouveaux hôtes rapprochent les unes des autres les familles ou hordes qui vivoient séparées, leur apportent des arts utiles; leur enseignent l'agriculture; leur apprennent à prévoir les besoins, leur donnent des Dieux, des cultes, des loix que ces hommes grossers acceptent sans raisonner: en saveur des biensaits qu'on leur fait éprouver, ils se livrent de plein gré à des personnages instruits, expérimentés, qu'ils trouvent capables de les rendre plus heureux, & qui dès-lors leur paroissent des amis des Dieux, ou des êtres sort au-dessus de la nature humaine. Ceux-ci

SOCIAL. CHAP. II. 25 deviennent ainsi leurs Législateurs, leurs Oracles, leurs Prètres, leurs Juges, leurs Rois, & quelquesois même les objets de leur culte.

La Religion, fondée sur la crainte des puissances invisibles auxquelles l'homme se croit soumis, date communément du tems où les peuples étoient plongés dans l'ignorance & la barbarie. C'est par la Religion que tous les Législateurs sont parvenus à dompter les sauvages dont ils vouloient se former des sujets. Les terreurs religieuses sont en effet très-propres à rendre souples & dociles, des hommes simples & crédules, dépourvus encore de raison, de prudence & de réflexion. En donnant des religions à des sauvages, les législateurs ont pris la même méthode que suivent encore les meres & les nourrices, quand elles menacent de quelque phantôme les enfans mutins dont elles ne peuvent faire cesser les caprices & les cris, Mais ces moyens imagines pour contenir ou subjuguer des sauvages, qui sont de grands enfants, n'ont plus la même force sur l'esprit de l'homme que la raison & l'expérience ont rendu moins crédule, & des-lors moins timide. Les passions, les affaires, le tumulte, les distractions & les plaisirs des sociétés nombreuses & policées, affoiblissent peu-à-peu les idées religieuses & rendent plus foible leur influence sur les mœurs. Pour lors la religion, méprisée de ceux qui raisonnent, n'est plus qu'une affaire d'habitude pour le vulgaire qui ne raisonne jamais, & n'en impose qu'à quesques hommes qui ont conservé la crédulité & la simplicité de leurs ancêtres sauvages.

UNE horde voisine attaque une fociété naissante; celle-ci prend pour chef l'homme le plus intrépide ou le plus expérimenté qui, à la tête de quelques citoyens, repousse l'invasion ennemie. Comme les attaques sont fréquentes, toute la Société dans l'origine est guerriere, elle est gouvernée comme un camp, son gouvernement est militaire. Son ches la mène à des conquêtes, & subjugue par son moyen les hordes ou nations d'alentour qu'il réduit en servitude, & dont il distribue les terres & les dépouilles à ses guerriers. C'est ainsi que peu-à-peu se son formés les grands Empires, les vastes Monarchies; voilà l'origine du Despotisme, du Pouvoir absolu, de la Tyrannie qui ne purent s'établir & se maintenir que par la violence (7).

FATIGUÉS à la longue des excès de leurs tyrans, quelques peuples se révolterent contr'eux; parvenus à se désaire d'un pouvoir accablant, ils le partagerent entre plusieurs citoyens distingués par leurs talens, leurs vertus, leurs richesses : ceux-ci devinrent par-là les représentans de la nation, les dépositaires de son autorité, le souverain collectif. Voilà ce qui sit naître le

Gouvernement Aristocratique.

Les magistrats de l'Aristocratie ayant souvent abusé de leur pouvoir & s'étant érigés en tyrans, le peuple, usant de ses droits, reprit la puissance suprème, & se flatta qu'il se gouverneroit bien mieux lui-même, qu'il ne l'avoit été par des chess prévaricateurs, dont il avoit éprouvé les injustices, & les dissensances avant le

(7) Le mot Tyran, adopté par les Grecs & les Romains est originairement un mot Celtique ou Scythe qui désigne celui qui distribue des terres. Chez les Grecs le mot Toparos désignoit un citoyen qui avoit usurpé la souveraineté d'une ville ou d'un pays libre.

SOCIAL. CHAP. II. 27 Gouvernement Populaire ou la Démocratie s'est formée.

BIENTÔT le peuple qui ne raisonne guere, qui ne distingue nullement la liberté de la licence, se vit déchiré par des factions : étourdi, inconstant, imprudent, impétueux dans ses passions, sujet à des accès d'enthousiasme, il devint l'instrument de l'ambition de quelque harangueur ou ches qui s'en rendit le maître & bientôt le

tyran.

L'HISTOIRE nous prouve qu'en matiere de gouvernement, les nations furent de tout tems les jouets de leur ignorance, de leur imprudence, de leur crédulité, de leurs terreurs paniques, & fur-tout des passions de ceux qui surent prendre de l'ascendant sur la multitude. Semblables à des malades qui s'agitent sans-cesse dans leur lit, sans y trouver de position convenable, les peuples ont souvent changé la forme de leurs gouvernements; mais ils n'ont jamais eu, ni le pouvoir, ni la capacité de réformer le fond, de remonter à la vraye source de leurs maux; ils se virent sans-cesse balotés par des passions aveu-gles. Cette sluctuation n'est dûe qu'au désaut de prudence & de lumieres. Cet état inquiet ne peut cesser, que lors que les nations plus éclairees reconnoîtront que l'homme n'est pas fait pour régler le fort des hommes; que l'abus fut & sera toujours à côté du pouvoir; qu'obéir à des hommes, c'est obéir à des passions, des vices, des fantaisses sujettes à varier; que pour être bien gouvernés, les peuples ne doivent obéir qu'à la justice, dont les regles sont invariables, & qui seule peut fixer avec précision les bornes du pouvoir de ceux qui gouvernent, & les droits de ceux qui sont gouvernés.

Des spéculateurs ont longtems disputé pour découvrir quelle pouvoit être la forme du gou. vernement la plus avantageuse pour un Etat, ou la plus propre à procurer ou maintenir la félicité publique. Ils n'ont fans-doute pas vu que toutes les formes étoient parfaitement indifférentes, pourvu que des loix sensées, soutenues par toute la force de la Société, continssent également les chefs, pour les empecher d'abuser du pouvoir, ou les sujets pour les empêcher d'abuser de la liberté. Un bon gouvernement est celui où per. sonne n'a le pouvoir d'être injuste ou d'enfreindre impunément les loix. Toute forme de gouvernement est avantageuse, dès qu'elle laisse tout

pouvoir à la loi.

Plusieurs politiques ont pensé que la Monar. chie, c'est-à-dire le pouvoir souverain exercé par un seul homme, étoit le gouvernement le plus conforme aux besoins d'un grand Etat. Mais estil bien possible qu'un seul homme réunisse tous les talents, toutes les vertus nécessaires pour gouverner un peuple nombreux? Un habile guerrier est rarement un habile législateur, un habile jurisconsulte, un habile commerçant; & le Prince qui possede les arts de la paix, n'aura que difficilement les connoissances & les talents nécessaires à la guerre. Un souverain sans passions, est un être de raison. Les nations, pour avoir trop présumé de leurs maîtres, n'en ont rien obtenu; elles les prirent pour des Dieux, & elles ne furent souvent gouvernées que par des hommes, que leur puissance remplissoit communément de plus d'imperfections & de vices que les autres. Tant de causes conspirent à corrompre les Rois, que l'on a lieu d'être furpris de leur trouver les

SOCIAL. CHAP. II.

vertus ou les talents meme les plus ordinaires. On a cru voir fous le gouvernement d'un monarque les nations gouvernées comme les familles par un pere; mais l'expérience nous montre que les peres des peuples ne ressemblent que trop fouvent au Saturne de la fable, qui dévoroit ses propres enfants. (8) Le gouvernement monarchique, mettant des forces énormes entre les mains d'un seul homme, doit par sa nature même le tenter d'abuser de son pouvoir, pour se mettre au-dessus des loix & pour exercer le Despotisme & la Tyrannie, qui sont les plus terribles sléaux des nations. D'un autre côté, par la nature même des choses, c'est-à-dire par l'impossibilité où un seul homme se trouve de conduire d'une main sûre le gouvernail d'un grand empire, les monarchies, dans le fait, se changent en de véritables aristocraties: les ministres & les grands se rendent souvent les maîtres du fort, & des sujets, & du souverain. Dans les cours des Rois, il se forme presque toujours contre le bien public, une ligue également funeste aux nations & à leurs chefs.

Dans quelques nations la couronne est élective : la puissance royale ne passe point aux descendans de celui qui la possede. Mais les élections des Rois accompagnées de factions, de troubles & de guerres deviennent pour l'ordinaire des époques très-fatales à la tranquillité des peuples. L'ambition des grands, qui seuls s'arrogent le droit de choisir un Souverain, permet rarement que l'on fasse des loix & que l'on prenne des mesures capables d'arrêter la licence qu'ils exercent dans ces occasions. Une élection par scrutin & fixée

(8) Homere appelle souvent les Rois mangeurs de peuples?

par la loi, sembleroit devoir prévenir efficacement les désordres dont les élections tumultueuses sont trop souvent accompagnées. Mais les réformes les plus simples & les plus faciles rencontrent des obstacles infinis dans les préventions des hommes en faveur de leurs antiques usages.

La plupart des Monarchies sont héréditaires; ainsi les nations sont devenues le patrimoine de leurs chefs, qui les transmettent à leur postérité, Cette forme de gouvernement, quoique très-usitée, paroît très-ridicule à quelques penseurs républicains. Selon eux, si les peuples par ce moyen se garantissent des troubles & des embarras qui accompagnent d'ordinaire les élections des Rois, on trouve qu'elles ne se garantissent pas du malheur plus durable d'effuyer pendant une longue suite de siècles les inconvénients qui doivent résulter de l'impéritie, de la négligence, de l'ambition & de la violence d'une Dynastie ou famille toute entiere. Un bon Roi est une production si rare, que les peuples n'ont pas lieu de fe flatter d'en avoir bien fouvent. On en conclut que les nations n'ont pu, sans imprudence, confier irrévocablement leurs destinées au pouvoir d'une race qui, avec le fang, ne transmet pas l'art pénible de régner. Des hommes qui pour regner n'ont besoin que de naître, peuventils avoir des motifs bien pressants d'acquerir par un long travail, les talents & les vertus nécessaires au gouvernement? L'expérience de tous les tems prouve en effet qu'un Monarque vertueux peut à chaque instant être remplacé par un monstre ou par un insensé, capables d'anéantir tout d'un coup le bien qu'il a pu faire. Les annales de toutes les Monarchies, dans la plus longue fuite des Rois,

SOCIAL. CHAP. II. en montrent à peine deux ou trois qui se soient donné la peine de gouverner par eux-mêmes, ou de songer au bonheur de leurs sujets. La Royauté met une trop grande distance entre le souverain & les sujets, pour que le Monarque s'abaisse jus-

qu'à s'occuper de leurs besoins.

CES réflexions, peu favorables au Gouvernement Monarchique, ont fait croire à bien des gens que le Gouvernement Républicain étoit plus avantageux aux nations. Ils trouvent entr'autres que cette derniere forme est infiniment moins coûteuse pour les peuples, qui souvent ont la douleur de se voir opprimés, appauvris & ruinés, sous pretexte de soutenir la splendeur du Trône, c'est-à dire la vanité des Cours & le faste des Rois. Un zélé défenseur de la liberté disoit, que l'attirail superflu d'une Monarchie est plus que suffisant pour fournir aux besoins d'un Etat Républicain (9).

D'un autre côté, l'on ne trouve presque point de sûreté & de fixité dans le sort des citoyens d'un Etat, dont les destinées heureuses ou malheureuses dépendent uniquement des vertus & des vices, de la raison ou du détire, de la vigueur ou de la foiblesse d'un seul homme, que tout ce qui l'environne s'efforce de tromper & de

corrompre.

(9) Voyez Milton Oeuvres politiques. Les revenus que Philippe second tiroit des sept Provinces, qui forment aujourd'hui la République des Provinces-Unies, ne monpient qu'à 80000 écus (environ 400000 livres tournois); les revenus de la Province de Hollande seule montoient th l'année 1700 à 22, 241, 339 florins, qui font 46, 706, 811

VOYEZ IDE'ES REPUBLICA!

CBPENDANT les partisans du Gouverne. ment Monarchique le louent par sa stabilité & sa durée, tandis que les Républiques sont sujettes à des secousses & des désordres continuels. Mais les tumultes & les guerres civiles ne sont point, selon Sidney, les plus grands maux qui peuvent arriver aux nations. La tranquillité & la durée du Gouvernement Monarchique, ne prouvent point sa supériorité sur le Gouvernement Républicain, Le Despotisme lui-même paroît quelquesois régner paisiblement sur les nations qu'il engourdit dans ses fers. Les convulsions des Républiques ressemblent assez aux maladies aigues, auxquelles les tempéraments robustes & fanguins sont le plus exposés. La tranquillité des Monarchies & des Etats despotiques, ressemble à ces maladies chroniques, qui minent peu-à peu le corps de l'homme, & lui causent une foiblesse dont il ne se releve jamais. Locke compare la paix que procure le Defpotisme à l'antre de Polyphème, où Ulysse & ses compagnons étoient forcés d'attendre en filence leur tour pour être dévorés.

MAIS est-il donc bien vrai que le Despotisme soit un état tranquille? Depuis le Sultan jusqu'au dernier de ses esclaves, tout est environné de terreurs. Le silence morne qui regne dans l'Empire d'un Tyran, n'annonce rien moins que la paix. On peut le comparer au calme perside qu'on voit dans les chaleurs brûlantes, qui ne tarde point à être suivi d'affreux orages. J'aime mieux, disoit un Polonois, une liberté environnée de périls, qu'un esclavage paisible (10). Il est ai-

(10) Malo periculofam libertatem quam quietum fervisium, disoit le Palatin de Possanie, pere du Roi Stanista Leczinski, SOCIAL. CHAP. 11. 33 fé de vivre en paix dans des Etats que l'on change en déserts (11). Mais l'histoire nous prouve que la paix d'un Despote est sujette à être troublée par des révolutions qui, non-seulement le précipitent de son trône, mais encore lui coûtent la vie. Si la Tyrannie peut être permanente, les Tyrans qui l'exercent sont de peu de durée.

Aux effervescences subites, & souvent cruelles & longues des Républiques, on voit communément succéder la langueur & l'engourdissement mortel que produit le Desposisse, dans le sein duquel les peuples vont souvent se reposer des transports que leur ont causé leurs solies: dans l'espoir de se remettre, ils se soumettent à quelque tyran, qu'ils laissent travailler sans obstacles à leur destruction finale.

Toutes les formes de Gouvernement ont & leurs avantages & leurs désavantages. La Monarchie anéantit communément la félicité publique, pour contenter l'ambition & l'avidité d'un maître que ne peut jamais rassasser la Cour qui l'environne. Une Noblesse remuante, & pour qui la paix est un état violent, l'excite incessamment à la guerre: des armées nombreuses dévorent sa nation, qui peu a peu tombe dans l'indigence & la misere: le Monarque, que ses besoins ont rendu injuste & despotique, finit à force d'oppressions par ne régner que sur des Etats changés en solitudes, & dépourvus de culture, de commerce, de force & d'industrie.

(11) Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.

Tome II.

LA Démocratie, en proie aux cabales, à la licence, à l'anarchie, ne procure aucun bonheur à ses citoyens, & les rend fouvent plus inquiets de leur fort, que les sujets d'un Despoie ou d'un Tyran. Un Peuple sans lumieres, sans raison, sans équite ne peut avoir que des flatteurs & n'a jamais d'amis sinceres. Comment en auroit-il? Il dégoûte & punit souvent ceux qui le servent le mieux : il est ingrat , il craint ses bienfaiteurs, parce qu'il est ombrageux : il opprime la vertu, parce qu'il en est jaloux, il se livre à des scélérats, parce que les gens de bien l'abandonnent, Des charlatans politiques le conduisent de folies en folies, jusqu'à-ce qu'il ait écrasé la liberté apparente dont il pouvoit jouir sous le poids de ses propres fureurs.

L'ARISTOCRATIE ne nous présente pas des scènes plus riantes. On y voit des Nobles, des Magistrats, des Sénateurs orgueilleux qui, concentrés en eux-mêmes, facrifient l'Etat à leurs intérets personnels. Le plébéien y essuie les dédains de ses maîtres altiers, dans lesquels il ne voit que des tyrans disposés à se pardonner réciproquement les iniquités qu'ils font essuyer à leurs sujets. Cependant il n'est point de bonheur pour ces Souverains eux-mêmes: forcés de vivre dans une jalousie continuelle, les collégues ne sont occupés qu'à s'observer les uns les autres, à se combattre fourdement, à se dresser des embûches: il n'est point de vraie liberté sous un gouvernement foupçonneux, tout le monde y vit dans l'inquiétude, chaque citoyen craint son concitoyen. Quelle veut être la félicité d'un Etat d'où la confiance est bannie?

Dans les différentes réformes que les hom-

SOCIAL. CHAP. II. mes ont faites pour améliorer leurs gouvernements, la raison, l'utilité réelle de l'Etat, le bien public ne furent presque jamais consultés. Tous les changemens qui furent tentés, n'ont été pour Pordinaire que les ouvrages informes du trouble, de la discorde, du vertige, de l'ambition, du fanatisme. D'après de pareils mobiles, il n'est pas surprenant que, bien loin de rendre leur sort meilleur, les Nations n'ayent souvent fait que le rendre plus déplorable. Les peuples toujours enivrés des folies qu'on leur inspire, ne sont pour Pordinaire que les instruments aveugles de quelques factieux, qui leur font espérer la fin d'abus fouvent légers dont ils se plaignent; & qu'ils s'exagérent, & qui ne tardent pas à leur faire éprouver des maux plus réels que ceux qui le tr donnoient de l'humeur.

Il n'existe point encore de constitution politique bien ordonnée sur la terre. Le hazard, la déraison, la violence ont jusqu'ici présidé à l'établiffement des gouvernements, ainsi qu'à leurs réformes, & non la réflexion, la prévoyance, l'équité, l'amour de la Patrie. Les révolutions les plus sanglantes n'ont sait pour l'ordinaire que bannir des noms, que changer de vaines formes; fans jamais toucher à la fource du mal; elles ont fait disparoître des tyrans, en laissant subsister les racines de la tyrannie, toujours prêtes à repousser fous quelques formes nouvelles. A la fuite des révolutions, les peuples rentrent sous lancien joug, ou fous quelque joug nouveau; des que l'orage est passe, vous ne leur voyez prendre aucunes précautions pour l'avenir. Un Tyran mort ou chassé est remplacé par un nouveau Tyran, souvent plus implacable & plus méchant que le premier. Le vulgaire mécontent ne se conduit pas avec plus de fagacité, que le chien qui s'en prend à la pierre qu'on lui jette,

fans aller jusqu'au bras qui l'a lancée.

Quels effets vraiment utiles a-t-on vu résulter dans un grand nombre de pays de tant de guerres civiles, de tant de révoltes, de tant de tyrans détrônés, expu'sés, affaisinés (12)? Le sort des peuples a-t-il changé pour cela; en font-ils devenus plus libres, plus fortunés? Ces sanglantes tragédies, si souvent réitérées dans l'Asie, ont elles procuré quelque soulagement à des es. claves que l'ignorance & la superstition semblent avoir destinés à des chaînes éternelles? Il faut des lumiéres, de la prudence, de la vertu pour réformer une administration vicieuse; il faut de la raifon pour connoître le prix de la vraie liberté; il faut du courage & de la prévoyance pour l'établir sur des fondements solides; la liberté qui s'acquiert par le défordre, l'ambition & la licence ne peut être de longue durée.

Non; ce n'est point par des convulsions dangereuses, ce n'est point par des combats, des regicides & des crimes inutiles que les playes des nations pourront se refermer. Ces remèdes violents sont toujours plus cruels que les maux que l'on yeut faire disparoître. C'est à l'aide de

(12) La mort du Roi Charles I. ne fut d'aucune utilité au Peuple Anglois; son Roi sutremplacé par Cromwell qui sut un Tyran. L'exemple de ce même Prince ne servit de rien à ses deux sils; Charles II. sut un Tyran de belle huneur, consinuellement occusé à opprimer ses sujets, Jacques II, son successeur & son fierce, se sit chasser par sa cruauté & son fanatisme tyrannique.

SOCIAL. CHAP. III. la vérité que l'on peut faire descendre Astrée parmi les habitans de la terre. La voix de la raison n'eit ni féditieuse, ni sanguinaire. Les réformes qu'elle propose, pour être lentes, n'en sont que mieux concertées. En s'éclairant, les hommes s'adoucissent; ils connoissent le prix de la paix; ils apprennent à tolérer les abus que, sans danger pour l'Etat, on ne peut anéantir tout d'un coup. Si l'équité permet aux nations de mettre fin à leurs peines, elle défend au citoyen isolé de troubler la patrie & lui ordonne de facrifier son intérêt à celui de la Société. C'est en rectifiant l'opinion, en combattant le préjugé, en faisant connoitre aux Princes & aux Peuples le prix de l'équité, que la raison peut se promettre de guérir les maux du genre humain, & d'établir folidement le régne de la liberté.

#### マック かんりんりん ションコンション・アンドラ

#### CHAPITRE III.

De la Liberté.

Uoique rien ne soit plus nécessaire au pui furent chargés du soin de les gouverner, se crurent toujours fortement intéressés à les en priver, asin d'être eux-mèmes à portée de donner un libre cours à leurs propres passions. Le Despotisme à sa source dans le cœur mème de l'homme, qui, s'il n'est retenu par la justice ou la force, cherche à se rendre lui-mème indépendant des autres, & voudroit les subjuguer, dans l'espoir de les obliger à seconder ses vues. Il n'y a qu'u-

ne raison éclairée qui puisse guérir de ce préjugé fâcheux, & faire sentir qu'on ne peut acquérir des droits réels, ou exercer une autorité légitime sur ses semblables, qu'en leur procurant des avantages & en leur montrant des vertus. Les Princes pour la plupart, méconnoissent ces vérités: ils trouvent bien plus court d'asservir tout d'un coup leurs sujets, que d'acquérir par des travaux pénible & suivis, les lumieres requises pour bien gouverner, ou que de se soumettre au joug de l'équité qui leur parut peu conforme à leurs intérêts personnels.

Le pouvoir arbitraire, le despotisme, ou la faculté de faire plier les Nations sous leurs volontés & leurs fantaisses, suc communément l'objet de l'ambition des Souverains, le centre de leurs désirs, le but de tous leurs efforts. Ils ne se crurent vraiment puissans, heureux & grands, que lorsque tout leur fut permis; ils se regarderent comme foibles & meprisables, tant qu'il se trouva dans les sociétés quelque obstacle affez fort pour réfister à leurs passions. Uniquement occupés du projet de contenter leurs caprices du moment, incapables de porter leurs regards fur l'avenir, perpétuellement excités par des Ministres qui, pour tyranniser eux-memes, voulurent toujours faire des tyrans de leurs maîtres, les Rois méconnurent leurs propres intérets qui n'auroient jamais dû se séparer de ceux de leurs Nations : ils ne sentirent pas que nul pouvoir sur la terre ne peut être assuré, s'il ne se fait des limites à lui-même (13).

(13) Ea demum tuta est potentia quæ viribus suis modum

SALLUST.

SOCIAL. CHAP. III. En conséquence de ces fausses idées des Souverains, il y eut presqu'en tout tems & en tout pays une lutte continuelle entre les Peuples, qui tacherent de désendre quelques portions de leur liberté, & les Princes, qui chercherent à l'anéantir tout-à-fait. Ceux-ci eurent communément l'avantage dans ce combat; les Princes dans toutes les Nations eurent toujours entre leurs mains, les mobiles les plus capables de déterminer les hommes à concourir à leurs desseins. Ils furent par-tout, & les maîtres des armées, & les dépositaires des trésors, & les dispensateurs des honneurs & des graces. Ils furent donc à portée d'écraser ceux de leurs sujets que leurs bienfaits ne purent séduire; ils les diviserent d'intérêts; & les nations ainsi partagées & trahies par des citoyens vendus ou intimidés, ne purent opposer qu'une résistance très-foible aux efforts redoublés de leurs chefs, dont la volonté fut constante; qui employerent tantôt la force & tantôt la rule; qui se servirent à propos de l'espérance & de la crainte, & dont l'ambition active tendit toujours vers son but, sans le perdre jamais de vue. Les Nations furent trop heureuses, quand elles purent conserver quelques moyens pour se défendre des coups portés à leurs droits naturels, par ceux qui n'étoient destinés qu'à les y main-

Nonobstant des combats si inégaux, quelques peuples servis par les circonstances plutôt que par la prudence, sont parvenus à conferver ou à recouvrer, sinon une liberté entière & solide, du moins une portion de liberté qui leur procura des avantages marqués sur les autres peuples, sorcés, pour la plupart, de succomber

fous le pouvoir de leurs maîtres. Néanmoins Jusqu'à présent les nations n'ont obtenu qu'une liberté précaire qui, faute d'etre établic fur des fondements solides, peut se perdre à chaque instant: celles qui se croyent les plus libres , & qui nous vantent avec emphase les avantages de leur heureuse constitution, paroissent encore bien éloignées de se faire une juste idée de la liberté, de savoir la distinguer de l'anarchie ou de la licence, de connoître les moyens de la rendre inébranlable (14).

Les anciens, quoique fort zèlés pour la liberté, ne nous en ont pas transmis des idées bien précises. Cette liberté fut souvent pour eux, ainsi que pour les modernes, un mot vague, une Divinité inconnue qu'ils adoroient fans de la définir. Pour les Athéniens, la liberté ne fut que la licence effrénée d'un peuple vain, léger, oisif, injuste & cruel avec gayeté, qui souvent crut l'exercer en commettant les crimes les plus noirs & les plus oppofés à ses vrais intérets. Quelle pouvoit étre la liberté d'un peuple qui punissoit le mérite & la vertu par l'ostracisme & la cigue, ou qui persécutoit les Aristides, les Socrates, les Phocions?

Les Romains se crurent libres, dès qu'ils n'eu-

(14) En Anglererre le Peuple se livre à la plus grande licence, & à des feditions tres-fréquentes, ceux qui gouvernent la Nation n'ont encore pu établir aucune surreté dans les chemins, où les voieurs exercent leurs brigandages. Les Anglois craignent la lolite, parce qu'ils la regardent comme un instrument qui, dans la main du Souverain, peut introduire le Despottime: ils aiment mieux être volés, que de confler au Monarque le soin de les garder, & celui-ci aime mieux laisser voler & assaliner ses sujets, que de leur permettre de le garder eux-mêmes & fans lui.

SOCIAL. CHAP. III. rent plus de Rois. Dupes d'un mot, ils furent dans tous les tems de la République des esclaves inquiets & turbulents, guidés par des tribuns ambitieux qui les souleverent à tout moment, & avec reifon, contre des Sénateurs & des Patriciens confédérés pour exercer sur les Plébeiens, & l'ufure, & la tyrannie la plus dure. Impatientés de leur joug, à la suite de dissensions, de guerres civiles & de proscriptions sanglantes; affoiblis par leurs fureurs, ces fiers Romains tomberent fous le joug d'un Dictateur, qui les transmit comme son héritage à des Empereurs détestables, fous lesquels ces ennemis du nom royal, furent des esclaves très-satisfaits d'avoir du pain & des spectacles (15), & dans les cœurs desquels il ne fut plus possible de réveiller aucun sentiment de liberté.

On nous montre les Pompées, les Catons, les Cicérons, les Brutus comme des champions & des martyrs de la liberté romaine, tandis qu'en regardant la chose de plus près, on trouvera qu'ils n'ont été réellement que les désenseurs & les victimes des prétentions injustes du Sénat tyrannique, dont l'ambitieux César prétendit affranchir ses concitoyens: celui-ci, sous prétexte de délivrer fa Patrie du joug d'une Aristocratie oppressive, secondé par ses légions, la mit dans ses propres fers. Ainsi le peuple le plus libre devint l'esclave volontaire d'un citoyen rempli de courage & d'artifice qui, après l'avoir gagné par des largesses, des spectacles, des exploits glorieux, fur habilement se servir du beau nom de liberté pour l'enchaîner à jamais.

[15] Panem & Circenfes.

VOYEZ JUVENAL. SAT. X. VERS. 817

FAUTE d'avoir des idées vraies de la liberté. les Peuples furent communément les dupes de ceux qui facrifioient évidemment la Patrie à l'ambition qu'ils avoient d'y jouer eux-mèmes un rôle distingué. Les factions dans les corps politiques peuvent être comparées aux hérésses & aux disputes dans la Religion : les Peuples y prennent part sans jamais y rien comprendre; ils se battent pour des mots auxquels on leur a dit d'attacher de l'importance. Liberté ne fut presqu'en tout pays qu'un mot de ra liement dont des ambitieux imposteurs se servirent, comme les Prêtres du mot Religion pour enflammer la multitude. Des fourbes profitent de la crédulité du vulgaire & ne l'échaufsent pour la liberté, que dans la vue d'exercer eux-mêmes la plus affreuse des licences.

La liberté, comme on l'a dit ci-devant, est le pouvoir de prendre les moyens nécessaires pour se procurer le bien-être. Cette liberté est limitée par là raison ou par l'intérêt de notre propre conservation, même lorsque nous nous trouvons feuls. Dans l'état de société, les limites de la liberté du citoyen sont fixées, soit par l'équité naturelle qui lui défend de nuire aux autres, foit par des loix positives destinées à lui faire observer ses devoirs envers ses affociés.

Ainsi dans quelque état que l'homme se trouve, quoiqu'il ait le droit d'être libre, quoique la liberté politique soit nécessaire à son bonheur, il ne lui est pas permis d'en abuser : seul ou dans l'état de nature, il est puni de l'abus qui nuit à son bien-etre : dans la Société, il en est puni par la loi qui protége ses affociés, comme elle le protége lui-même.

SOCIAL. CHAP. III.

LA Société n'est utile que parce qu'elle fournit à ses membres les moyens de travailler librement à leur bonheur. D'où il suit que le gouvernement, fait pour exécuter les intentions de la Société qu'il représente, doit à ses sujets la libette nécessaire à leurs travaux, & doit assurer cette liberté par des loix capables de réprimer tous ceux qui voudroient l'envahir. La liberté est donc une dette, & non une faveur: elle est un bien sans lequel tous les autres avantages difparoissent. La Société, le Gouvernement, la oi ne sont faits que pour nous tracer la route au bien-être, de façon à ne point mettre d'obstacles au bien-être des autres.

Un Pays vraiment libre seroit celui où chaque citoyen, protégé par la Loi, jouïroit de la faculté de travailler à son propre bien-être, ou à son intéret particulier, & où il ne seroit permis à personne d'agir contre l'intérêt général, ou de nuire au bien-être de ses concitoyens. Une Société est libre quand tous ses membres sans disunction sont soumis à l'équité, qui est invariable, & non à la volonté de l'homme si sujette à changer. Une liberté juste ne laisse à chacun que pouvoir de chercher son avantage propre, sans préjudice de celui d'un autre. On n'est plus libre, on est licencieux, dès qu'on s'écarte des régles immuables de l'équité, de la vertu, de la morale, que nulle institution ne peut jamais contredire, que nulle Société ne peut anéantir sans le détruire elle-meme.

La liberté ne consiste donc pas, comme quelques gens l'imaginent, dans une égalité prétendue entre les concitoyens: cette chimère adorée dans les Etats Démocratiques, mais totalement incompatible avec notre nature, qui nous rend inégaux pour les facultés, foit du coros, soit de l'esprit. Cette égalité seroit encore injuste, & dèslors incompatible avec le bien de la Société, qui veut que les citoyens les plus utiles à la chose publique soient les plus honorés, les meux récompenses, sans être pour ceta dispensés de la loi générale qui prescrit à tous des régles uniformes. La vraye liberté consiste à se conformer à des loix qui remédient à l'inégalité naturelle des hommes, c'est-à-dire, qui protégent également le riche & le pauvre, les grands & les petits, les souverains & les sujets. D'où l'on voit que la liberté est également avantageuse à tous les membres de la Société.

Quand on nous dit que les loix doivent être stables & permanentes, on ne veut pas indiquer par là que jamais ces loix ne puissent être changées: les circonstances & les besoins des nations n'étant pas éternellement les memes, leurs loix sont faites pour se régler sur ces circonstances & ces besoins. (16) Les loix ont toute la fixite & la stabilité convenable, quand personne ne peut les changer, sans l'aveu de la nation, pour qui ces loix sont faites. Par-tout où quelqu'un est le maitre de changer les loix sans l'approbation de la Société, il ne peut pas y avoir de liberté.

QUELQUE soit la sorme du Gouvernement, l'on est libre par-tout où il n'est permis à per-

(16) On assure que dans la République de Gènes, la durée de toute loi est fixée à cinquante ans, au bout desquels le Sénat délibere pour savoir si elle doit être abrogée, ou si l'on doit continuer de l'observer. Les loix que le sago Lock avoit faites pour la colonie de la Caroline, ne des voient durer que cent ans.

SOCIAL. CHAP. III. 45 fonne d'exercer la licence ou de toucher aux loix; on est esclave par-tout où ceux qui gouvernent, peuvent se mettre au dessus de la justice & des loix. La loi assure la liberté, elle ne la détruit pas; el e est faite pour lier les mains de tous ceux qui voudroient envahir la liberté des autres ou les priver de leurs droits. Tout Souverain qui veut empiéter sur la liberté de son Peuple, est un prévaricateur, un usurpateur, un ennemi de la Société. La liberté ne donne pas le droit de résister à l'autorité, ou de s'exempter des régles; elle donne le droit de faire ce qu'on doit vouloir & non pas ce qu'on veut. En un mot, être libre, c'est n'obéir qu'aux loix.

Un citoyen n'exerce pas sa liberté en résistant à une autorité légitime; il est alors un insensé qui brise la barriere destince à le garantir lui-meme. Tout citoyen, dit Locke, qui renverse un gouver-sement, équitable, se rend coupable du sang & des maux de ses concitoyens. Tout souverain qui anéantit les loix, est un forcené qui s'expose à la licence des citoyens qu'il a lui-mème déchaînés.

Les passions des hommes doivent être, ou contenues par la raison, ou réprimées par la crainte. Tout homme qui ne craint rien sur la terre, ou qui n'écoute pas la raison, devient un être insociable. Une nation qui connoît le prix de sa liberté, doit désarmer l'ambition de ses chefs, la priver de la force dont elle pourroit abuser, lui prescrire des régles qu'elle ne puisse enfreindre sans danger. En un mot, c'est évidemment à la Société qu'il appartient de régler la maniere dont elle veut être gouvernée, & de juger si les régles sont fidélement observées.

MAIS, comme on a vu, la violence & le dé-

<u> ಆದರ್ಭದಾ</u>

SYSTEME

fordre ont seuls présidé, soit à l'établissement; foit aux réformes des gouvernements. Les na. tions sans expérience ont rarement su ce qu'elles devoient exiger de leurs souverains, & n'ont eu ni la force, ni la prudence, ni la prévoyance né. cessaires pour leur prescrire des régles d'admini, stration; quand elles en ont fait, elles ont été si vagues & si peu précises, qu'il sut toujours sacile à l'audaçe de les étendre; ou à l'adresse de les éluder. Les loix qui reglent le pouvoir su-prème devroient être les plus simples & les plus claires de toutes; elles font les plus importantes au bonheur social; dans les cas incertains ou douteux, c'est à la nation seule qu'appartient le droit de les interprêter, de les étendre ou de les rasfûrer, en un mot, de faire connoître ses vraies intentions.

Il n'existe pas encore de forme de gouvernement, par laquelle la liberté publique soit convenablement affurée & l'ambition des chefs efficacement contenue. La liberté est incertaine & chancelante dans les nations mêmes qui en paroiffent le plus fortement éprifes; elle est totalement bannie de toutes les autres contrées de la terre où son nom meme est entiérement ignoré (17).

(17) Un peuple de Lahor & de Kachemire appellé Syk est gouverné par quaire Magistrats élus tous les ans par leurs concitoyens. Le Souverain de cette nation est un livre placé sur un thrône avec un labre, un bouclier & un poignaid; par ces symboles ce Peuple Républicain désigne qu'il nest gouverné que par la loi qui punit, qui protege & qui commande également aux chefs & aux citcyens Les quatre Magistrats sont chargés de consulter le livre & d'annoncer au Peuple les oracles de la loi qui sont reçus avec une vénera-

### CHAPITRE IV.

Du Gouvernement mixte, Des Représentans d'une Nation.

Ans la vue de remédier aux abus & aux inconvéniens de chacun des Gouvernements dont nous avons parlé, que ques peuples ont imaginé des Gouvernements mixtes, c'est-à-dire, dans lesquels l'autorité souveraine sut partagée & contrebalancée par des corps chargés de stipuler les intérets de la Société, & de reclamer en son nom contre les abus dont elle peut souffrir. La néceffité de ces corps est déjà un vice dans la conftitution d'un Etat, où les intérets du Souverain ne devroient jamais être oppofés à ceux de ses sujets. Ceux-ci connurent très-rarement, les vrais moyens de se mettre en garde contre une autorite destinée à les protéger & à les rendre heureux.

LES nations, composées d'une foule d'individus peu d'accord, ne purent pas communément stipuler par elles-mêmes leurs propres intérêts: elles furent obligées de choisir des Représentans, c'est-à-dire, des citoyens qu'elles chargérent de parler en leur nom, d'exposer au Souverain leurs

tion profonde: D'autres rélations nous apprennent que ce Peuple est sans culte ainsi que sans Monarque, & qu'il est le plus vertueux & le plus courageux de l'Indostan.

YOYEZ LE JOURNAL DES BEAUX ARTS, MARS 1771 PAG.408. ET SS. ET DOW. HIST. DE L'INDOSTAN.

intentions, leurs besoins & leurs vœux. Dang presque tous les pays soumis au Gouvernement Monarchique, nous voyons quelque corps chargé de délibérer avec le Prince sur les affaires publiques. Le Sénat Romain établi par Romuius fut un corps de Représentants, ou un Conseil national établi par le Souverain lui-meme. Suivant Tacite, toutes les nations de la Germanie jouissoient d'un Gouvernement mixte, dans lequel le chef délibéroit avec les guerriers les plus distingués ou les nobles, qui concouroient avec lui dans la confection des loix & dans les affaires d'importance. On retrouve la même forme de Gouvernement chez les Scythes, les Tartares, les Sarmates, les anciens Saxons; & chez les Modernes parmi les Polonois, les Suédois, les Allemands, les Anglois, les François, &c.

Les Gouvernements pour la plupart, comme on a vu ci-devant, se font établis par la force des armes. Les peuples vaincus reçurent la loi des vainqueurs, qui communément les gouvernerent d'une façon militaire. Réduits en esclavage, ces peuples n'eurent point de part à l'administration publique, ils ne furent comptés pour rien dans l'État; les guerriers coopérateurs de la conquête, devinrent les seuls Représentants de la nation, & règlerent son sort conjointement avec le Souverain. Mais ces Représentants, établis par la force ou par la volonté du Prince, songerent rarement à stipuler les intérêts d'un peuple méprisé; ils ne penserent qu'à leurs propres intérêts, qui déciderent de tout & devinrent la loi générale; ils profiterent de la foiblesse des Rois pour limiter l'autorité suprême, que ceux-ci ne purent maintenir contre des guerriers turbulents

SOCIAL. CHAP. IV. & séditieux qui jamais ne connurent d'autre loi que la force. Ainsi ces Représentants devinrent des Tyrans également incommodes & pour les Souverains & pour les Sujets. Tel fut l'état des choses durant le brigandage systematique connu sous le nom de Gouvernement féodal, qui, pendant un grand nombre de siecles, régla le sort de presque toutes les Nations Européennes, & qui subfilte encore, en tout ou en partie, chez quelques peuples modernes. Les nobles ou les grands sont presqu'en tout pays les Représentants nés des nations; en conséquence, les nations sont communément sacrifiées aux intérêts des grands, qui, après les avoir féparés de ceux de la Société, finissent tôt ou tard par devenir les esclaves d'un Prince habile.

Les Rois profiterent habilement des divisions continuelles de ces Représentants, armés pour les soumettre à l'autorité souveraine. Dans la vue de contrebalancer leur pouvoir, ils admirent le peuple, fous le nom de Communes ou de Tiers. Etat, dans les assemblées nationales, ou celuici fut représenté par des citoyens de son corps. De cette maniere, la partie la plus nombreuse de la nation obtint le droit de prendre part aux affaires & de stipuler ses propres intérêts Mais comme ces intérêts ne s'accorderent que rarement avec ceux des Princes, ceux-ci se servirent des forces & des richesses déposées dans leurs mains, pour diviser, intimider, corrompre les Repréfentants de leurs nations, qui eurent fouvent autant à redouter la trahison ou la vénalité de ceux qu'elles avoient chargés de ménager leurs droits, que les entreprises violentes ou les artifices de la puissance suprême. Les Souverains, qui toujours

Tome I I.

tendirent au Despotisme, ont souvent réussi détruire peu-à-peu les corps anciennement chargés de tempérer & de balancer leur pouvoir : ces corps sont anéantis dans plusieurs contrées ; mais quand les Rois n'ont pu parvenir à les faire disparoître, ils se sont servis de l'appas des titres, des récompenses, des places, des richesses, pour mettre dans leurs propres intérêts ceux qu'ils voyoient chargés des intérêts de leurs peuples. Ainsi la représentation devint illusoire, & la Puissance souveraine trouva pour l'ordinaire, dans les Représentants des nations, des hommes toujours disposés à entrer dans ses vues, & à munir ses volontés de leurs suffrages vénaux.

C'est ainsi que par l'activité des Princes ou de leurs Ministres, par la persidie des Représentants des peuples, par la division des intérêts des différents Ordres de l'Etat, par la négligence ou l'inexpérience des nations, la liberté se perd peu-à-peu, & sinit souvent par faire place à un Despotisme avéré, qui parvient quelquesois à l'éteindre totalement dâns le cœur même des sujets.

Le problème le plus important en politique, c'est de trouver le moyen d'empècher que ceux qui n'ont aucune part au Gouvernement ne deviennent la proie de ceux qui les gouvernent. Quels remedes opposer à l'ambition des Princes, toujours prèts à tout envahir? Comment une nation peut-elle se mettre en garde contre les trahisons de ceux qu'elle charge de parler en son nom? Comment garantir ses Représentans des séductions de la Puissance Souveraine, qui distribue tous les biens que les hommes désirent? Ces effets ne peuvent s'opérer que par le moyen de bonnes loix, faites pour fixer les droits & des Souverains

SOCIAL. CHAP. IV. & ST & des Représentans du Peuple, & pour réunir d'intérêts tous les membres de la Société.

UNE trop grande masse de pouvoir & de richesses confiée au Monarque, des prérogatives trop étendues, des droits indéfinis, sont des choles qui l'inviteront toujours à empiéter sur les droits légitimes de son peuple. Un Prince toujours armé deviendra tôt ou tard le maître absolu d'un peuple désarmé; celui-ci n'aura jamais la force de parer les coups inopinés que l'autorité souveraine voudra lui porter. Tant de nations ne font affervies, que parce qu'en tout pays leurs chefs ont à leurs ordres des mercenaires, des hommes sans patrie, ou qui ne connoissent pas d'autres liens que ceux qui les attachent aux intérêts de leurs maîtres. C'est de la Société que doivent dépendre les citoyens qu'elle stipendie; c'est à la Société qu'ils doivent jurer d'être fideles : nulle puissance ne peut avoir le droit d'armer contre la patrie les enfans qu'elle nourrit; c'est pour se désendre qu'une nation a des armées. Ce n'est pas pour être asservie qu'elle entretient des soldats : une nation armée tient dans ses mains fa propre sûreté. Dans un pays jaloux de sa liberté, tout citoyen devroit être en état de porter les armes. Si le métier de la guerre faisoit partie de l'éducation publique, nulle force ne pourroit usurper les justes droits d'un peuple.

Les deniers publics, levés sur le travail & les possessions des citoyens, sont destinés à servir aux vrais besoins de l'Etat; ils ne sont pas faits pour entretenir la splendeur & la vanité d'une Cour, ou pour corrompre les Représentants du peuple. Ce n'est pas pour alimenter la paresse de quelques courtisans inutiles, ou pour récompen-

D 2

fer les conseils perfides de quelques favoris, que les citoyens facrifient une portion de leurs biens. Les trésors d'une nation ne peuvent sans une prévarication maniseste, être employés à la corruption ou à payer des traîtres. La nation elle même doit consier les fonds destinés au maintien de la chose publique, à des hommes chosses qui lui en rendent un compte sidèle à elle-même, sous peine d'être sévérement punis. Les malversations & les vols publics, sont ils donc les seuls que les loix doivent autoriser?

Pour être fidélement représentée, la Nation choisira des citoyens liés à l'Etat par leurs possessions, intéresses à sa conservation ainsi qu'au maintien de la liberté, sans laquelle il ne peut y avoir ni bonheur ni sûreté. En vain une Société remettroit-elle son sort entre les mains d'hommes avares, vicieux, débauchés, sans conduite, sans lumieres, sans probité, qui ne connoîtroient point les droits de l'équité; le peuple ne se trompe guère sur les hommes qu'il a sous les yeux, quiconque a du mérite & des talents se fait bientôt connoître à ses concitoyens. Une nation doit choisir des gens de bien, si elle veut être tranquille sur ses intérêts.

Pour avoir des Représentants dignes de stipuler les intérêts de la patrie, la vénalité, la corruption, la licence & la brigue doivent être rigoureusement bannies des élections; un peuple qui vend lâchement ses suffrages doit s'attendre à être lâchement revendu. La voie tranquille du scrutin doit être présérée à ces élections tumultueuses, qui nécessairement sont disparoître le sang-froid de la raison. Quels fruits peut-on se promettre de Représentants élus au milieu de la SOCIAL. CHAP. IV. 33 crapule, & dans des orgies aussi turbulentes que le testin des Centaures & des Lapithes!

SATISFAITS du choix honorable de leurs concitoyens, ou, si l'on veut, du salaire fixé par la Nation, les Représentants s'engageront de la façon la plus solemnelle à ne recevoir ni faveurs, ni pensions, ni graces du Trône, sous peine d'ètre déchus par le fait du droit de stipuler les intérèts de leurs concitoyens. Que ceux ci d'ailleurs se conservent le droit de révoquer les pouvoirs qu'ils trouveront avoir remis en des mains infidèles. N'est-il donc pas dans l'ordre que les Représentants dépendent de leurs Constituants, qui seuls doivent juger s'ils sont bien ou mal représentés?

Nul Représentant d'un Peuple ne doit être perpétuel, ni transmettre son droit à sa possérité. Les intérêts de tout homme sont sujets à varier : tout corps permanent se fait des droits & des intérêts à part. La naissance ne donne ni les talents, ni la sagesse, ni les vertus nécessaires pour remplir des sonctions, desquelles dépend le bien-être d'une nation entiere. Le mérite personnel doit conduire à cette magistrature honorable.

La faculté d'élire des Représentants ne peut appartenir qu'à de vrais citoyens, c'est-à dire, à des hommes intéressés au bien du Public, liés à la patrie par des possessions qui lui répondent de leur attachement. Ce droit n'est pas fait pour une populace désœuvrée, pour des vagabonds indigents, pour des ames viles & mercenaires. Des hommes qui ne tiennent point à l'Etat, ne sont pas faits pour choisir les administrateurs de l'Etat.

PAR le mot Peuple, on ne désigne point ici

une populace imbécille qui, privée de lumières & de bon sens, peut à chaque instant devenir l'instrument & le complice des Démagogues turbulents qui voudroient troubler la Société. Tout homme qui a de quoi subsister honnêtement du fruit de sa possession; tout pere de famille qui a des terres dans un pays, doit être regardé comme citoyen. L'artisan, le marchand, le mercenaire, doivent être protégés par l'Etat, qu'ils servent utilement à leur manière; mais ils n'en sont de vrais membres, que lorsque, par leur travail & leur industrie, ils y ont acquis des biens sonds. C'est le sol, c'est la glèbe qui fait le citoyen; un Politique moderne a dit avec raison, que la terre constitue la base physique & politique d'un Etat.

Une représentation sagement distribuée, pour roit remédier aux inconvénients qui résultent de la trop grande étendue d'une nation. Dans ce cas, chaque province ou district pourroit avoir une affemblée de Représentants ou d'Etats Provinciaux, établie dans chaque district, qui chossiroient quelques-uns de leurs membres ou députés pour se rendre à l'Assemblée Nationale, ou aux Etats Généraux. Ces Etats particuliers donneroient leurs instructions à leurs Députés, & leur prescriroient la conduite qu'ils auroient à suivre, d'après le vœu du district ou de la province.

ENFIN les Etats ou Représentants d'une nation, doivent avoir le droit de s'affembler à volonté, pour travailler aux affaires publiques, ou bien à des tems fixés; sans avoir besoin d'une convocation expresse : ils doivent pareillement se sépare de leur plein gré. L'expérience nous montre que les Princes, toujours ennemis des obstacles qui s'opposent à leurs volontés arbitraires, ne sont

S OC I A L. CHAP. V. 55 pas empressés à convoquer les Représentants de jeurs Peuples; ou bien ils dissolvent leurs assemblées; dès qu'ils ne prévoyent pas pouvoir les amener à leurs vues.

#### <mark>ZICICIO DE PORTO DE PORTO DE PO</mark>RTO DE PORTO.

#### CHAPITRE V.

De la Liberté de penser. Influence de la Liberté sur les Mœurs.

A libre communication des idées, l'instrucition, la publication des découvertes utiles sont des choses intéressantes pour toute Société. Tout bon citoyen doit ses talents & ses lumieres à ses associés. Ainsi, dans un pays bien gouverné, l'homme est en droit de penser, de parler & d'écrire; cette liberté est une digue puissante & nécessaire contre les complots & les attentats de la tyrannie. Un bon avis, un écrit peuvent être quelquesois des services importans. Il n'est point de citoyen qui ne doive contribuer à la félicité de son pays; l'homme qui pense, inutile & désagréable sous le Despotisme, sert sa Patrie par ses recherches & ses réflexions. L'apathie, l'indifférence pour le bien public ne peuvent être des vertus, que dans des esclaves; elles n'en sont pas pour l'homme de bien qui doit s'intéresser au bonheur de sa Patrie.

CELUI qui, fous prétexte de servir la Société, ne cherche qu'à la troubler en calomniant ses chefs, en allarmant mal-à-propos ses concitoyens, en plongeant le poignard dans le cœur

D 4

de ses affocies, un tel homme, dis-je, n'exerce point sa liberté, mais sa méchanceté. On ne trouble point par des écrits un pays bien gouverné; une administration équitable a dans sa conduite même de quoi confondre l'imposture. La vertu est un bouclier impénétrable à la calomnie. Priver les citoyens de la liberté de parler & d'é. crire, sous prétexte qu'ils peuvent en abuser, est aussi peu sensé, que de les empêcher d'avoir des flambeaux pour s'éclairer, sous prétexte que l'on peut s'en servir pour produire un incendie.

La liberté de penser en matiere de Religion, ne peut être ravie aux hommes, que par une injustice aussi absurde qu'inutile. Chaque homme ayant reçu la religion de ses peres, y est attaché par habitude, & la suppose nécessaire à son bon-heur éternel. Il n'appartient donc qu'à la tyrannie de vouloir lui arracher ce qui lui paroît indifpensable à son bien-être. Nonobstant ces réflexions si simples, on ne voit pas, même dans les nations les plus libres, une tolérance complette en matiere de religion. Le Christianisme, insociable par son essence, ne permet guère aux partisans de sectes différentes de s'aimer. En tout pays la Religion du Prince opprime & fait sentir fon antipathie à ceux qui refusent de l'admettre. Rien de plus contraire à l'humanité, à la justice, à la sociabilité parfaite, que toutes les Religions nationales qui prétendent jouir exclusivement de l'approbation du ciel ; elles deviennent communément tyranniques, ennemies de la liberté de l'homme, & foulent aux pieds les devoirs les plus faints de la morale.

Les fectes multipliées ne deviennent dangercuses dans un Etat, que lorsque l'une d'entr'el-

SOCIAL CHAP. V. les s'arroge le droit de persécuter ou d'opprimer les atures. La violence seule fait éclore des fanatiques, & produit des troubles dans l'Etat. La liberté de penser & d'écrire est un contrepoison assuré contre les folies & les transports du fanatilme. La raison cultivée en liberté, répand ses lumieres chez un peuple libre, & amortit peu-àpeu l'influence des chimeres & des terreurs paniques. D'ailleurs sous un gouvernement heureux & fage, les imposteurs n'ont pas de motifs pour échauffer les esprits ; ce n'est que dans une nation opprimée & mécontente, que les fourbes trouvent des matériaux disposés à s'allumer. Une nation vraiment libre seroit bientôt heureuse & raisonnable, & par conféquent très-difficile à troubler.

On nous dira peut être que les pays libres que nous voyons aujourd'hui, font fujets à des troubles fréquents, & à des factions continuelles. Mais il est aisé de voir que ces désordres viennent de ce que, même dans les nations les plus libres, la liberté n'est point encore établie sur une base assez solide. On est forcé de craindre fans-cesse pour elle, sur-tout quand on a lieu de voir qu'elle est sans-cesse ouvertement & sourdement attaquée par des ennemis puissants, & défendue par des amis foibles ou des traîtres. D'ailleurs, comme on a déjà dit, les agitations auxquelles des pays libres font fouvent exposés, seroient ellesmemes préférables à la stagnation mortelle que le despotisme produit. Mais nous avons déjà fait voir ce que l'on doit penser de la tranquillité que le Despotisme procure; & tout nous prouve que c'est dans les contrées où il regne avec le plus de violence, que l'on voit les révolutions les plus subites, les plus terribles, les plus satales aux Souverains.

LES révoltes des peuples font toujours des effets de l'oppression & de la tyrannie : les peuples ne prennent de la défiance & de la haine pour leurs chefs, qu'après avoir apperçu des marques réitérées de leur mauvaise volonté. L'injustice des Souverains brise les liens de la Société; leur licence invite les peuples à la licence; leurs atten. tats provoquent des attentats, ou forcent les Na. tions à les punir & à se faire justice elles-mêmes. Si les Princes étoient plus justes, les Sujets se. roient plus tranquilles, s'ils n'attentoient pas à tout moment sur les droits des hommes & sur leur liberté, ils ne fourniroient pas si souvent des prétextes aux entreprises des factieux, des esprits inquiets & turbulents. En général les hommes préferent le repos au mouvement : leur paresse, leur timidité, l'amour du repos, les liens si puil-Sants de l'habitude les retiennent, tant qu'ils crovent entrevoir le terme de leurs peines. Ne voyons-nous pas des peuples très-malheureux, qui souffrent en silence, & qui n'osent rien entre prendre pour améliorer leur sort ? Il n'y a pour l'ordinaire que l'excès de la tyrannie, qui mette les nations en feu; c'est alors les Tyrans que l'on doit regarder comme les vrais incendiaires. Locke nous dit, qu'une longue suite d'oppressions, d'abus, de négligences, d'injustices, de prévarications sont assez connoître à tout citoyen raisonnable, l'état de fon pays, & en cas que pour lors la nation vienne à s'expliquer, il saura qu'il ne doit pas se ranger du côté des brigands & des pirates.

C'est, je le répete, à la Nation, fource unique & véritable de toute autorité légitime, qu'il appartient de juger si elle est bien ou mal gouvernée, bien ou mal représentée; si ses loix lui sont utiles

SOCIAL. CHAP. V. ou nuisibles. Un Gouvernement, quel qu'il soit, est fait pour la Nation, & non la Nation pour le Gouvernement. Les Rois sont faits pour les Peuples, & non les Peuples pour les Rois. Une Nation est donc en droit de révoquer, d'annuller, d'étendre, de restreindre, d'expliquer, d'altérer tous les pouvoirs qu'elle a donnés: quand elle combat un Tyran, elle combat un furieux, elle se désend de ses coups, ce n'est pas elle qui se révolte, c'est le Tyran. Si chaque individu de notre espece a le droit de se désendre contre l'aggresseur qui l'attaque, par quelle étrange jurisprudence une Nation en corps seroit-elle privée d'un droit que l'on ne peut contester au dernier des citoyens? Un peuple peut, non seulement resister au Tyran qui l'outrage & qui travaille à sa ruine, mais encore il peut le traiter en ennemi: s'il a violé les loix, de quel droit reclameroit-il la protection de ces loix? Destinées à servir de bouclier à ceux qui remplissent leurs engagements envers la Société, elles font faites pour châtier tous ceux qui s'en déclarent les ennemis.

MAIS si les Nations jouissent incontestablement du droit de punir les Tyrans qui les outragent, ce droit n'appartient aucunement au citoyen isolé; celui-ci ne pourroit sans crime se rendre juge dans sa propre cause. Le plus juste des Frinces, le plus cher à son peuple ne seroit pas à couvert des attentats d'un fanatique ou d'un scélerat, s'il étoit permis à tout citoyen de juger ou de punir les chefs de la Société. C'est à des Loix fondamentales, dictées par la justice, la prévoyance, le fang froid, qu'il appartient de fixer les droits des Princes & les bornes de l'obéissance des Sujets. C'est d'après ces loix, & non

d'après le caprice ou le ressentiment du citoyen souvent aveugle, que les Souverains doivent être

jugés. (18)

Toujours inquiets sur des droits qu'ils favent n'être fondés que sur l'opinion & le préjugé; toujours jaloux d'une autorité qu'ils ne veulent partager avec personne; toujours avides d'un despotisme qu'ils ne peuvent exercer sans allarmes & sans danger, les Princes regardent communément tous ceux qui réclament en faveur des Peuples., comme des ennemis de toute autorité, tandis qu'ils en sont les amis les plus sinceres. Si nul citoyen n'est intéressé à vivre dans la servitude, nul Souverain n'est intéressé à exercer la tyrannie, qui comme tout le démontre, devient toujours satale à celui qui l'exerce, & met en danger sa vie ainsi que son autorité.

INDÉPENDAMMENT de l'équité qui veut que le Souverain remplisse se devoirs, il est de son intérêt d'être exactement instruit des besoins, des vœux, des dispositions de son Peuple: celui-ci ne peut s'exprimer paissblement que par la voix de ses Représentans, qui partagent ses besoins & forment les mêmes desirs. Lorsque les loix son-

(18) Suivant les Loix de Sparte, les Ephores étoient les Juges des Rois, & les punissoient au nom de la Nation, guand ils l'avoient mérité: ce Tribunal avoit même le droit de les condamner à la mort. Si Charles I. Roi d'Angleterre fut un Tyran, il sut condamné par des rebelles, qui de leur autorité privée s'établirent Juges du Souverain sans l'aveu de la Nation. Les peuples presqu'en tout pays, ou n'ont pu faire des Loix, ou ont si peu prévu les cas, que la violence termine seule les querelles des Nations avec leurs Ches. Jusqu'ici dans aucune contrée les hommes ne sont parvenus à faire, ni des Loix sondamentales solides, ni des Capitulations stables & raisonnables avec les Souverains.

SOCIAL. CHAP. damentales d'un Etat ont négligé d'établir des corps chargés de stipuler les intérets des Nations; ou lorsque la Tyrannie est parvenue à fermer la bouche de ceux qui étoient originairement destines à parler en leur nom, par la necessité même des choses, il se forme des corps qui représentent aux Souverains les vérités, que leurs Courtisans & leurs Ministres leur laissoient ignorer. En les réduisant au silence, le Prince ne déclare-t-il pas hautement qu'il ne veut pas connoître la vérité, qu'il approuve les abus dont ses sujets se plaignent, qu'il prétend les éterniser? Les esclaves d'un tyran n'ont personne qui lui parle pour eux; ils ne lui parlent que par des révoltes, des révolutions, des assassinats. Les Janissaires sont en Turquie les seuls Représentans de la nation. Pour les fautes d'un Visir, ils égorgent un Sultan, qui souvent ne se doute pas que son Peuple est mécontent. Dans les Gouvernements Despotiques, les plus grandes révolutions font communément amenées par les causes les plus légeres & les plus imprévues. Le Despote est toujours expofe aux coups de fes esclaves, qui jamais ne voyent qu'en lui la fource de leurs maux; il est exterminé souvent avec plus de promptitude & moins de formalité que le dernier de ses Sujets. C'est toujours la tyrannie qui arme les mains des hommes contre elle-même. Tels font les effets de ce gouvernement dangereux pour lequel les Princes ont la folie de soupirer, faute d'en appercevoir les dangers.

Dans un Etat Despotique, le Despote le plus débonnaire est souvent traité avec autant de sureur que le tyran le plus coupable, il est puni pour les crimes de tous ses ministres. Ton règne

eft fini, disoit un Effendi au Sultan Achmet, ter sujets révoltes ne te veulent plus pour maître, ils demandent à grands cris ton neveu. Que ne m'at. on plutît appris la vérité, répondit le Sultan accablé. Mais quel est le téméraire qui oseroit parler vrai à un maître dont un feul mot peut anéantir son esclave? Conseiller un Despote, c'est dit un Persan, laver ses mains dans son propre fang. Ce n'est que dans un pays libre que le Souverain peut entendre la vérité, & jouir en sûreté

d'un pouvoir légitime.

On ne peut trop le répéter aux Princes; nul. le puissance sur la terre n'est assurée, si elle ne reconnoît des bornes, toujours affez fixées par la justice & la raison. Un pouvoir illimité entre la main de l'homme doit, par la nature même de l'homme, dégénérer en abus, & devenir aussi funeste pour celui qui l'exerce, que pour ceux contre lesquels ce pouvoir est exercé. Tout prouvera dans le cours de cet ouvrage, que l'intérêt du Souverain ne peut jamais sans danger se séparer de celui de la Société qu'il gouverne; cet intérêt demande que l'autorité suprème soit guidée par la morale, également nécessaire au bonheur & de ceux qui gouvernent, & de ceux qui sont gouvernés.

IL y a dans le pouvoir absolu quelque chose de si séducteur pour ceux qui ne l'ont point envisagé fous son vrai point de vue, qu'il est toujours trèsdifficile d'en soustraire une portion à ceux qui sont accoutumés à l'exercer tout entier; à ceux qui font consister leur gloire dans la faculté de suivre aveuglément leurs fantaisses; à ceux qui ont entre les mains des forces pour défendre ce pouvoir. L'affranchissement des peoples ne peut

SOCIAL. CHAP. V. 63 etre que l'ouvrage de la justice, de la sagesse, des lumieres, des grandes vues de ceux qui gouvernent; ou bien, à ce défaut, de la prudence des nations, que des circonstances heureuses peuvent quelquefois mettre à portée de réformer les abus

qui les ont long-tems affligées.

CE n'est qu'en éclairant les hommes, que l'on peut espérer de les rendre & meilleurs & plus heureux qu'ils ne sont. Les Peuples & les Souverains sont également intéressés aux progrès des lumieres, & ces lumieres ne peuvent être que le fruit de la liberté. Ce n'est que dans un pays libre, que l'homme apprend à penser: tout homme qui ne réfléchit point est aussi peu capable de régler ses mœurs que de se rendre heureux. Le republicain est fier; le sujet du despotisme est souple & poli; le citoyen libre a du ressort, de l'énergie, du courage; il connoît ses droits, il sent sa dignité, il s'estime lui-même, il fait cas de l'estime des autres. Ces dispositions, inconnues des ames avilies qui rampent fous le despotisme, viennent de l'idée de la fécurité, de la con-noissance des appuis que la Société procure, de la certitude où l'on est que personne n'est en droit de nuire. Dans une nation libre, chaque citoyen fe sent défendu par la loi & soutenu par tous ses concitoyens; il sait que sa personne & ses biens ne sont point à la merci du plus fort, & que nulle puissance ne peut lui arracher des avantages qui lui font garantis par tous ses af-

Ainsi la liberté ennoblit l'homme, éleve fon ame, lui inspire le vrai sentiment de l'honneur, le rend capable de générosité, d'amour du bien

64 SYSTEME public, d'enthousiasme pour la patrie, de noblesse & de vertu.

CE n'est que dans un pays libre qu'il existe une patrie digne d'etre aimée & défendue par ses enfans. La patrie n'est qu'une marâtre peu faite pour être aimée, quand elle est affervie sous les caprices d'un Tyran. C'est dans le sein d'une nation libre, que l'on trouve des vertus publiques: c'est-là que des citoyens opulents cherchent à plaire à la nation, à mériter son estime, à s'illus. trer par des monuments utiles. Des esclaves ab. jects n'ont d'autre but que de plaire à leur despote & de gagner ses faveurs par des bassesses. Le pouvoir absolu amortit l'amour de la patrie; l'idée du bien public lui fait ombrage; rien ne se fait pour la nation; tous les monuments & les travaux n'ont pour objet que de repaitre le faste, la vanité, la fantaisse du maître; le public de daigné n'est jamais compté pour rien; dans les entreprises les plus ruineuses pour lui, on ne consulte que la commodité du Prince, & jamais, celle des Sujets méprifés. Le bon citoyen est une plante exotique & rare qui ne peut point prendre racine dans un terrein que le despotisme a desféché.

La raison cultivée est le plus sûr antidote contre la corruption des mœurs. Mais la raison ne se cultive que dans un pays de liberté. Le despotisme, ainsi que la superstition, est l'ennemi né de la raison humaine; il ne veut commander qu'à des esclaves privés de raison, de lumieres & de mœurs.

Si dans les pays qui jouissent de la plus grande liberté nous voyons régner des vices & des défordres aussi grands que dans ceux qui sont asser-

SOCIAL. CHAP. V. vis, c'est que jusqu'ici les Nations les plus libres n'ont point assez restéchi aux objets faits pour contribuer efficacement au bonheur national; elles n'ont point senti l'importance de l'éducation, la nécessité de former des l'enfance des citoyens vertueux; elles n'ont point reconnu les vices de ces institutions antiques, qui livrent la jeunesse entre les mains des hommes les moins capables de la rendre utile à la Société. Les législateurs de ces nations, entraînés par la routine, ou livrés. eux-mêmes à des passions & à des vices nuisibles , n'ont point senti la liaison nécessaire de la vertu avec le bien public, & des lumieres avec la vertu. lls n'ont pas vu que la liberté ne peut être bien défendue que par des ames nobles, honnetes, généreuses, & qu'elle ne peut longtems substitter, quand elle n'a pour soutien que des ames vénales ou des honmes corrompus. Enfin ces législateurs n'ont point affez veillé fur les mœurs du Peuple, qui communément privé de raison, ne sait jamais distinguer la liberté de la licence. Le Peuple étant par-tout la portion la moins instruite & la plus inconsidérée d'une nation, est fait sur-tout pour attirer l'attention du législateur, & doit être contenu par des loix équitables & par une police sévere qui l'empêche de troubler la Société ou de commettre des in-

Mais, par un effet naturel de la paresse ou du peu de prévoyance des hommes, ils s'endorment promptement, dès qu'ils jouissent du bien-être présent, & s'occupent très-peu de l'avenir. La liberté, continuellement attaquée par l'ambition active, demande à être défendue par des citoyens vigilants. L'engourdissement & le sommeil sont Tome II.

aussi nuisibles à la liberté, que les factions & les dissensions civiles (19). Le despotisme fait mettre tout à profit; quand il ne peut réussir de vive sorce, il s'introduit à la faveur de la langueur où les richesses & le repos plongent souvent les Nations. L'oppression & le malheur, quand ils n'écrasent pas les hommes tout à fait, les tiennent éveillées & pressent fortement le ressort de leurs ames; voilà pourquoi du sein oppressé d'un esclave, dont l'ame n'est point encore brisée, l'on entend quelquesois sortir des cris plus perçants que ceux des citoyens d'une Société qui jouit d'une partie de ses droits.

#### 

#### CHAPITRE VI.

Réflexions sur le Gouvernement Britannique.

S I les Nations doivent espérer de se voir quel que jour plus sages & plus fortunées, ces esfets, comme on vient de le dire, ne peuvent être attendus que du progrès des lumieres, du développement ultérieur de la raison humaine, des expériences réitérées, des réflexions sérieures fur le passé, le présent & l'avenir. S'il est rate de trouver des hommes qui réslechissent, il est plus rare encore de trouver des nations dont les idées se tournent avec suite, même sur les objets les plus intéressants pour elles. Les expé-

(19) Libertas per inertiam amittitur.

SALLUST

SOCIAL. CHAP. VI. 67 riences des peres sont communément perdues pour les enfants. Les révolutions antérieures sont bientôt oubliées par les sociétés présentes. Le gros des hommes se laisse entraîner par l'habitude, & ne se donne guere la peine de méditer sur les choses qui se paisent sous ses yeux; on croit que ce qui subsiste a toujours subsisté, & ne peut être autrement qu'il n'est. (20)

VOILA sans-doute la cause de cette indifférence presque générale que l'on trouve dans les hommes sur les objets qui seroient en droit de les intéresser le plus; voilà la cause de l'indolence qu'ils montrent, lorsqu'il s'agit de la réforme des mœurs ou des abus politiques. Chacun fouffre; chacun se plaint; chacun désireroit que les choses allassent autrement, mais bientôt on le console, par l'idee qu'elles n'ont jamais été & ne seront jamais plus sagement disposées. C'est ainsi que presque tout le monde raisonne. C'est ainsi que la paresfe des hommes vient à bout d'amortir & de vaincre en eux jusqu'à la tendance naturelle qui les excite à chercher le bien-etre. Les Nations; comme les individus, perpétuellement occupées d'objets frivoles, dans lesquels l'opinion & le préjugé leur font placer la félicité suprème, perdent à chaque instant de vue les objets solides, & fur lesquels leur félicité durable devroit s'établir. Des peuples, contents de jouir d'une portion de

YOYEZ CICERO DE NAT. DEORUM. LIE. II. CAP. 21

<sup>(20)</sup> Vivimus ad exempla, nec ratione componimur, sed consuetudine abducimur. Voyez Senec. Erist. 124: Alsiduitate quotidiana & consuetudine oculorum assuescunt animi, neque admirantur, neque requirunt rationes earum retum quas vident.

liberté souvent très-petite & très-précaire, s'eni thousiasment du commerce, s'enivrent de la passion des richesses, sacrifient tout à cette idole vaine, s'engagent à tout moment dans des guerres fatales, se ruinent pour s'enrichir; & remplis de ces idées extravagantes, ne fongent ni à remédier aux abus dont ils fouffrent le plus, ni à se procurer le bonheur intérieur & domestique, ni à cimenter par de bonnes loix la liberté publique qu'ils sont exposés à voir disparoître à tout moment. Voilà comment les hommes cherchent toujours le bonheur au-dehors, courent après son image, & ne voyent pas que c'est chez eux qu'il faudroit l'établir.

APPLIQUONS ces réflexions à la Nation Britannique, la plus libre que l'on trouve maintenant sur la terre; dont le gouvernement passe pour le chef-d'œuvre de la fagesse humaine; qui jouit des plus grandes richesses & du commerce le plus étendu, & qui pourtant, toujours en proie à des factions continuelles, ne renferme que des habitants mécontents de leur fort, & souvent plus malheureux que les esclaves du despo-

tisme même.

It ne suffit pas d'être riche pour être heureux, il faut encore favoir employer ses richesses d'une façon propre à procurer le bonheur. Il ne fuffit pas d'être libre pour être heureux; il faut ne point abuser de la liberté, ne point la laisser dégénérer en licence, ne point en faire un usage injuste. Il ne suffit pas d'etre libre pour conserver sa liberté; il faut en connoître le prix, la regarder comme le plus grand des biens, & ne point la facrifier à des intérêts fordides ou à la passion servile de l'argent,

SOCIAL CHAP. VI. qui, plus que toutes les autres, est propre à dégrader les ames, à rétrécir le cœur, à conduire l'homme à l'esclavage.

Le Peuple Anglois, célébre dans l'histoire par son amour pour la liberté, qui longtems le fit combattre avec succès contre ses Rois, est gouverné par un Monarque dont le pouvoir est supposé justement balancé par deux Corps chargés de concourir avec lui dans la législation & dans l'administration des affaires. L'un de ces Corps est composé des Nobles, des Grands, des Pairs du Royaume; l'autre, des Représentants du Peuple, choisis par le Peuple lui-même, qui forment la Chambre des Communes.

DANS l'esprit de bien des gens, cette constitution passe pour le plus grand essort de l'esprit humain: on croit jouir par son moyen des avantages de la Monarchie, de ceux de l'Aristocratie, & de la liberté Démocratique. Mais pour juger fainement d'une machine si compliquée, il faut contempler le jeu de ses différents ressorts.

Une Aristocratie composée des Grands, dont l'éclat n'est jamais qu'une émanation du trône . doit par sa nature même craindre le pouvoir du Peuple & favoriser celui du Prince, source visible des titres, des honneurs civils & militaires, des pensions & des graces. Ainsi les intérêts de la portion aristocratique se confondent évidemment avec ceux du Monarque, & ne peuvent presque jamais s'en séparer. Le Roi est donc affuré de la pluralité des suffrages dans la Chambre des Seigneurs. D'ailleurs il y trouve dans les Seigneurs Spirituels, ou dans les Evêques qu'il a nommés, un parti toujours dévoué à ses volontés. Le Clergé fut en tout tems & en toute

contrée bien plus disposé à flatter les Princes dans leurs entreprises, qu'à défendre la liberté des peuples. Le Prêtre, ainsi que le Despote, ne veut que des esclaves, & craint sur-tout la liberté

de penfer.

Tous les citoyens d'un Etat sont également intéressés au maintien de la liberté; toutes les distinctions des rangs, tous les priviléges devroient disparoitre, quand il s'agit d'un objet si important, fait pour servir de base au bonheur social. Les Grands, comme le Peuple, ont un meme interet; leur grandeur n'est rien, quand elle ne dépend que du caprice d'un maitre. La distinction vaine & barbare du Noble & du Rotuvier, est-elle faite pour subsister dans un pays dont tous les citoyens doivent travailler de concert à soutenir les droits de la raison & de la Justice, sans lesquelles la liberté ne peut être so-Aide? Est-ce donc être libre & grand, que de jouir de priviléges contraires à l'équité?, La distinction odieuse & humiliante de Nobles & de Roturiers ne signifie dans son origine que 3 des tyrans & des esclaves; des insolents & des malheureux " (21).

LA Chambre des Communes, qui forme la partie démocratique du gouvernement Anglois, est une assemblée nombreuse, & conséquemment tumultueuse & discordante de Représentants qui, élus une fois, ne prétendent plus être comptables a leurs Constituants, & ne peuvent pas être privés du droit de les représenter ou de parlet pour eux. Ainsi ces Représentants peuvent, sans courir aucun danger, trahir les intérets du peu-

( 21 ) VOYEZ IDE'ES REPUBLICAINES pag. 7.

SOCIAL. CHAP. VI. ple & vendre sa liberté au Monarque : celui-ci en vertu de ses prérogatives est le dispensateur unique des trésors de la nation, qui par-là lui fournit les moyens d'acheter les fuffrages de ceux qu'elle charge de parler en son nom. D'où l'on voit clairement que le Souverain & ses Ministres sont à portée de se rendre les maîtres absolus des

Représentants du Peuple.

CES Représentants sont élus par une populace composée en grande partie de citoyens indigents, que leur misere dispose à donner leurs suffrages aux candidats qui voudront les payer. C'est au milieu des rixes, des cabales, des combats fanglants d'une troupe ainsi composée, le plus fouvent plongée dans la crapule & l'ivresse, que s'élisent les hommes qui seront chargés de défendre la liberté publique contre les entreprises d'un Monarque & d'un Ministere en état de corrompre par mille moyens les adversaires qu'on leur oppose. Des Représentants de cette trempe lui livreront sans peine les droits d'un peuple qui, pour les choisir, a déja trafiqué de fes fuffrages.

Que peut-il résulter de cette conduite aussi ridicule que désordonnée? Le voici; une nation à qui sa liberté a coûté tant de sang & de travaux, n'a pu acquérir jusqu'ici que le droit de vivre dans des transes continuelles; pour n'avoir point eu la prudence de se réserver le pouvoir de punir des Représentants prévaricateurs, elle est forcée de fouscrire en filence à leurs plus indignes perfidies. Les prérogatives immenses accordées à un Roi qu'elle fait l'exécuteur des loix auxquelles seul il donne leur fanction; qu'elle rend dépositaire du trésor public; qu'elle laisse

maître absolu des armées, ces prérogatives, disje, suffisent pour le mettre à portée de subjuguer, quand il sera entreprenant, tous ceux qu'il ne pourra gagner par ses largesses, ses titres &

Une très longue expérience prouve que, dans la Grande-Bretagne, le Patriotisme de ceux qui se montrent opposés à la Cour ou au parti du Ministere n'a pour objet que d'importuner le Souverain, de contrarier les actions de ses Ministres, de renverser leurs projets les plus sensés, uniquement pour avoir part soi-même au ministere, c'est-à-dire aux dépouilles de la Nation. Le Patriote Anglois n'est communément qu'un ambitieux qui fait des efforts pour se mettre en Ja place des ministres qu'il décrie; ou bien un factieux qui cherche à rétablir une fortune délabrée. Des patriotes de cette trempe font-ils donc faits pour prendre sincérement à cœur les intérets de leur pays? Des qu'ils jouissent des objets de leurs vœux, ils suivent les traces de leurs adversaires, & deviennent à leur tour les objets de l'envie & des criailleries de ceux qu'ils ont déplacés; ceux-ci paroissent à leur tour de vrais patriotes aux yeux d'un peuple inquiet, qui croit toujours que ses vrais amis sont les ennemis de ceux qui sont actuellement repris dans les mêmes pieges.

D'ou l'on voit qu'un Peuple ainsi gouverné doit nécessairement être entrainé dans des factions éternelles, vivre dans une défiance & des allarmes continuelles; il doit craindre le pouvoir, le crédit & les artifices d'un Monarque ambitieux ou d'un ministere adroit. Il doit crain-

SOCIAL. CHAP. VI. dre la complaifance des Grands pour ce Monarque qui est la source de leur propre grandeur. Il doit craindre la perfidie des Représentants qu'il charge de ses propres intérêts, & que tant de causes peuvent séduire. Enfin il doit craindre sa

propre folie.

UNE Nation déchirée par des cabales, des factions, des émeutes populaires, où les droits d'aucun ordre de l'Etat ne sont clairement fixés, dont les loix d'ailleurs sont multipliées, inintelligibles, contradictoires; une telle Nation, dis-je, peut-elle être jamais tranquiile ou con-tente? Tous les citoyens d'un Etat n'ont qu'un intérêt, c'est de vivre en paix, d'etre bien gouvernés, d'avoir de bounes loix, de jouïr en füreté des avantages que la nature & l'industrie peuvent procurer. Mais quel bonheur & quelle sureté peut - il y avoir pour un peuple que la brigue, le désordre, l'intérêt sordide de quelques marchands avides peuvent à chaque instant précipiter dans des guerres inutiles pour les vrais ciroyens, dans des dépenses énormes qui font nattre des dettes énormes, dont l'Etat elt accablé pendant une longue suite d'années sans pouvoir jamais se libérer (22). Enfin la liberté peut-elle être sûre un instant, entre les mains d'une troupe de dépositaires perfides qui préferent l'argent à l'honneur & à la liberté.

Pour être un vrai Patriote, il faut une ame grande, il faut des lumieres, il faut un cœur honnete, il faut de la vertu. Le Patriotisme est une passion noble, fiere, généreuse; il est incompatible avec l'avarice, passion toujours

(22) Voyez la IIIe. Partie chap. VII.

SYSTEME

fordide, baffe, infociable. Un peuple enivré de l'amour de l'argent ne trouve rien de plus estimable que l'argent; il craint la pauvreté ou la médiocrité comme le comble de l'infortune, & facrifiera tout au désir de s'enrichir. Un peuple commerçant ne voit rien de comparable à la richesse, chacun veut l'obtenir; si cette passion épidémique gagne tous les ordres de l'Etat, le Représentant du Peuple n'en sera point exempt, il traitera de la liberté publique avec le Prince & son Ministre, qui auront bientôt le tarif des probites de leur pays. (23)

UNE Nation vénale, viciense, corrompue, peut-elle donc longtems conferver fa liberté? Elle ne fait cas de cette liberté, qu'autant qu'elle lui procure les moyens de s'enrichir. La liberté, pour être sentie & conservée, demande des ames nobles, courageuses, vertueuses; sans cela elle dégénere en licence, & finit par devenir la proye du maitre qui aura de quoi corrompre. Un Peuple sans mœurs n'est pas sait pour être libre,

(23) Ce mot est du célebre Robert Walpole, premier Ministre d'Angleterre sous le régne de George II. En 1729, on proposa dans le Parlement de la Grande-Bretagne une formule de serment, par laquelle chaque Représentant du peuple devoit s'engager à ne recevoir aucuns bienfaits de la Cour mais cette proposition sut rejettée par la Chambre des Seigneurs, dont la plupart des membres sont dévoués au Ministere. Les dépenses secrettes du Ministere depuis 1-31 jusqu'à 1741, montoient à 1,453,400 livres flerlings (environ 25 millions de livres tournois.) Voyez Stajonable l'nt: froman honest man, publié in-octavo en 1761 Les bens ciroyens en Angleterre regardent la loi appellée se tennial att, qui fixe la durée de chaque Parlement a lept ans, comme un grand coup porté à la liberté nationale.

SOCIAL. CHAP. VI. un Peuple injuste pour les autres; un Peuple brulé de la soif de l'or; un Peuple conquérant; un Peuple ennemi de la liberté d'autrui; un Peuple jaloux meme de fes concitoyens ou des fu-

jets d'un même Etat, a-t-il des idées vrayes de liberté? La liberté véritable doit être accompagnée de l'amour de l'équité, de l'humanité, d'un fentiment profond des droits du genre humain; ces sentimens ne peuvent être que le fruit d'une éducation vertueule & généreule, bien différente

de cette éducation servile que l'on donne aux hommes en tout pays.

Que peut-il donc manquer à la félicité complette d'un Peuple qui se vante de jouïr de la constitution la plus heureuse & de la plus grande liberté? Que reste-t-il à désirer pour une Nation dans les ports de laquelle les richesses du monde entier vont aborder? Il lui manque une éducation genéreuse, des mœurs honnètes, des notions véritables de justice, en un mot, des dispositions contraires à une soif inextinguible des richeffes, dont l'abondance n'est propre qu'à étouffer dans les ames les vertus les plus nobles, les plus utiles à la Société.

PEUPLES d'Albion! d'où viennent ces allarmes continuelles, ces factions qui vous déchirent, ces chagrins fombres qui vous dévorent & qui se peignent sur votre front? Comment ces tréfors qui s'accumulent dans vos mains, loin d'affurer votre bonheur ne font-ils que le troubler fans-cesse? Pourquoi dans le sein même de l'abondance & de la liberté vous voit-on rèveurs, inquiets, & plus mécontents de votre fort, que les esclaves frivoles qui sont les objets de vos mépris? Apprenez la vraye cause de vos craintes

& de vos peines. Jamais l'amour de l'or ne fit de bons citoyens. La liberté ne peut être fermement établie, que sur l'équité, & courageuse. ment défendue, que par la vertu. Laissez à des Despotes la gloire folle & destructive de faire des conquêtes & de répandre à grands flots le sang de leurs sujets. Pour vous, contents de jouir en paix des bienfaits de la nature, n'allez pas les anéantir par des guerres insensées, qui ne seroient utiles qu'à une poignée de commerçants insatiables, & qui seroient ruineuses pour vos vrais citoyens. Cultivez donc, o Britons! la fagesse & la raison: occupez-vous à perfec-tionner votre gouvernement & vos loix. Liez à jamais les mains cruelles du pouvoir arbitraire. Ne vous endormez point dans une fécurité préfomptueuse, dont l'ambition éveillée profiteroit pour vous charges de fers. Craignez un luxe fatal aux mœurs & à la liberté. Redoutez les effers du fanatisme religieux & politique. Veillez à votre sureté & à celle de l'Europe; humiliez les Tyrans, enchaînez leur ambition, protégez la justice opprimée; & pour lors votre Isle fortunée deviendra le modele des Nations, le foyer de la liberté, au feu duquel tous les Peuples de la terre viendront s'éclairer & s'échauffer.



## CHAPITRE VII.

Des intérêts des Princes ou de la Politique véritable.

ONFONDRE les intérêts de l'homme avec ce-Uni des êtres que la nature rend nécessaires à fon propre bonheur, voilà comme on a vu l'objet de la morale. Réunir d'intérêts les Souverains & leurs Peuples, voilà, comme nous allons le prouver, l'objet de la Politique. Cette réunion heureuse seroit promptement effectuée, si les Princes daignoient s'instruire de leurs intérêts véritables; ils reconnoîtroient alors que le Despotisme, cette façon de gouverner qui ne suit d'autre regle que le caprice & la passion, ne peut erre avantageux, ni à celui qui l'exerce, ni à ceux contre qui l'on voudroit l'exercer : ils fentiroient que la Tyrannie anéantit la sûreté du Souverain en détruisant l'affection des Sujets : ils verroient que des loix équitables sont les foutiens les plus fermes, & des Nations, & des Trônes; ils s'appercevroient que le Prince ne peut se rendre heureux tout seul, ou se faire un bien-être distingué de celui de la Société dont il est le chef : ils trouveroient que la vertu seule fait fleurir les empires; que sans elle il n'est ni vraye puissance, ni vraye grandeur, ni vraye gloire, ni sureté véritable. Tout leur prouveroit que la vertu du Maître fait éclore la vertu des Sujets, dont l'effet est de produire, & la félicité

SYSTEME publique, & la félicité particuliere. Enfin tout les convaincroit que la morale est la même pour le Monarque que pour le Citoyen; pour les Na-

tions que pour chacun des Membres dont elle est composée, & que nulle puissance ne peut impunément violer ses regles immuables, dont la base se trouve dans la nature de l'homme.

Quel intérêt un Souverain peut-il avoir à gouverner ? Quels avantages peuvent faire désirer la Puissance Suprême? Sur quoi peut être fondée l'ambition, cette passion qui fait souhaiter de commander aux autres hommes ? Le Pouvoir Souverain ne procure des biens réels à celui qui le possede, que parce qu'il dépose dans ses mains les mobiles les plus puissants, les plus capables d'engager, d'inviter, d'obliger tous les membres d'une Société à concourir à ses vues, à seconder ses projets, à contribuer à son propre bien-être,

à lui montrer l'attachement, le respect, la déférence, la soumission, les sentimens qui sont dus à l'autorité suprème.

Est-IL un homme plus grand, plus respectable, plus fort, plus digne d'amour qu'un Prince qui, placé fur un Trône où il est exposé aux regards de tout son Peuple, y jouit de la tendresse de tous les cœurs, & voit chaque citoyen personnellement intéreisé aux succès, au contentement, à la conservation, au maintien de l'autorité d'un chef qui le défend, qui le chérit, qui s'occupe de ses besoins, qui veille à sa sureté? Un bon Roi est l'ami de chacun de ses Su-

jets, & trouve dans chacun d'eux un ami vé-

Que manque-t-il à un Souverain pour être aussi grand, aussi puissant, aussi glorieux, aussi

SOCIAL. CHAP. VII.

heureux que la nature humaine le comporte? Accablé de tous les biens que l'homme puisse désirer; entouré d'hommes empressés à deviner tous ses souhaits; en spectacle aux yeux d'une nation entiere dont il ne tient qu'à lui de se rendre l'idole; distributeur des graces, des honneurs, des richesses, des distinctions qui font l'objet de tous les vœux , comment se fait - il qu'un Prince traîne communément une vie languissante & malheureuse? Dégouté de tout pour Pordinaire, il ne fait jouïr de rien; il ignore la maniere de faire servir à son bonheur tous les moyens qu'il tient entre ses mains; rassasse, fatigué des plaisirs & des amusements les plus piquants, il cherche dans le tumulte des guerres; dans des amusements frivoles ou souvent criminels, dans une vaine pompe, dans des fetes ruineuses, dans des dépenses aussi immenses qu'inutiles, des moyens de s'éviter lui-même, & des remedes momentanés contre l'oissveté qui l'accable.

EsT-IL bien concevable qu'un Souverain puifse etre sujet à l'ennui? Ce supplice, réservé à l'oisiveté, est-il fait pour tourmenter un Prince dont tous les moments peuvent être agréablement remplis? Comment les occupations multipliées de la Souveraineté, les détails auffi curieux que variés de l'Administration, la scene toujours diversifiée de la Politique, peuvent-ils donner place au dégoût & produire la fatiété ? Le Prince, direz-vous, se repose sur ses Ministres du soin de gouverner fon Empire. Eh bien ; qu'il gouverne lui-même, qu'il remplisse en personne les sonctions les plus augustes qu'un mortel puisse exercer; qu'il apprenne à goûter à chaque instant de sa vie le bonheur le plus grand, le plus pur, le plus

diversifié, le plus constant que l'on puisse épron. ver en ce monde, qu'il apprenne à faire chaque jour des heureux; qu'il jouisse par lui-même du plaisir si doux de tarir les larmes de l'affliction ; de voir couler les pleurs de la reconnoissance; qu'il foulage la misere; qu'il bannisse l'oppression; qu'il réforme les abus ; qu'il corrige les loix; qu'il s'occupe des besoins de son Peuple; & chaque moment de son regne sera marqué par des plaisirs nouveaux : il entendra perpétuellement retentir dans son oreille les applaudissements & les benédictions de fes sujets; il se repaitra, non de la fumée de la flatterie, mais d'une gloire folide. Il rentrera avec joie en lui-même, où il aura établi le siege de son bonheur; il goûtera sans interruption la satisfaction de s'aimer, sentiment qu'il verra sincérement applaudi, non par les flatteries suspectes de quelques courtifans, mais par les acclamations & les vœux d'un peuple tout entier. Il jourra d'avance des hommages de la postérité, à qui l'histoire transmettra les actions, dont la prospérité & la félicité de ses peres auront été les effets mémorables.

Telles sont les sources inépuisables de joie que la vertu réserve aux Souverains qui auront appris à connoître ses charmes. Les plaisirs les plus viss perdent peu à peu leur activité, ils finissent par causer des dégoûts & se changer en peines. Les objets les plus féduisants fatiguent la vue à la longue; le beau lui-même devient indifférent; mais la vertu procure seule un contentement inaltérable. L'homme peut - il jamais se lasser de ce qui le ramene sans-cesse agréablement sur lui-même? Un bon Roi jouït de tous les bonheurs qu'il répand sur ses Peuples; il rasse

fem-

SOCIAL. CHAP. VII. 81 femble dans fon cœur toutes les joies de ses Sujets.

Si les Grands chargés de l'éducation des Rois, au lieu de les énorgueillir & de leur apprendre de bonne heure à mépriser les hommes, leur enseignoient à les aimer, les seur montroient comme les instruments de leur propre bonheur; si, au lieu de les endurcir, ils les accoutumoient à fentir, les Rois auroient de la vertu. Des plaifirs bruyants, des voluptés méprifables, des édifices ruineux, des spectacles frivoles, les conquetes meme les plus brillantes eur paroitroientelles comparables à la satisfaction si pure de pouvoir se dire chaque jour, "ce jour n'est point " perdu; un Edit consolant, une loi juste & bienfaisante vont m'atticer les benédictions de " tout un Peuple attendri? Mes Provinces les " plus éloignées prononceront mon nom avec " transport; il n'est pas un seul de mes sujets " à qui je n'aie procuré de la jote, je suis le Pe-" re d'une famille immense, & tous mes Enfants " font satisfaits de mes soins. Mes voisins se-" ront forcés de me rendre des hommages; leurs " fujets porteront envie aux miens, & désire-" ront vivre fous mes loix. Mes ennemis ja-" loux feront eux-mêmes obligés de respecter " ma puissance; ils la verront soutenue par tou-" tes les forces d'un Peuple fidele, dont les inté-" rets font confondus avec les miens ".

It ne reste aucuns vœux à former pour un Prince équitable & bienfaisant qui a sçu mériter la consiance & l'amour de ses sujets. Souhaite-roit-il un pouvoir illimité? En est-il un plus absolu que celui qu'on exerce de concert avec une nation entière? Voudroit-il que son autorité Tome II.

fut respectée? En est-il une plus sainte & plus facrée que celle dans laquelle chacun trouve fa propre félicité, & dont le mépris entraîneroit sa propre infortune? Ambitionneroit-il d'etre aimé? Quoi de plus propre pour faire naître le sentiment de l'amour dans les cœurs, que des bienfaits continuels & variés? Lui faudroit il des richesses, des secours, des impôts? Un Monarque équitable ne peut-il pas disposer fans violence des biens de ses sujets, lorsqu'ils savent qu'il n'en usera que pour les rendre plus heureux, ou pour conserver leur bonheur? Deman. deroit-il des armées pour défendre la patrie? Tout citoyen pénétré des avantages dont il jouit ne devient-il pas un soldat prêt à verser fon fang pour une Société dont le chef lui procure des biens aussi chers que la vie, & sans lesquels cette vie perdroit elle-même tous ses charmes?

Que de travaux, d'inquiétudes, de dépenses, de machinations & de chagrins les Souverains s'épargneroient à eux-mèmes! Que de murmures, d'afflictions, de larmes & de sang épargneroient-ils à leurs Sujets! Que de fourberies, de perfidies, de négociations insidieuses, de guerres, de parjures honteux les Princes s'épargneroient à eux-mèmes! s'ils étoient plus équitables, & s'ils renonçoient aux maximes d'un Machiavélisme odieux qui fait trop communément la base de la Politique des Rois.

La vraie Politique est toujours conforme à la Morale & ne peut jamais s'écarter de ses principes. Celle des Souverains, ainsi que de chacun de leurs sujets, est d'être justes, modérés, de bonne soi, vertueux. L'équité est la sauve

SOCIAL. CHAP. VII. garde, & des Nations, & des Princes, & des Particuliers. Elle les défend également contre les passions désordonnées: elle proscrit la violence, les conquêtes, les usurpations, les perfidies entre les nations; elle rend les traités inviolables & facrés; elle met en sureté la vie, la personne, les biens, la liberté du citoyen. Elle maintient la concorde, l'union, la paix entre les différents peuples de la terre, de même qu'entre les membres d'une cité. Elle assure l'empire des loix tant naturelles que civiles. Si les hommes étoient justes, le mal moral seroit banni de la terre, si les Princes étoient justes, leurs Sujets seroient justes; & leurs Etats jouïroient de toute la félicité dont ils sont susceptibles.

RECONNOISSONS donc la fausseté ainsi que la perversité d'une Politique qui met les Princes au des règles éternelles de la Morale, & qui leur fait dédaigner le soin de cultiver la raison de leurs sujets. Des Souverains injustes & persides trouveront des ennemis dans tous les Peuples qui les entourent. Des Maîtres dépourvus de vertus, n'auront pour Sujets que des esclaves sans vertus. Les vices des Souverains & des sujets ne peuvent que les rendre mutuellement malheureux, & conduire les uns & les autres à des calamités sans fin.

L'ESPÉRANCE & la crainte, voilà les grands mobiles des actions humaines: ils font entre les mains de ceux qui gouvernent les hommes. Les récompenses & les châtiments mettent la puiffance fouveraine à portée de modérer les paffons & de diriger les volontés, foit vers le bien, foit vers le mal. Les Princes donnent toujours les impulsions les plus fortes à la machine Passer.

F 2

litique, dans laquelle il entre une multitude ressorts que le Gouvernement doit saire agir de maniere à produire le bien général. Mais de bien général ne peut être l'esset que des essentings de la company de la compa de tous; & pour que tous y conspirent, il fa que le Prince ou la force motrice les porte meme but.

même but.

CHAQUE membre dans la Société tend present les gens de bien, & qui montreroit un front bien-être à fa maniere. Souvent peu d'accourte forme bien plus efficacement que tous les Prèvairer, il marche peu furement, il chancelles des & les Moralistes du monde.

QUE les Ministres du Très - Haut tonnent du forme bien plus efficacement que tous les Prèvairer, il chancelles que souvent de leure chaires contre le corruption du Gà posés, qui le poussent suivant des directions férentes. C'est au Gouvernement à lui donne des impulsions utiles & à le soutenir dans la rection qu'il lui donne. Le grand art du Po tique seroit de saire ensorte que dans la machin compliquée de la Société, il n'y eut point de m forts fuperflus, inutiles, contraires au jeu un versel, mais que tous conspiratent au même sans varier. Ce problème sera parfaitement folu, lorsque dans un Etat le mérite & la ven pourront prétendre aux récompenses, & quant l'inutilité, le vice & le crime auront toujous craindre le châtiment ou le mépris.

Souverains de la terre! foyez justes. It nez une balance équitable entre tous vos sujet Soyez fidéles à récompenser la vertu, à honor l'utilité, à distinguer le vrai mérite; soyez exi à punir le crime; montrez du mépris à l'hom inutile & vain; privez le vice de vos biensan bannissez de votre présence le Grand lui-min quand il méconnoit ses devoirs; ne donnez places qu'à des citoyens distingués par leur m bité, leurs vertus & leurs talents; & bientor

SOCIAL. CHAP. VII. siets auront de la vertu, acquerront les quali-s nécessaires pour vous plaire, & s'efforceront l'envi de se rendre utiles à la Société. Un ince qui, fermement attaché aux règles de l'énité, ne répandroit ses graces & ses faveurs que

put de leurs chaires du Tres-Haut tonnent du fiè-e: qu'ils menacent les mortels du courroux des pissances invisibles; qu'ils entr'ouvrent sous leurs s les cavernes embrafées de l'autre vie; les ufances visibles seront bien plus fortes que les ieux. L'exemple du Prince, ses bontés & ses graces seront plus efficaces que les promesses biens inconnus, que les menaces de châtimens pignés auxquels on peut aifément se soustraire. s exhortations les plus touchantes de la Relion ne feront jamais fur les cœurs une impression ffi forte, qu'un seul mot, un regard, un sie, un bienfait, un reproche, un refus d'un uverain vertueux lui-même & fortement réu à faire régner les mœurs dans ses Etats (24). F 3

(24) Rex velit honesta, nemo non eadem volet. Senec. in ster. Erasme parlant de Geradas le Spartiate dit » qu'il comprit tr3s-bien que les vices ne pouvcient pas naître lans les endroits où ils n'avoient point été semés, & qu'ils saffoiblissoient par l'ignominie. Et c'est là, ajoute-t-il, la açon la plus douce de corriger les mauvaites mœurs & scher à l'amour de la vertu. » Prudenter intellexit îbi non l'angle vitia, ubi non admitiuntur vitiorum seminaria, que ubique jacere quibus pro honore tribuitur sgunnia. que hac est clementissima ratio medendi pravis moribus, ex-

RIEN de plus fage que le Proverbe Perfa qui dit, veux tu faire croître le mérite ? Seme récompenses. Si les Souverains montroient l'estime aux citoyens les plus vertueux, il auroit bientot dans la Société qu'une heure émulation de vertu. Ne leur feroit-il donc infiniment plus facile d'exciter entre leurs su une émulation d'honneur, que d'exciter entre une émulation de bassesses, d'opprobre & di famie? La vertu procure de la gloire; le v ne procure que de la honte & du repentir; a que soit le succès du vice, tous ceux qui réul sent par son moyen, sont forcés eux mêmes da rougir. Si l'on ne parvenoit aux honneurs aux places que par le mérite & la vertu, de cos bien d'avantages ne jouïroit-on pas? On go teroit d'abord la fatisfaction intérieure attach au mérite; on obtiendroit l'estime des autre enfin l'on jouïroit de l'objet de son ambitique Quel est donc l'aveuglement, la négligence la mauvaise volonté de tant de Princes qui pouvant faire naître les bonnes mœurs, les Jents & la vertu dans leurs Etats avec tant de cilité, ne sentent pas les avantages qui en rési teroient pour eux!

pisandique virturis studium. Voyez Erasmi apophteem. Les De tous les moyens qu'un Prince peut employer par mettre la vertu en honneur & pour ainsi dire, à la mou il n'en est pas de plus puissant que l'exemple. » Tout le mo de, dit Claudien, se modèle sur le Prince: les édits n'or pas autant de pouvoir sur les esprits des hommes que le vie du Souverain.

Regis ad exemplam: nec sic instectere sensus Humanos edicta valent us vita regenis.

YOYEZ CLAUDIAN. DE IV. CONS. HONORII. Vers 256

SOCIAL. CHAP. VII. LA Chine est le seul pays connu où la Politique se trouve, par la constitution même, intimement liée avec la Morale. L'antiquité de cet Empire, a sans-doute, sait connoître à ceux qui l'ont autrefois gouverné, qu'un Etat ne peut prospérer sans la vertu. Depuis plus de vingt siècles les Empereurs & les Grands de cette Nation, désabusés de la superstition qu'ils laissent à la lie du Peuple, se sont bien gardés de l'incorporer avec la Morale, avec laquelle ses principes toujours furnaturels & merveilleux ne peuvent rien avoir de commun. Mais si la Religion a perdu son crédit auprès des chess de cette Nation, la science des mœurs en a rempli la place. Nul homme dans la Chine ne peut parvenir aux emplois, ou avoir part à l'administration de l'Etat, à moins d'être exempt des religions populaires; on a senti dans cette vaste contrée que la Morale étoit la seule religion de tout homme raisonnable. En conséquence, une étude approfondie de la science des mœurs est la seule voie pour s'avancer, pour obtenir la Magistrature, pour parvenir au Ministere. Parmi nous

A LA Chine, au lieu des leçons fanatiques & mystérieuses des fondateurs de sectes, les préceptes raisonnables d'un sage, depuis plus de deux mille ans, réglent la marche d'un Empire qui n'a guère moins d'étendue que toute l'Europe entiere. Ses loix ont été trouvées si rempligs de sagesse, qu'elles ont subjugué jusqu'aux Tartares farouches qui se sont rendus maîtres de ce vaste

cette étude réservée à quelques penseurs obscurs,

seroit un titre pour exclure du maniement des

affaires & de la faveur de ceux qui gouvernent les

Etats.

r 4

pays; par un effet très-rare de son pouvoir sur les Princes, la raison a vaincu les vainqueurs de la Chine. Des Empereurs devenus tyrans ont disparu, leurs races ou dynasties ont été détruites; le ser & le seu ont ravagé les Villes & les Provinces, mais la Morale du sage Con-sut-zé, sondée sur la base éternelle de la vérité, a sur. vécu à ses tempètes, & dirige encore la marche d'un Gouvernement qui se sit respecter par les conquérants les plus sauvages.

D'Es Empereurs qui se glorifient d'être appellés les Péres & Meres de leurs Peuples, ne dédaignent pas de se charger eux-mêmes du soin d'instruire leur famille nombreuse: les Edits de ces Princes ne sont communément que des leçons utiles de Morale, dans lesquelles ils donnent à leurs enfans des préceptes sur l'amour paternel, la piété filiale, les devoirs de l'homme, fur l'humanité envers les malheureux. Tantôt le Souvergin excite entre ses sujets l'émulation du travail, tantôt il exhorte les riches à se rendre chers à la nation par des monuments utiles, par des canaux, des aqueducs, des ponts & des chemins &c. Tantôt il recommande aux maîtres la douceur envers leurs domestiques: il fait sentir aux pères l'intérêt qu'ils ont de donner une éducation honnête à des enfans, à qui il enseigne la docilité. En un mot, le Monarque, ainsi que les Ministres, Gouverneurs & Mandarins qui le représentent, sont continuellement occupés de l'instruction du Peuple; lui remettent fréquemment sous les yeux les devoirs propres à le rendre heureux, lui indiquent des moyens de faciliter ses travaux. Ils sont même parvenus à inspirer aux hommes les plus groffiers la politefic

SOCIAL. CHAP. VII. 89 & la déférence mutuelle que l'on ne rencontre parmi nous, que dans les personnes les mieux élevées.

Mais ce Gouvernement éclairé a senti que les leçons les plus utiles ne feroient sur les esprits qu'une impression passagere, si elles n'étoient fortifiées par des récompenses sensibles. Peu content donc de récompenser par des places & des dignités, ceux qui se sont distingués par l'étude de la Morale, le Gouvernement agit encore sur les cœurs des citoyens, par des distinctions honorables, par des largesses, par des éloges Publics qu'il décerne à ceux qui se font remarquer par leur activité, leur industrie, leur zèle pour la Patrie, ainsi que par leur fidélité à remplir leurs devoirs. Une action éclatante de vertu, des talents rares, sont annoncés à tout l'empire par les nouvelles publiques, & mettent ceux qui ont mérité cet honneur à portée de jouir des applaudissements de tous leurs concitoyens (25).

Pour peu que l'on réfléchisse sur des usages si louables, on reconnoîtra que des Souverains ver-

(25) Voyez l'Hist. de la Chine du R. P. Duhalde. Les Mémoires de la Chine du R. P. le Comte. Les Lettres Edissantes tom. XV. Les dernieres relations de l'Indostan nous parlent d'un peuple voisin du Bengale qui s'est heureusement préservé de l'esclavage & des vices affreux qui affligent toutes les nations dont il est entouré. La justice, la bienfaisance, l'humanité, l'hospitalité y sont exercées, non seulement entre les concitoyens, mais encore envers les étrangers. Quand quelqu'un y perd sa bourse ou quelqu'autre chose sur le chemin, celui qui les rencontre les suspend au premier arbre, & donne avis au Magistrat de ce qu'il atrouyé.

VOYEZ HOLLWELL RELATION DES EVENEMENTS DU BENGALE, PARTIE II.

tueux, dès qu'ils le voudront, seront à portée de réformer les mœurs, de bannir le vice de leurs Etats, d'y faire naître l'activité, d'y établir le régne de la vertu. On nous dira, peutêtre, que ces usages établis à la Chine n'ont pas fait de ses habitans des hommes plus vertueux que d'autres; & que bien des rélations s'accordent à les peindre comme des fourbes, des voleurs, des hommes très-vicieux. Nous répondrons qu'au moins certaines vertus, la piété filiale fur-tout, y sont très-religieusement ob. servées, & que d'ailleurs nul Peuple sur la terre n'a poussé plus loin son industrie. Enfin nous dirons que, nonobstant ses institutions si fages, le Gouvernement Chinois est despotique, & que le Despotisme par sa négligence permet à toutes fortes d'abus de s'introduire, ou par ses violences & ses caprices anéantit les effets des institutions les plus utiles; la forme reste & le fond disparoît.



### CHAPITRE VIII.

Des qualités & des vertus nécessaires au Souverain.

ORALISTES Philosophes, Prêtres & Politiques! écrivez des volumes pour nous montrer les qualités & les vertus que doit avoir un grand Prince. Entrez dans un détail immense sur les connoissances qu'il doit acquérir, les talents qu'il doit posséder, les grandes choses qu'il doit faire, la conduite qu'il doit tenir à l'égard de se sujets & de se voisses. Ministres du Seigneur appesantissez-vous, sur-tout, sur les vertus religieuses qu'il doit montrer, & sur les pratiques minutieuses auxquelles il doit se soumettre pour plaire à l'Eternel. Le Prince ne vous lira point; ou s'il daigne vous lire, vos écrits ne feront que le décourager. Pour rendre le Prince tel qu'il doit être, le citoyen raisonnable lui dira, soyez juste, par-là vous serez heureux vous-même & vos Peuples seront heureux.



### CHAPITRE IX.

Causes de l'abus du pouvoir ou de la corruption des Princes.

Es Princes sont de tous les hommes ceux que la vérité devroit le plus intéresser, & ceux qui sont le moins à portée de l'entendre. Tout conspire à leur donner des idées fausses d'euxmêmes, de leurs droits, de leur autorité, de leur puissance, de leur grandeur & de leurs Sujets. Les Nations servient aussi heureuses qu'elles pourroient le désirer, si pour instruire leurs chefs, on prenoit la centiéme partie des peines & des précautions que l'on prend pour les tromper & les corrompre.

L'ART de régner, le plus important de tous les arts, est le seul qu'on ait droit d'exercer fans l'avoir jamais appris. Pour gouverner les hommes & décider de leur fort, il suffit communément d'etre né ou de descendre d'une race particulière. Presqu'en tout pays, les Peuples ont supposé que la naissance conféroit toutes les qualités du cœur & de l'esprit, nécessaires pour Padministration des Empires. Devons-nous donc être surpris de trouver si peu de bons Princes fur la terre? A peine en mille ans rencontre-t-on dans l'histoire, un Souverain qui ait le mérite, les talens, les vertus de l'homme le plus ordinaire. Et cependant l'histoire nous montre bien plus fouvent les Rois comme ils auroient dû être

SOCIAL. CHAP. IX. 93 que comme ils ont été; les hommes font dispofes à élever jusqu'aux nues les moindres vertus des Souverains: pour être un grand Prince, il suffit quelquesois d'avoir montré quelque bonne volonté, quand bien même on ne l'auroit jamais exécutée. Tout homme qui vit en Société, a des idées de justice, connoît ce qu'il doit aux autres, se sent intéressé à leur plaire, veut mériter leur affection & leur estime, est jaloux de sa réputation présente & de la mémoire qu'il peut laisser après lui; ses sentimens sont trop souvent inconnus de ceux que le sort destine à gouverner les Peuples.

Avec les peines que l'on se donne pour cacher aux Princes ce qu'ils doivent aux autres, avec l'ignorance où on les tient des rapports qui les lient avec leurs Sujets, si l'on doit être furpris de quelque chose, c'est de ne pas les voir cent fois pires qu'ils ne sont. Ceux qui sont chargés d'élever un jeune Prince, lui apprennent avec soin ce que ses Peuples lui doivent; rarement lui parlent-ils de ce qu'il doit à ses Peuples. Prosternés aux pieds de leur disciple, ces vils instituteurs ne l'habituent, ni à régler sespassions, ni à modérer ses désirs, ni à résister à aucune de ses fantaisses. Qui est-ce qui auroit le courage de contredire un enfant dans lequel fon Gouverneur voit déjà fon Maître? Rien de plus important que de briser de bonne heure les volontés de l'homme, afin de l'accoutumer à faire céder ses caprices aux loix de la raison. Mais on craint d'affliger les Princes; on écarte de leurs yeux tous les objets propres à les émouvoir; on ne leur permet point de connoître les infortunes des hommes; ils semblent faits pour

ignorer qu'il existe des malheureux sur la terre; leur cœur ne s'attendrit jamais fur les maux de leurs semblables. D'ailleurs les Souverains crovent-ils avoir des femblables? Ne font-ils pas des Dieux que leur rang sépare du reste des mortels?

Que faire d'un enfant volontaire, inappliqué, continuellement dissipé, corrompu par la flatterie dès le moment qu'il est né, que tout le monde entretient de fa grandeur future, à qui ses maîtres ne parlent qu'en tremblant, que son Gouverneur est forcé d'appeller Monseigneur? Comment trouver de la docilité dans un jeune homme impérieux, que, depuis son berceau, tout enivre sans-cesse & d'orgueil & d'encens? Comment faire sentir les droits de l'équité, de l'humanité, de la décence à un être à qui tout le monde s'empresse de céder, à qui personne n'a le courage de résister ? Il est presqu'impossible qu'un Prince, sur-tout s'il est né sur le Trône, ait la plus légere idée de justice ou de vertu. Les meilleurs Rois ont été ceux qui avant de régner, ont éprouvé les coups du fort, ou bien ont vécu dans une condition privée.

Les Nations les plus groffieres nous donnent quelquefois des exemples de sagesse, qui devroient faire rougir celles qui se croyent civilisées. Chez un Peuple Négre de l'Afrique, l'usage veut que l'héritier présomptif de la couronne soit, au moment de sa naissance, enlevé de la cour de son pere, & relégué dans un village, où jusqu'à la mort du Roi, il vit dans une ignorance com-plette du fort illustre qui l'attend. Dans les Nations gouvernées par des Monarques héréditaires, les loix devroient au moins pourvoir à l'éduca-

SOCIAL. CHAP. IX. tion de ceux qui sont faits pour régner. Un Empereur de la Chine n'ayant trouvé dans son fils aucune des qualités convenables à un grand Prince, désigna pour son successeur un citoyen vertueux dont il avoit reconnu les talents. J'ai-me mieux, dit-il, que mon fils soit mal & mon Peuple bien, que si mon fils seul étoit bien, & tout

man Peuple mal.

Est-IL une trahifon plus criminelle & plus funeste à la patrie, que celle de ces instituteurs qui pervertissent les Princes par leurs flatteries, ou qui négligent d'inspirer le goût de la vertu à des hommes dont les volontés régleront un jour le sort des Nations ? Est-il un forfait comparable à celui de ces empoisonneurs, qui dès l'enfance, ne sément dans les cœurs de leurs élèves que de l'orgueil, de la dureté, du mépris pour les hommes; dispositions cruelles, dont les Peuples recueilleront pendant des siècles les fruits abominables? Quelle trahison plus insâme que de former à son Pays un chef capable de le détruire? N'est-ce pas empoisonner un Peuple entier. que de flatter un Prince qui deviendra l'arbitre de fon fort?

La vraie Morale n'entre communément pour rien dans l'éducation des Princes: ce n'est pas dans les cours qu'on apprend la vertu : ces cours font les cloaques des Nations, tout y refpire la licence, la volupté, la débauche, la perfidie, le mensonge; tout conspire à détourner de la raison, de la réflexion, de la probité. L'école des courtisans n'est que l'école de la dissipation, de l'intrigue & du crime; un jeune Prince n'y prend que des leçons de vanité, de distimulation, de tyrannie; il y apprend à regarla vie de ses sujets?

Sous un Gouvernement Despotique, qui toujours est ombrageux, le successeur au Trône ne peut communément acquérir ni connoissances ni talents. Ses lumieres & ses vertus causeroient des inquiétudes au Despote régnant, fait pour craindre les qualités dont il se sent lui-même dé. pourvu. La fûreté de l'Etat ou plutôt la tran. quillité du maître & de ses favoris exige que son héritier foit retenu dans l'ignorance, engourdi dans la mollesse & même totalement abruti. Le tyran regarde fon fils comme un ennemi: il aime bien mieux le voir stupide que dangereux. Le Prince qui doit régner un jour sur les Ottomans, privé de toute instruction, consiné dans un serail, entouré de vils Eunuques, ne lit que l'Alcoran, & ne voit le Divan qu'après la mort du Sultan. Des breuvages dont l'effet est de rendre hébêté rassûrent un Mogol contre les craintes qu'il pourroit avoir de ses propres enfants (26).

L'ÉDUCATION que même dans des contrées plus éclairées l'on donne aux Princes, ne paroit avoir

(26) Scha-Abadin Kan, Visir de l'Indostan, fit assassiner Alum-gir son maître, afin de se maintenir dans sa place, & choisit le plus stupide des Princes du sang Royal, pour le placer sur le trône. Le même Visir avoit dé à sait déposer & aveugler Scha-hamet, qui régnoit en 1754.

SOCIAL. CHAP. IX. avoir pour but que de leur endurcir le cœur & de leur retrécir l'esprit ; des Pretres intéreffes des dévots imbécilles, des hommes de parti, sont ceux que l'on choisit de présérence pour former les arbitres de la terre. Ils ne leur enfeignent que des merveilles, des fables, des dogmes inconcevables, des notions bien plus propres à détruire. la raison dans son germe, qu'à la développer, Pour tous devoirs, on leur impose les pratiques minutieuses de la superstition; pour toutes vertus, on leur inspire des vertus religieuses totalement étrangeres au bien de la Société : au lieu de faire naître en eux les sentimens de l'équité, de l'amour du bien public, de la grandeur d'ame, de la vraie gloire, qui pourroient leur mériter l'attachement & l'estime des gens de bien , on les remplit d'un faint zèle pour des opinions puériles, pour des futilités théologiques, pour des factions religieuses; ce zèle en fera quelque jour des tyrans, des persécuteurs, des fanatiques, des bourreaux. On leur forme une conscience erronée qui les portera, pour les intérêts d'une cabale, à commettre sans remors les crimes les plus noirs. Si on leur parle de la crainte de Dieu, de ses jugements redoutables, des terreurs d'une autre vie ; ces idées effrayantes sont bientôt effacées par la facilité qu'on leur montre à expier les plus grands forfaits. D'ailleurs les Rois traitent avec les Dieux de couronne couronne; les Dieux de la terre ont lieu de croire qu'ils trouveront de l'indulgence dans les Dieux du ciel, dont on leur dit qu'ils font les lieutenants, les représentants, les images.

On dit & l'on répéte sans-cesse qu'il n'est point d'autre frein pour les Princes que la reli-Tome II.

que ce frein imaginaire soit capable de contenir des passions que tout conspire à semer dans leurs cœurs, à nourrir, à fortifier? Trouve-t-on,

en bonne foi, que la crainte d'un Dieu vengeur des Peuples qu'on outrage, rende ces potentats

plus équitables, plus humains, plus modérés, plus fideles à leurs ferments, plus attentifs à

gouverner? Les menaces d'une Religion austere sont-elles donc assez fortes pour les empêcher de

se livrer à la volupté, à des plaisirs deshonne

tes, aux vices les plus honteux? D'ailleurs la

religion des cours n'est pas la même que celle des

peuples; elle en impose encore bien moins aux

Princes qu'à leurs Sujets, fur lesquels elle ne fait déjà que très peu d'effet. Une religion de

cour s'accommode aux circonstances, se prête à

toutes les passions & n'en retient aucune. Ce

n'est pas dans le ciel , c'est sur la terre qu'il

faut chercher des barrieres que l'on puisse effi-

cacement opposer aux penchants impétueux des

maîtres du monde. Une éducation véridique &

des loix foutenues par la Nation; voilà les vrais

moyens de contenir les passions des Rois, & de

les empêcher de devenir des Tyrans.

# CHAPITRE X.

De la fausse Politique. Du Despotisme de la Tyrannie.

'Après les idées funestes d'une fausse Politique dont on remplit l'esprit des maîtres de la terre, ils ne gouvernent point, ils tyrannisent; au lieu de protéger leurs Sujets, ils leur déclarent la guerre. Par ce renversement des notions les plus claires de la Morale & de la Politique, le Gouvernement, destiné dans son origine à défendre, à rapprocher, à rendre les Peuples heureux, est devenu pour eux le plus grand des fléaux, au point que bien des gens ont douté si les foibles avantages qu'il procure aux Nations, pouvoient contrebalancer les maux sans nombre que leur font souffrir sans intermission ceux qui les gouvernent: l'anarchie leur paroît un mal momentané, tandis que les calamités produites par le Despotisme n'ont point de terme. Voilà sans-doute ce qui fait que, comme on a vu, des penseurs ont décidé que la vie sauvage ou le renoncement total à la Société, procureroient aux hommes un fort plus doux que la vie sociale, qu'ils ont vu perpétuellement agitée par les pafsions discordantes & des chefs & des membres de la Société.

Le Souverain est le chef ou la tête qui fait mouvoir les ressorts du Corps Politique. Pour n'avoir point fait attention à la haison intime &

CHA.

nécessaire qui devoit invariablement subsister entre la tête & le corps, la Politique est devenue, presqu'en tout pays, un tissu de mysteres à la vue desquels le bon-sens demeure confondu. La science du Gouvernement, pour s'être éloignée des principes naturels & simples de la Morale, est devenue une science énigmatique, furnatu. relle, dont les principes & les maximes sont dans une contradiction perpétuelle avec la droite raifon. L'ignorance des Peuples, la baffesse des Cours, les flatteries blasphématoires des Prêtres, ont transformé les Princes en Divinités (27) qui bientôt se sont montrées aussi cruelles , aussi capricieuses, aussi bizarres que celles dont la terreur avoit peuplé l'Olympe. Par une suite de ces apothéoses, il n'y eut plus ni proportions ni rapports entre un Monarque & ses Sujets. Comme les foibles mortels ne font pas en droit de rien disputer à leurs Dieux, tout fut permis aux Dieux de la terre ainsi qu'à ceux du ciel; la résistance, les murmures, les plaintes les plus douces, les remontrances les plus légitimes su-rent interdites aux Peuples. De quel droit en effet de chétives créatures pourroient-elles s'opposer aux volontés d'une puissance toute Divine, dont les droits sont appuyés par l'autorité céleste qui représente celle de la Divinité même?

SUIVANT les idées générales que les hommes se font formées de la Divinité, à laquelle ils

SOCIAL. CHAP. X. attribuent essentiellement la justice & la bonté, l'autorité de Dieu lui-même sur les hommes ne peut être raisonnablement sondée que sur les biens qu'ils en attendent, & non fur la terreur que fon pouvoir peut inspirer. Le pouvoir d'un Dieu fur ses créatures ne seroit qu'une tyrannie, si elle n'avoit pour base que la puissance & la force. La dépendance où l'homme est de ce Dieu ne seroit qu'une servitude abjecte, involontaire, révoltante, si elle n'étoit motivée que fur la peur. Ainsi, par le pouvoir absolu que le Despote s'arroge sur les Peuples, il s'éleve insolemment au-dessus de la Divinité, & s'attribue des droits dont elle ne peut pas jouir. D'où l'on voit que, dans les principes même de la Religion, le Pouvoir Despotique est une insulte continuelle à la Divinité qu'il prétend représenter fur la terre.

Ce pouvoir n'est pas moins contraire aux principes de la Morale, à laquelle la vraie Politique ne peut jamais déroger. La Morale, comme on n'a cessé de le prouver, fonde ses préceptes, ses obligations, ses devoirs sur les intérets & les besoins réciproques des hommes, que la nature a rendus nécessaires à leur bonheur mutuel. D'où il suit qu'il n'existe ni morale, ni obligations, ni devoirs pour un Monarque divinise, qui doit dès-lors s'imaginer qu'il n'a besoin de personne; qui se sent assez fort pour se faire craindre, & pour se mettre lui-même à l'abri de toutes craintes; qui se croit au dessus de l'opinion publique; qui s'embarrasse fort peu de l'attachement & de l'estime de son Peuple; dont la conscience & les remors sont perpétuellement étouffés par la voix toujours écoutée des syrênes qui l'empêchent

<sup>(17)</sup> Chacun sait qu'Alexandre enivré de ses conquetes, se sit reconnoître pour un Dieu dans toute l'étendue de ses Etats. Les villes grecques firent dissérens décrets pour sui décerner cette qualité. Les Lacédémoniens en sirent un en ces mots, puisqu'élexandre veut être un Dieu, qu'il sois un Dieu. Voiez Elian. Var. Hist. Lie. II. Car, 19g.

SYSTEME

d'entendre les soupirs & les cris de sa Nation & les dangers dont il est menacé. Somment un Souverain qui s'imagine qu'il est d'une autre espèce que le commun des mortels, qu'il est le représentant de la Divinité sur la terre, qui croit peut-etre de bonne foi qu'il est un Dieu lui-me. me, comment, dis - je, peut-il se soumettre à des devoirs? Un être de cette trempe doit être indigné de tout lien qui le gene ; il doit se croire dispensé de tout à l'égard des mortels qui l'entourent, pour lesquels il conçoit le plus prosond mépris. Il est très peu de Princes à qui l'on ne persuade qu'ils sont paitris d'un autre limon que le reste des hommes. Pour ofer dire à un Roi qu'il est bomme comme un autre, il faut un courage dont lui-meme & toute sa cour seroient épouvantés.

IL n'est point de maxime plus propre à corrompre les Princes & plus destructive pour les
Peuples que celle qui persuade aux uns & aux
autres, que les Rois ne sont comptables de leur conduite qu'à Dieu seul. L'impunité portera toujours
les hommes à la licence. En disant aux Souverains qu'ils n'ont d'autre juge que la Divinité,
on a visiblement anéanti pour eux toutes les digues qui pouvoient les contenir. Entraînés alors
par les mauvais penchants que tout conspiroit
à leur donner, ils ne se sont plus embarrasses, ni
des jugemens des hommes, ni de la puissance
des loix, ni de l'affection de leurs sujets, trop
foibles pour les ramener à leurs devoirs (28).

[18] ... Nihil est quod credere de se Non possu cum laudatur diis aqua potestas. JUVENAL. SAT. IV. VE. 70:

SOCIAL. CHAP. X. It subsite presque par tout un Pacte entre le Tyran & les Prêtres. Ceux ci lui disent : " commets tous les crimes que tu voudras, & nous " les expierons : tyrannise les autres, mais sois-" nous dévoué. Le Ciel te livre tes Peuples, " pourvu que tu respectes les droits sacrés de ses Ministres. Obéis-nous à nous-mêmes, & " nous te ferons obéir comme aux Dieux ". D'après les conditions de ce traité, les Tyrans ont fait cause commune avec les Pretres, en les gagnant par des largesses & des immunités ; en appaisant par leur moyen le Ciel en courroux, les Princes les plus corrompus n'ont pas douté que les jugements d'un Dieu vénal ne leur fussent favorables dans l'autre monde, même après avoir désolé le monde actuel. Les Souverains les plus méchants ne sont pas ceux qui se sont le moins signalés par leur dévotion, par leur soumission aux Ministres de la Religion, par leur générosité à leur égard. Machiavel conseille très-prudemment à son Tyran d'affecter aux yeux des Peuples un grand respect pour la religion (29).

Nil pudet assuetos sceptris. Lucan. Lib. VIII.

Virius & summa potestas

Non coeunt. Lucan. Lib. VIII.

(19) Louis XI. étoit l'homme le plus dévot & le plus méchant de son royaume: il portoit une figure de la Vierge Marie à laquelle il demandoit la permission toutes l'es fois qu'il vouloit commettre quelques grands crimes. Philippe II. montra toute sa vie le plus grand zèle pour le maintien de la Religion Romaine dans ses Etats. Cependant il suit très-débauché, & tout son régne ne sut qu'une longue suite de persidies, d'assassinats, d'empossonnents, de parjures & de tyrannies. Mouley Ismaël, Empereur de Maroc, étoit le Musulman le plus dévot de son pays, cependant on assure qu'il égorgea de sa propre main plus de cinquante mille de ses su-

SYSTEME

PAR une pente très naturelle, les Tyrans doi. vent être portés à la superstition. Un Souverain ne devient Tyran , que parce qu'il est ignorant & fans vertu; fon ignorance le rend crédule, & sa méchanceré lui rend nécessaires les prétendus moyens que ses Pretres lui fournissent d'expier ses forfaits & de mettre en repos sa confcience agitée. C'est communément sous les plus mauvais Princes, que le Prétre jouit du plus grand crédit.

GRACES aux préjugés avilissants que la superstition & la flatterie ont accrédités sur la terre, la plupart des corps politiques présentent des troncs décharnés, sur lesquels se trouvent entées des têtes énormes, qui attirent à elles toute la substance des Nations : ces corps fléchissent & chancellent sous un poids qu'ils ne soutiennent qu'avec peine; ils n'ont gueres la force de contrebalancer une masse terrible qui les entraîne à la ruine commune. Dans chaque Société civile se trouve un être unique, destiné par le Ciel a ne rien faire pour elle, ou à la faire servir à ses propres caprices.

ÂINSI la Politique est devenue en bien des contrées une vraie conspiration contre les Peuples. Suivant l'ordre naturel des choses, le tout est préférable à sa partie, il sembloit en con-Sequence qu'une Nation entiere doit être présérée à un seul citoyen qu'elle a choiti pour la représenter. On pourroit supposer que le représentant doit dépendre de ses constituants. On croi-

jets; c'étoit communément au sortir de la Mosquée où il prêchoit kui-même, qu'il faisoit ses exécutions, dont ses propres enfants surent souvent les victimes.

OSCIAL. CHAP. X. roit que celui qui gouverne est fait pour le Peuple gouverné, enfin on diroit que c'est en vue d'affurer leur bien être, & non de le détruire, que des êtres raisonnables se soumettent à l'autorité de l'un d'entr'eux. Mais suivant les principes d'une Politique vraiment mystérieuse & totalement inconcevable, toutes ces idées se trouvent renversées; la partie l'emporte sur le tout; des millions d'hommes ne font faits que pour un feul homme ; cet homme isolé ne se croit nullement intéressé au bonheur de ceux qui ne lui obeissent que dans l'espoir des avantages qu'ils attendent de lui. En un mot, la Société toute entiere ast absorbée dans la splendeur du Trone qu'elle soutient, & qui emprunte d'elle tout l'éclat dont elle est éblouïe.

DANS presque toutes les parties de notre globe, le Souverain est tout, sa Nation n'est rien. Il n'y a point ici de nation, je n'y connois qu'un Maitre & des Sujets , difoit arrogamment un Visir à quelqu'un qui osoit lui parler des intérêts de sa Nation. En effet, une Nation privée de liberté n'est plus rien , elle est dépouillée de tout ce qui pourroit la faire connoitre, chérir & ref. pecter de ses enfants. Réduite à trembler ellememe, elle n'en impose à personne : privée de ses propres trésors, du droit de punir & de récompenser, tout le monde l'abandonne pour tourner ses regards fur ceux qu'elle a rendus les maîtres de son fort : ceux-ci s'attachent des ingrats qui méconnoissent la source de l'autorité. des richesses, des honneurs qu'on ne leur distribue qu'à condition de tenir la Patrie sous le joug. Les citoyens qui lui restent fidèles ou qui ont le courage de représenter ses droits, sont regardée

comme des audacieux, comme des perturbateurs, des hommes dangereux, & leurs châtiments paroissent justes & mérités à ceux même dont ils défendent la cause. Ainsi les Nations n'ont rien à elles, pas même leurs façons de penser, qui leur sont suggérées par ceux qui les tiennent en tutelle.

DANS des pays ainsi constitués, le Pacte ou le Contract qui lie le Souverain à fon Peuple, ne paroit qu'une chimere. Un Prince qui se croit redevable à Dieu seul de la couronne, s'embarras. fe fort peu des titres qui n'ont pour eux que la raison & l'équité. Oser parler de ce Pacte, seroit une témérité séditieuse. Ou bien si l'on admet l'existence de ce Pacte, il ne lie que les Sujets, sans aucunement gener le Souverain.

AINSI, en vertu de l'étrange Contract qui en chaîne les Peuples, ceux-ci, sans nul profit, se sont engagés à contribuer par leurs travaux à la fplendeur, à l'agrandissement, aux fantaisse d'un Maître qui, non-seulement ne s'engage à rien, mais encore, qui se réserve le droit de nuire à tous, sans laisser à personne celui de réclamer. En un mot, on diroit que dans chaque Nation il existe un etre privilégié, destiné par le Ciel à commander à des Peuples nombreux qui, transformes en automates, doivent se persuader que leurs biens, leur liberté, leur vie, ne leur appartiennent pas; qu'ils ne sont sur la terre que pour travailler sans relache & périr selon les santaisses du Dieu visible, au pouvoir duquel la Providence les abandonne.

Si les notions flatteuses de la superstition sont propres à pervertir les Princes, elles ne sont pas moins faites pour anéantir, ou pour rendre peu fûres les idées de justice dans l'esprit des Sujets:

SOCIAL. CHAP. X. par-tout on prêche aux Peuples une obéiffance passive & machinale aux volontés quelconques de leurs Maîtres les plus injustes : par tout on leur défend d'y résister; par-tout où régne le Despotilme, des Esclaves ont pour maxime qu'on n'est jamais coupable en exécutant aveuglément les ordres de son Sultan. Quelles idées de morale & d'équité peuvent avoir des hommes qui s'imaginent que la volonté d'un Tyran peut rendre l'oppression, la rapine, la cruauté légitimes? Quelles idées de la morale divine peuvent se former des êtres, à qui l'on dit que Dieu protege des Tyrans, & veut qu'ils soient obéis?

Les conventions de la plupart des Peuples de la terre avec leurs impitoyables maîtres, ressemblent assez à celles d'un voyageur qui, attaqué dans un bois par des brigands, leur abandonne tout pour obtenir la vie, & qui se trouve.encore en outre obligé de travailler pour eux, & de porter le butin qu'ils lui ont enlevé. Tout Defpote, tout Souverain injulte le possede qu'un titre frauduleux que la crainte seule force ses Sujets de reconnoître; ils n'osent pas examiner ce titre, & encore moins l'annuller; parce qu'ils s'imaginent que les efforts qu'ils feroient pour récupérer leurs propres droits, les rendroient encore plus malheureux qu'ils ne sont. Voilà la position dans laquelle se trouvent tant de Nations affervies; elles ont rarement le courage d'espérer un sort plus doux. Le plus souvent elles s'habituent tellement à leurs chaînes, qu'elles n'imaginent point qu'il soit possible de s'en passer. La Tyrannie la plus marquée, les injustices les plus criantes, les violences les plus manifestes finissent par ne point révolter, & pa-

roiffent à la longue des actes d'un pouvoir légi. time à des Peuples entiers. L'esclavage dégénéré en habitude, est un mal incurable. L'univers est rempli d'esclaves contens, assez laches pour aimer leurs chaînes, assez fous pour en rire, assez bas pour s'en glorifier. Les Turcs respectent, comme Dieu lui-meme, les Sultans dont à tout moment ils éprouvent les frénésies ; ils attachent de l'honneur à périr par leurs ordres, chez eux la fûreté personnelle est réputée le partage igno.

ble des hommes les plus vils (30)

Si l'on ne connoissoit pas les effets de l'habitude fortifiée par l'ignorance, rien ne devroit paroître plus étonnant que la facilité avec laquel. le les hommes s'accoutument au gouvernement le plus injuste. A force d'éprouver les coups de la puissance, du crédit, de la grandeur, les idées d'équité s'effacent totalement des esprits, ou plutot ne peuvent jamais s'y former. On s'imagine qu'il est dans la nature, des êtres à qui tout est permis, & qu'il en est d'autres qui sont faits pour tout souffrir de la part des premiers. Rien de plus rare que des hommes qui se fassent des idées vraies de l'équité : si leur nombre étoit plus grand, on verroit bien moins de Tyrans & d'Esclaves sur la terre. L'ignorance & la paresse des hommes, voilà les seuls appuis du pouvoir absolu & de la fausse Politique.

C'EST encore l'ignorance, la paresse, l'incapacité des Souverains qui les font soupirer après

(30) Les habitans de l'Empire de Maroc regardent comme un grand honneur de périr par les ordres du Monarque; & se persuadent que ceux qu'il tue de sa propre main vont droit en Paradis.

SOCIAL. CHAP. X. un pouvoir absolu. Il faut de la vigilance, de la justice, de la fermeté pour gouverner un Peuple: il ne faut que de la force pour le tyranniser. Si l'inexpérience & l'inertie font les Despotes, elles font aussi les Esclaves. A l'aide du Despotisme, le Souverain est dispensé du soin de rien apprendre; le plus inepte & le plus pervers se trouve aussi capable de commander à des Nations, que le Prince le plus fage & le plus

Dans le plus grand nombre des Nations, le Monarque est trop fier pour s'abaisser jusqu'à gouverner ou régner par lui-même. Communément il ne semble fait que pour jouir dans la mollesse & dans l'oisiveté, du travail des Nations; pour recevoir en idole leur encens, leurs tributs, leurs hommages ; pour végéter dans l'indolence , ou pour diversifier ses ennuis par des plaisirs achetés aux dépens de la sueur & des larmes de ses Sujets. On diroit que la plûpart des Princes ne sont au monde que pour qu'on place à leur insqu.

RIEN de plus rare qu'un Souverain qui se donne la peine de remplir les fonctions de son tat. L'éducation qu'on donne aux maîtres de la erre, les rend communément plus propres à être ux-memes esclaves, qu'à gouverner les autres; ls ne sont le plus souvent dans les mains de leurs Ministres, de leurs Courtisans, de leurs Sultanes, que des automates que chacun à son tour fait nouvoir à son gré. C'est rarement à son Mo-

<sup>(31)</sup> Les Siamois ignorent le nom du Souverain régnant: hand ce Prince donne audience, il ne parle point, il s'ex-

SYSTEME

narque, c'est à ses Visits que les Nations sont af servies. Un Prince sans lumieres, quand même il n'auroit pas de passions dangereuses, adopte aveuglément toutes celles des Femmes, des Eunu. ques, des Proxénètes, des Favoris qui le gouvernent lui-même: le Souverain & son Etat sont chaque jour immolés à leurs intrigues, à leurs complots, à leurs folies criminelles. Le Sultan redoutable n'est souvern que le premier esclave de l'esclave qui trouve le secret de s'emparer de lui. (32)

Sous des Princes sans talents les Ministres sont les Rois. Ainsi, les Souverains ne dessent le Despotisme, qu'asin de mettre leurs esclavs à portée de se rendre leurs maîtres. Un Prêtre ambitieux parloit bien en Ministre quand il dissi à son Monarque, que se Maieste ne pouvoit être coupable devant l'ieu tant qu'elle suivoit l'avis à son conseil (33). Ailleurs ce Politique admit insinue à son maître qu'il doit bien se gardes d'appeller au Ministère ou aux grandes place des gens de bien, parce qu'ils ne sont pas est faciles en affaires. Des Princes à qui l'on part sur ce ton, sont ils donc des Monarques? N'elsce pas leur conseiller sans détours d'abandonnes

(32) Pline (hist. nat. liv. chap. 30.) assure qu'un Perdi d'Ethiopie conséroit la dignité royale à un chien, auquel rendoit les honneurs divins : c'étoit par ses mouvement que l'on jugeoit de ses intentions (mous ejus imperiants ranter). Quelqu'un disoit que, si les Rois étoient les image de la Divinité, la plupart d'entr'eux ne lui ressembloient su parce qu'ils laissoient tout faire aux causes secondes.

(33) Voyez le Testament Politique du Cardinal de le chelieu,

SOCIAL. CHAP. X. à d'autres les renes du Gouvernement, que leurs mains débiles font incapables de foutenir? Les Rois seroient-ils donc trop grands pour gouverner eux-mêmes ? Quel attachement peut attendre de son Peuple, un Prince qui l'abandonne aux vexations, aux caprices, aux cabales de quelques tyrans subalternes, & qui ne paroît exister que pour donner la sanction royale à leurs oppressions? Quelle considération personnelle peut s'attirer un Souverain qui, par sa négligence & son apathie, semble annoncer à toute la terre qu'il n'est pas fait pour régner ? Enfin quelle reconnoissance peuvent attendre de ceux mêmes qu'ils comblent de faveurs & de graces, des Princes qui, incapables par eux-mêmes de faire du bien , ne le tont que fur les suggestions ou par les intrigues de ceux qui les entourent?

Dans toutes les Nations policées, les loix privent un citoyen en démence de la faculté de gérer fes propres affaires; il n'en est pas de diroit que les Peuples, pour être gouvernés, importe peu que celui qui regne sur eux soit rainporte peu que celui qui regne sur eux soit raila stupidité, ni la folie la plus complette n'ôtent des Nations célébres aimer mieux devenir la chie la plus affreuse, que de priver des Princes en démence du droit de régler le fort des hu-

UNE maxime ancienne dit que le bien-être du

(34) Yoyez Mezeraj, Hiff, de Charles VI.

SYSTEME Peuple doit être la loi supreme. (35) Par le ren versement qu'introduit une Politique absurde, on est parvenu à faire croire que le bien - être de ceux qui gouvernent doit etre la premiere des loix; d'après ces principes on voit que les Princes se sont habilement subrogés à la Société; ain. si, servir l'Etat, c'est servir celui qui a conquis l'Etat & qui souvent le traite en pays de conquete: la grandeur d'ame, l'honneur, la valeur consistent à braver pour lui les dangers & la mort: le devoir du citoyen & du noble est de se facrifier à ses ordres les plus injustes, à son am. bition effrénée, & plus souvent encore à celle de ses Ministres. Le genre humain n'est-il donc fait que pour être le jouet du caprice de quelque individus ! (36)

(35) Salus Reipublica suprema les estoi

(36) Humanum pancis vivit Genus.

LUCAN. LIB. 4



# CHAPITREXI

De la Guerre.

S1, comme on vient de voir, l'inertie, la mollesse, l'oissveté des Princes est souvent suneste aux Nations, leur activité, quand elle n'est pas tempérée par la justice, la prudence, les intérets de l'Etat, est tout autrement destructive pour elles. On a déjà fait remarquer ci-devant que les chefs des Peuples les plus civilisés n'one pu encore se guérir de la frénésse de la guerre, qui décèle en eux des dispositions vraiment sauvages, & directement contraires au bonheur des Sociétés pour qui la paix sera toujours le plus grand des biens.

Est-IL rien en effet qui mette plus d'obstacles la félicité publique, aux progrès de la raison humaine, à la civilisation complette des hommes, que les guerres continuelles dans lesquelles des Princes inconsidérés se laissent entraîner à tout moment? C'est dans cette Politique vrais ment barbare & déraisonnable, que nous trouverons la fource des maux les plus cruels & les plus durables qu'éprouvent les Nations.

Les loix de Crete & de Sparte n'avoient rapport qu'à la guerre, & sembloient supposer que la paix n'étoit pas faite pour les hommes. Les Gouvernements modernes semblent avoir conservé le même esprit. On diroit que les Nations n'ont été placées sur la terre que pour se hair,

CHA

se tourmenter, se détruire les unes les autres; le repos est pour leurs chefs un état violent dont ils imaginent mille prétextes pour fortir. Par un effet de cette manie toujours subsistante, & les Peuples & les Rois font dans une misere continuelle; au sein même de l'abondance, ils ne jouis. fent de rien; les Nations les plus opulentes se dépeuplent, se ruinent en pure perte & n'ont presque jamais le tems de se remettre des se. cousses fréquentes & douloureuses que leur don. nent des maîtres destinés à les conduire paisible. ment au bonheur: elles ressemblent à des mala des que l'imprudence de leur régime replonge? tout moment dans des rechutes, parce qu'une convalescence trop courte n'a pu les rétablic Ce n'est communément que la nécessité, c'està dire l'impossibilité de continuer la guerre; a n'est qu'un épuisement total des ressources, qui déterminent les Princes à la paix : cette paix, toujours inquiette & peu sûre, ne semble être elle-même destinée qu'à recueillir de nouvelles forces pour combattre de nouveau. Aussi-tot qu'une Nation commence à respirer, à rétablit fon commerce, à se livrer à l'industrie, à cultiver ses terres, un vertige de cour vient tou d'un coup arrêter tous ses projets: les campa gnes sont dépeuplées pour former des armées des impôts accablants écrasent le cultivateur le commerce est détruit ou gené; toute activité est fuspendue; tout tombe dans la langueur; l'attention du Gouvernement, absorbée par guerre, ne peut se porter sur aucun des objet nécessaires au bien-être intérieur.

Par une suite des préjugés sauvages dont le Peuples sont imbus & que ceux qui les gouve

SOCIAL. CHAP. XI. martiale est presque la seule que l'on donne aux Princes, ainsi qu'aux Grands dont ils sont environnés: on ne seme & l'on ne cultive que rarement en eux les vertus pacifiques; elles paroifsent ignobles au Souverain, & sont dédaignées par une Noblesse impétueuse, à qui l'on persuade que c'est uniquement dans le courage que consifte l'honneur. C'est ainsi que le Prince & sa Cour s'accoutument a trouver de la gloire dans la violence, & ne voyent point d'amusement plus digne d'un grand cœur que d'exterminer des hommes. D'après ces notions fatales dans lesquelles tout conspire à entretenir les Rois & ceux qui les approchent, les Nations sont entraînées dans des guerres perpétuelles par des maîtres dout on a fait des tigres altérés de fang, qui ne connoissent rien de plus beau que d'en répandre, &

que le calme jetteroit dans l'inaction & l'ennui.

D'un autre côté le Despotisme a toujours befoin de soldats pour se maintenir; c'est un état
de guerre d'un Maître allarmé contre des Esclaves chagrins qu'il faut retenir sous le joug. Mème durant la paix le Despote, entouré d'une
cour avide & de ses cohortes, n'est il pas continuellement occupé à combattre les loix, la liberté de son Peuple, à réprimer les plaintes que
ses oppressions penvent exciter? C'est par la force qu'on soutient un Gouvernement établi par la
force. C'est, comme on a vu, par la conquète
que le Despotisme s'introduit, ainsi les Princes,
pour la plupart, vivent dans leurs Etats comme
dans un pays conquis dont ils craignent la révolte.

Sous prétexte de veiller à la défense de l'Etat,

les Gouvernements tiennent fur pied en ton tems des armées nombreuses, dont le but re est de perpétuer la tyrannie. Si les Nations prenoient les armes que pour leur propre de fense, pour leur propre sûrete, pour leurs inte rêts véritables, en un mot, pour des causes légi. times, les guerres feroient très peu fréquente, En effet, à quoi font dues ces guerres périodi ques qui dépeuplent, appauvrissent, enfanglan tent à tout moment la terre, & qui en font | féjour du carnage? C'est à l'ambition des Rois, à leurs prétentions injustes, à leur cupidité sans bornes, à leur désœuvrement inquiet, à Pincapa, cité, où ils se trouvent pour l'ordinaire, de s'oc cuper en paix du bien être intérieur de leur pass. Pour jouer un grand rôle dans le monde; pour faire valoir des titres frauduleux ou douteux, fouvent même dans la vue de faire une vaine ps. rade de puissance, ils immolent à leurs intéres personnels, à l'agrandissement de leurs familles, à leurs vanités enfantines, à des jalousies mi fondées, à des rêveries, le repos, les forces, les richesses, l'industrie, la félicité de tout m Peuple.

Que les mobiles des plus grands événement de ce monde sont faits pour paroître petits au yeux de la raison! Des disputes sur l'ériquette, des prétentions puériles, des querelles de preséance, la mauvaise humeur d'un Ministre ou de ne Maîfresse, l'impertinence d'un Ambussadem la brutalité d'un Pirate ou d'un Corfaire, un mo mal entendu; en voilà plus qu'il n'en faut pou

mettre le monde en feu!

La guerre n'est juste, que quand elle est nées faire: la guerre est nécessaire, quand le bien in

SOCIAL. CHAP. XI. d'une Nation est véritablement en danger. Une Nation est en danger, quand des voisins injustes veulent la priver d'un Gouvernement équitable, d'un Prince nécessaire à son bonheur, de la liberté, de la jouissance de ses droits légitimes. Enfin la guerre est juste & nécessaire, lorsque fans elle on ne peut être assuré de la paix. (37) Une guerre est injuste, quand elle n'a pour objet que d'étendre la puissance, de faire valoir les prétentions peu fondées, de contenter l'avidité, de repaitre la vanité, d'augmenter la puissance, déjà trop étendue d'un Souverain sans équité, dont les intérets n'ont rien de commun avec ceux du Peuple qu'il gouverne. Les Nations font quelquesois des guerres très-injustes pour agrandir les tyrans contre qui elles auroient les plus justes droits de la faire.

Les Nations sont-elles donc faites pour se ruiner & s'égorger dans des querelles qui ne devroient aucunement les intéresser ? En seront-elles plus heureuses de ce que leur chef possédera une ville, ou même une Province de plus? La déense rigoureuse de jamais prendre les armes pour agrandir au dehors, devroit être une loi fon-lamentale & irrévocable pour toute Nation pruiente & raisonnable: elle mettroit les Souverains tans l'heureuse impossibilité de troubler leur tranquillité mutuelle. Un Peuple affez sage pour s'imposer une loi pareille, deviendroit bientôt l'arpitre & l'ami de tous les autres: au moins ne setoit-il pas à chaque instant la victime des préten-

(37 Justum est bellum quibus est necessarium, & pia ara na quibus nulla nisi in armis relinguitur spes. Voyez Tit. Liv. Lis. IX. CAP. 1;

TIS S.YSTEME zions personnelles de ses maîtres, à qui commu

nément le sang humain ne coûte rien.

De même que nul homme ne peut servir deux maîtres, nul Prince ne peut bien gouverner deux Etats. Un Souverain qui veut régner avec sages. se sur un Peuple quelconque, n'a-t-il donc pas dé jà suffisamment d'affaires? Augmenter les Etats, ce n'est jamais qu'augmenter la difficulté de les bien gouverner, & mutiplier les prétextes de la guerre. Que les divers Etats dont ce globe est composé seroient petits, s'ils étoient proportionnés aux talens de ceux qui les gouvernent! s'il est si peu de gens qui sachent régler sagement une famille, est-il surprenant que si peu de Souverains sachent régler sagement un Etat? La vast te étendue d'un empire y amène tôt ou tard le del potisme, & le despotisme tôt-ou-tard amène si destruction.

Quels motifs réels des Nations pouventelles avoir d'ètre ennemies les unes des autres? Est d'rien de plus contraire à l'équité, à l'humanité, à la raison, que d'entretenir entre les Peuples ces haines héréditaires, absurdes & déraisonnables qui divisent les malheureux habitans de la Terre? Chaque pays ne fournit-il donc pas à ses habitans de quoi déployer leur industrie & leurs talents? Chaque Etat n'offre-t-il pas à tout Prince raisonnable un assez vaste champ pour execus sons? Est-ce une preuve de sagesse en lui, que de ne savoir s'occuper qu'à faire des malheureux, incapables de lui procurer à lui-même ni grandeur, ni puissance, ni bonheur?

Dans toutes les guerres, les Souverains pretendent n'avoir jamais pour but que le bien un

SOCIAL. CHAP. XI. futur ou la sûreté de leurs Etats, le maintien de la balance du pouvoir, le désir d'augmenter le commerce & les richesses de leurs sujets. Les imprudents! ne voyent-ils pas que ces guerres entreprises par l'avidité, ne tendent qu'à dissiper tout d'un coup des forces subsistantes, des richesses toutes acquises, pour en acquérir d'incertaines & d'imaginaires? Rien de plus rare que de voir les acquisitions & les conquêtes dédommager véritablement des dépenses qu'elles ont coutées; la Politique des Princes se borne communément à faire de très - petites choses avec de très - grands moyens. Les succès les plus éclatans ne font pour l'ordinaire que diminuer des forces réelles, pour s'en procurer d'idéales. La balance du pouvoir n'est dans le vrai, qu'une balance de foiblesse. Les Princes par leurs guerres ne font que s'énerver réciproquement, & fouvent le vainqueur est plus à plaindre que le vaincu. (38) Faire la guerre, c'est répandre les trésors amassés par le commerce & l'industrie de ses propres Sujets, fur des Nations qui n'ont ni commerce ni induftrie; c'est enrichir des Peuples étrangers à ses propres dépens : avoir de grands fuccès, c'est augmenter le nombre de ses ennemis & des jaloux, fous les efforts desquels on se verra quelque jour forcé de succomber. Tout Prince ambitieux, toute Nation avide deviennent bientôt des ennemis communs, dont la puissance fait ombrage, & qu'on cherche à détruire. Ainsi les guer-Towns to State a Li H 4

(38) Un homme d'esprit disoit que la balance de l'Europe consiste dans les sotises qui se sont de toutes parts. Cicéron a dit. In quorum bello solum id scires esse miseriorem qui vicisse,

res les plus heureuses n'amenent point la paix; elles amenent des guerres nouvelles excitées par la défiance & les craintes, qu'une ambition re. muante fait naître dans les esprits voisins. De là cette inquiétude universelle répandue dans tous les Gouvernements, qui les force de tenir en tout tems sur pied des armées formidables, éga. lement ruineuses pour tous les Etats, & dont l'effet est de rendre la paix même inutile aux Nations.

Pour conquérir une nouvelle Province ou pour s'agrandir, afin de jouer un plus grand ro. le parmi les puissances qui l'entourent, un Souverain belliqueux s'expose quelquesois à perdre ses anciens Etats. Nonobstant l'extravagance d'un jeu si périlleux, auquel les Peuples ou les Loix devroient fortement s'opposer, le hazard ou ses talents le fauve de ce danger : de retour dans son Pays que fera-t-il? Il fait qu'une guerre attire une autre guerre ; il fent la nécessité de faire bonme contenance, afin d'en imposer à ceux qu'il vient de dépouiller: il se voit donc forcé de temir fur pied des légions fans nombre ; il lui faut bien plus d'hommes que son Etat n'en peut sournir; il lui faut plus d'argent qu'il n'en peut obtenir par des impôts raisonnables ; alors il dépeuple ses campagnes & ses villes pour avoir des soldats; pour remplir ses trésors, il est forcé d'employer la violence & la fraude; tout est écrasé par ses concussions; il a une Province de plus, mais son Domaine ancien est totalement ruiné; il se croit plus puissant, & tout devroit lui montrer qu'il est reellement plus foible; il a l'ambition de fonder un grand Empire, mais il commence par le détruire, & il ne laisse à sa postérité que l'avantage

SOCIAL. CHAP. XI. de gémir pendant des siècles, des funestes effets de son humeur inquiete & de ses immenses travaux. Voilà donc ce qu'on appelle un Héros, un grand Politique! tout homme fage l'appellera un insense, un mauvais calculateur, un stéau du genre humain.

Le vulgaire stupide a de tout tems admiré & révéré comme des Héros & des Dieux quelques brigands célébres que l'histoire ne nous fait connoître que par leurs affreux massacres. Quels droits peuvent avoir à l'estime des hommes, tant de Gladiateurs mémorables qui, comme les déluges, les volcans & les contagions ne se sont illustrés que par leurs tristes ravages? Quelles idées sauvages de gloire peuvent s'être formé des etres affez extravagants pour nous vanter les hauts faits d'un Alexandre, d'un César, d'un Pompée!

On dit que Tamerlan ne livroit des batailles que pour se procurer le merveilleux plaisir de former des pyramides avec les têres de ceux qu'il avoit égorgés. Néron, ce Tyran renommé par sa folie cruelle, dans un moment de ca-

(39) Pline nous apprend que le grand Pompée, après avoir triomphé de plusieurs Peuples de l'Asse, bâtit de leurs dépouilles un Temple à Minerve, à l'entrée duquel il fit mettre l'inscription suivante : bien digne d'être approuvée mettre l'inteription luivante: Dien digne d'etre approuvée par des Romains. Cn. Pompée le Grand général, après avoir terminé une guerre de trenie ans; après avoir défais, mis en fuite, tués & faits prifonniers deux millelons cent QUATRE VINGT TROIS MILLE HOMMES; après avoir coulé à fond ou pris huit cent quarante fix vaisseaux; après avoir sonnie mille cina cont tronte huit viilles er forterelles: après avoir formis mille cinq cent trente huis villes & forteresses; après avoir subjugué tous les pays contenus entre la mer rouge & le palus méotide, s'acquite justement de ce væu à Minerve. Voyez Plin. Hist. Natur. Lin. VII. C. 36.

price fit mettre le feu à la ville de Rome, tandis que du haut d'un monument élevé il contemploit les flammes qui réduisoient sa capitale en cendres. Il n'est personne qui ne frémisse de cette action aussi barbare qu'insensée; cependant combien de Princes également détestables, ont été célébrés dans l'histoire pour s'être amusés à mettre tout l'univers en flammes! Combien de conquérants fe sont fait un passe-tems de détruire des Villes, de ravager des Provinces, de jouir, du haut de leurs Trônes, des malheurs du genre humain! Que de Nérons dans le monde, à qui les hom. mes ont la sotise d'adjuger des lauriers! Combien de Prince inquiets semblent, comme Caligula, se plaindre de ce que leur régne n'est point marqué par de grandes calamités.

La plupart des Nations seroient en droit d'a. dreffer à leurs maîtres sanguinaires le discours qu'un Derviche ofa tenir à Kouli-Kan, dans le mo. mest où ce vainqueur barbare de l'Indostan ordonnoit le massacre des habitans de Dehli. Si tues un Dieu, agis en Dieu. Si tu ès un Prophète, conduis-nous dans la voie du salut. Si tu ès un Roi, rends ton peuple heureux & ne le détruis point. La réponse du conquérant est conforme à celle que pourroient faire tant de héros glorieux devant lesquels l'univers s'extasse. Je ne suis point un Dieu, & je n'agis point en Dieu. Je ne suis point un Prophète, chargé de montrer la voie du salut. It suis celui que Dieu envoie aux Nations qu'il a résolu

de visiter dans sa colere.

PEUPLES inconsidérés! poussez des cris de joie; allumez des feux; faites chanter vos triomphes par vos Poetes; rendez au ciel des actions de graces pour tant d'hommes que vos guerries

SOCIAL. CHAP. XI. ont eu le plaisir d'égorger. Eh! ne voyez-vous pas que le sang de vos concitoyens, cruellement prodigué, s'est melé avec celui de vos ennemis prétendus! hélas! bientôt vous allez pleurer de vos propres fuccès. Ils ont dépeuplé vos campagnes: ils vont forcer vos maitres de vous accabler d'impôts. Votre postérité malheureuse se ressentira pendant des siècles de vos cruelles victoires. Retenez donc pour toujours la fougue de vos chefs imprudents; qu'ils fe défabusent ainsi que vous, de ces idées fausses de gloire, qui ne font de leurs contrées que des déserts, & de vos villes que des féjours de larmes.

Quel est, en effet, le cœur honnête qui ne seroit point déchiré à la vue du détail immense des calamités que la frénésie ambitieuse d'un seul homme produit souvent en un instant dans le monde! Quel affreux tableau pour une imagination sensible que celui qui ne présente que des villes embrasées, des campagnes fumantes, des laboureurs en pleurs, levant leurs bras au Ciel en voyant les moissons, les fruits de leurs travaux devenir en un instant la proie des flammes, des meres éplorées arrachant leurs filles tremblantes des mains du soldat effréné! Quipeut penser sans frémir à la longue suite de douleurs propagées dans toute une nation par la destruction subite de tant de milliers d'hommes, de peres de familles, de parents, d'amis, qu'une seule bataille fait disparoitre? Périssent donc ces Monstres qui d'un œil sec ordonnent ou contemplent de pareilles horreurs! Périsse à jamais l'ambition qui sacrifie l'élite d'une Nation, le repos d'un Etat, la félicité publique, au désir insensé de laisser un nom fameux dans l'histoire! Que les hommes qui ont

SYSTEME

le front de chanter ces forfaits soient eux-mêmes

voués à l'opprobre éternel!

Puisque les Ministres du Très-Haut nous affurent que la Religion est un frein si puissant pour contenir les passions des Rois, que ne s'en servent ils pour rappeller à la justice, à l'huma. nité, à la charité tant de Potentats indomptés qui ne semblent placés sur la terre que pour la désoler? Au lieu de benir lachement les drapeaux de la guerre, pourquoi les Pretres d'un Dieu de Paix ne les déchirent-ils pas sur ses autels? ou du moins, pourquoi ne lancent-ils pas leurs anathêmes contre ceux qui ont la cruauté de prodiguer sans vraie cause la vie des citoyens? Toute ame honnete elt consternée, en songeant à l'étonnante facilité avec laquelle un Prince, du fond de son cabinet ou serrail, signe un arrêt de mort contre des millions de ses Sujets. Est-il sur ce globe malheureux un seul pouce de terre qui n'ait été à plus d'une reprise engraissé de sang humain!

Ainsi, ne cherchons pas dans la colere des Dieux, les causes des dépopulations, des famines, des revers, de la ruine & des misères de tant d'Etats. D'où vient que dans les contrées les plus favorisées du Ciel, l'on ne rencontre à chaque pas que des solitudes effrayantes, habitées par quelques poignées de malheureux qui languissent fous le poids de l'indigence ? Est-ce donc les puissances invisibles que ces Peuples doivent implorer pour demander la fin des infortunes qui les accablent? Non sans doute, des guerres interminables, les rigueurs d'un Despotisme insensé, l'arbitraire de l'impôt, les extorsions des traitans, l'injustice des gens en place, l'indolence ou l'infensibilité des Princes, ainsi que leur ambitieuse

SOCIAL CHAP. XI. activité, les conseils affreux de leurs Ministres, les frénésies que les préjugés inspirent aux Nations; voilà les véritables causes des maux dont ce monde est le théatre. Les Dieux seroient rarement irrités contre les hommes, si ceux qui les gouvernent avoient de l'équité.

Les voyageurs nous disent que dans presque toutes les Nations sauvages, un malade fait appeller à son secours des jongleurs, des sorciers ou des prètres, à qui l'on suppose du crédit sur les esprits malins, que l'on croit les auteurs des accidents les plus naturels qui arrivent aux hommes. Sous prétexte de chaifer la maladie, ces fourbes prononcent des conjurations en langage inconnu, invoquent les esprits, seignent de converser avec eux, poussent des hurlements affreux, étourdissent le pauvre infirme par des bruits effrayants, font mille contorsions & singeries, enfin forment des danses auxquelles, nonobstant fa foiblesse, ils forcent le malade de prendre part, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue, il tombe à terre, d'où souvent il ne se relève jamais. Quelque soit le succès du remède, le médecin est payé; il en est quitte quand le malade est mort, pour dire à ses parents que les puissances invisibles acharnées à fa perte n'ont pas voulu s'appaiser. Cette méthode ne ressemble-t-elle pas à celle que fuivent les Prêtres des Nations les plus éclairées? C'est toujours par des prieres, des conjurations, des cérémonies, qu'ils promettent aux Peuples de faire cesser leurs infortunes. C'est toujours à la colere du Ciel, qu'ils attribuent la durée des maux, qui ne sont dûs qu'aux délires d'une administration insensée.

Si c'est dans l'erdre physique de l'univers que

& des soins d'une Providence remplie d'intelligence, de puissance & de bonté, quelles incertitudes ne doit pas jetter sur ces preuves le désordre moral & politique dont ce monde est continuellement

le théatre? L'ordre moral, l'ordre politique, la bonté permanente des Princes & des Gouvernements, les vertus des Citoyens auroient-ils donc

fait moins d'honneur à la Divinité, que le mou-

vement réglé des Astres, que le retour périodique des Saisons? Le Dieu qui gouverne la nature &

qui régle les destinées des hommes, seroit-il moins

bien représenté par des Souverains justes & bons,

que par des Tyrans impitoyables, par des Sultans

avides, par des Conquérants farouches, perpé-

tuellement occupés à ravager la terre, à troubler

la paix & l'ordre des Sociétés? Ge Dieu puissant

eût-il moins clairement manifesté sa puissance, en

forçant les Princes & les Peuples à faire le bien,

qu'en forçant les planètes à décrire une route invariable? N'eût-il pas été plus avantageux à

l'homme d'ètre nécessairement déterminé à la

vertu dans chaque instant de sa durée, ou de

plaire nécessairement à son Dieu, que de jouir

de la funeste liberté de se déterminer au mal &

d'encourir par là la colere du Ciel?

#### CHAPITRE

Du Machiavelisme, ou de la Persidie en Politique.

A fuperstition & la flatterie ayant changé les Souverains en des êtres d'une nature différente des autres hommes; en ayant fait des Divinités sur la terre, leur ayant adjugé des droits divins, ces Princes divinisés eurent une morale à part, une jurisprudence faite pour eux-seuls & incommunicable au reste des mortels. Si la religion ne produit des effets utiles que sur un trèspetit nombre d'hommes, il est évident que ce font les loix, l'éducation, l'opinion publique, la crainte du déshonneur ou du chatiment, qui contiennent efficacement le grand nombre, & qui les empêchent de se livrer à leurs passions. Le citoyen a partout quelque chose à craindre; les Princes font exempts de toute crainte, & peuvent impunément se permettre tout ce que leur intérêt leur suggére.

Un des préjugés les plus fortement enracinés dans l'esprit du vulgaire, c'est que la licence est l'appanage de la puissance. On regarde comme heureux celui qui a le pouvoir de tout faire, ou dont les volontés déréglées ne rencontrent point d'obstacles. Quoique les hommes n'osent accuser les Dieux d'injustice, cependant toutes les religions tant anciennes que modernes, les ont faits injustes, licencieux, emportés, déraisonnables;



les Théologiens en sont quittes pour dire que les Dieux ont une justice à part, ou qui ne ressemble en rien à la justice des hommes. C'est ainsi que la fuperstition, plus que tout autre chose, con tribue à renverser les idées de l'équité naturelle!

St les Dieux invisibles du ciel ont joui du droit d'être injustes ou de violer les régles de la morale humaine, les Dieux visibles de la terrese sont arrogé le meme droit, & les Peuples éblouis par l'éclat & la puissance de leurs maîtres, n'ont point ofé le leur contester. Les Souverains se sont donc fait un code à part, d'après lequel tout cri. me heureux se justifie. Les plus grands sorsaits fe pardonnent anx Princes & font applaudis par les Nations, quand elles en voyent réfulter un très. grand avantage. Voler, dans un citoyen obscur, est une action odieuse & punissable; mais faire des conquêtes, lever des impôts onéreux, ravir le nécessaire à ses Sujets, sont des actions glorieufes ou autorisées par l'usage (40). Assassiner un homme, c'est troubler l'ordre social, c'est commettre un crime digne de mort; mais affassiner des Nations entieres & conduire hardiment les Sujets à la boucherie, marque une ame héroïque qui mérite les louanges, & des contemporains, & de la postérité. Violer ses sermens, manquer à ses engagements, fausser sa parole, ne point payer se dettes, font des choses punissables par les loix & déshonorantes pour un homme privé; mais pout un Souverain, la raison d'état, le droit de bienséance, l'intérêt de la nation, le malheur des tens,

(40) Sua retinere, privata domus, de alienis certate Rigia laus eff.

TACIT, ANNAL, LIB, V.

SOCIAL CHAP. XII. sont des raisons qui l'autorisent à faire tout ce qui lui convient, sans avoir rien à craindre. Les crimes les plus noirs, les perfidies les plus horribles, les injustices & les violences les plus marquées, les parjures les plus honteux, finissent par s'adoucir aux yeux des hommes, affez aveugles d'ordinaire, pour croire que tout doit être permis ceux qui jouissent d'un grand pouvoir. Les Coups d'État sont communément des crimes dont les effets sont immenses; mais ils ne laissent pas de valoir à un Prince ou à son Ministre les titres de grands politiques & d'hommes d'Etat. En un mot, on s'est fait des idées si fausses & si perverles de la Politique, que bien des gens ont cru qu'elle étoit totalement incompatible avec la morale ordinaire; en conféquence, presqu'en tout pays elle est devenue un système de fourberies, de menfonges, de mauvaile foi, d'artifices, de violences & de crimes. On s'imagina qu'il étoit mpothble de regner ou de gouverner, en fuiant les régles de la probité.

Voila ce qui fit éclore sur la terre les prinipes destructeurs & les maximes infames du Mahiavélisme, c'est-à-dire, de cette Politique exérable qui fait que la plupart des Princes, non ontents d'affervir & de tromper leurs propres ujets, sont perpétuellement occupés à se surrendre réciproquement, à se tendre des pièges, se nuire, soit ouvertement, soit d'une façon énébreuse & cachée. D'après cette morale odieue, on ne doit pas être étonné de voir que les Nations, gouvernées par des hommes nourris ans ces maximes, n'ayent jamais pu jouir d'une tanquillité durable. Comment euffent-elles été ngtems paisibles, n'ayant d'autres garants que

des traités infidieux, auffi-tôt rompus que faits, & de la confection desquels la bonne foi su

toujours foigneusement bannie.

Si d'ailleurs tout ne prouvoit pas le peu d'est. de la Religion sur les Princes, rien ne seroit plu propre à détromper de son utilité, relativement eux, que l'étonnante facilité avec laquelle on la voit oublier leurs serments les plus solemnels, & fouler aux pieds les engagements les plus factel A juger de leurs opinions religieuses par leu conduite, on est force d'en conclure qu'ils me prisent également & les Dieux & les hommes & que la force feule est capable de les rament aux principes de la morale, faite pour régler conduite de tous les êtres de l'espèce humaine, dont jamais on ne peut s'écarter sans danger C'est aux nations qu'il appartient de la faire d ferver à leurs chefs, qui, tant qu'ils n'auront ris à craindre en ce monde, s'embarrasseront fort pu des châtiments dont on les menace dans un autre

DES Souverains & des Ministres perfides, in priment le sceau de l'infamie sur les nation qu'ils gouvernent. Un Peuple entier est, so vent à son insçu, deshonoré pendant des sièce par l'infame politique de ses Tyrans ambitieur on partage toujours les iniquités & les forsi auxquels par son silence on paroit consentir (4) Quelle idee peut-on se former de ces Nations 2

(41) Il est évident que c'est aux fourberies de la @ de Rome, & aux crimes d'une foule de Princes sans se que les Italiens sont redevables de leur mauvaise réputati Ferdinand le Catholique, Charles Quint, Ihilippe II. III. généreuse, spirituelle & noble des Espagnols, par leuren muice & leur Politique odieuse. Quidquid deliram Reger O

SOCIAL. CHAP. XII. ervies, où les crimes, les perfidies les plus avétées, les guerres les plus injustes, trouvent une foule de défenseurs & d'avocats! Quelle peut ere la morale d'un Peuple qui applaudit à tous es excès de ses Souverains les plus pervers!

Un Monarque disoit que si la bonne foi étois annie de la terre, ce seroit dans la bouche des Rois qu'il faudroit la chercher. On l'y chercheoit en vain; elle est bannie des cours : une Poitique aussi fausse que criminelle, la traite de foiplesse & de simplicité; on la croit uniquement élervée pour ceux à qui leurs forces ne permetent pas d'être injustes ou de tromper sans crain-ire les conséquences. Le seul crime en Politique, est de ne pas réussir. Ainsi l'intérêt des Tyans, c'est-à dire des plus méchants des hommes, st devenu la régle de la conduite des Rois.

MAIS que résulte-t-il enfin de cette Politique bominable? Par tant de parjures, de perfidies, l'iniquités, les Princes se rendent-ils plus heueux, plus affurés de leurs possessions usurpées, olus tranquilles sur leuts droits? Non, sans-doue; allarmés déjà sur les dispositions de leurs propres Sujets qu'ils oppriment, ils craignent leurs emblables; ils sçavent qu'il n'est point de sûreté entre des brigands dont les alliances, les amitiés, es engagements, n'ont que des intérêts variables our base, & ne sont faits que pour endormir des ivaux qu'on voudroit dépouiller. Ils n'ignorent as que la force & la ruse ne donnent pas des droite ue la force & la ruse ne puissent anéantir. Conséquemment ils vivent dans des transes continueles; ils se tiennent sur leurs gardes, ils se ruinent force de précautions, & dans l'espoir de jeuïr aissiblement un jour, ils ne jouissent de rien,

In n'y a qu'une seule morale pour tous les hommes ; elle cst la même pour les Nations & pour les Individus, pour les Souverains & les Sujets, pour le Ministre & pour le Citoyen obs. cur. La Politique la plus véridique, est toujours la plus fûre. C'est celle qui a la probité, la justice & la bonne foi pour base (42).

La droiture, la bonne soi, la franchise, la fimplicité, sont la plus fage des Politiques pour les Princes comme pour les Particuliers, même dans la constitution actuelle des choses; une Politique honnête & véridique, seroit peut-être la plus piopre à donner le change à des fourbes qui ne croyent point à la probité des autres. D'ailleurs la droiture se fait respecter de ceux-mêmes qui m'en ont pas. Le mensonge & l'obliquité son des signes de soiblesse; la franchise & la vénir

annoncent les grandes ames; elles font faits pour en imposer à ces génies rétrécis, qui n'on pas le courage d'être vrais.

QUELS exemples affreux les Souverains m donnent-ils pas à leurs Peuples, par la façondes ceux-ci les voyent agir & traiter les uns avec la autres? Est-il rien de plus propre à bannir la probité de la terre, que de voir le mépris qu'on pour elle les Princes dont les exemples influents puissamment sur la conduite des hommes? O Pris-

(42) Le Chevalier Cecil, premier Ministre de la Re Elisabeth, lui disoit que tout ce qui faisoit tort à la repu sion d'un Souverain, ne pouvoit jamais lui procurer d'ava tages bien réels. Un Ministre moderne (M. le Duc de Chi feul ) par sa façon de traiter noble & franche, a fraperendre en peu d'années à son pays, la considérations le rang qu'une guerre très-malheureuse lui avoit fait puis aux veux de l'Europe.

SOCIAL. CHAP. XII. ees! n'êtes-vous pas les vrais corrupteurs de vos sujets? N'est-ce pas votre Politique affreuse qui s'oppose à la réforme des mœurs? Si ces Dieux dont vous prétendez vous servir pour les effrayer & les contenir, vous en imposent si peu à vousmêmes, de quel droit vous flatteriez-vous qu'ils

en imposent à vos Peuples? (43)

PEU contents d'écraser souvent les Nations sous un sceptre de ser, les Souverains semblent encore vouloir joindre l'infulte à l'injustice. Estil en effet rien de plus insultant pour des Nations que la façon dont leurs chefs en disposent, sans klaigner les consulter? Ils les vendent, ils les louent, ils les échangent, ils les donnent en dot, i's les léguent par testament; en un mot, ils en disposeur comme des troupeaux de bêtes, qui n'ont

(43) Vitia non solum inst principes concipiant, sed eriam civitatem infundunt, plusque exemplo quam peccato nocent.

CICERO III. DE LEGIEUS.

Le Pape Clément VI par une buile du 20 Avril 1351: atée d'Avignon, donna au Confesseur du Roi de France an, & de la Reine Jeanne sa seconde semme, le pouvoir e les délier pour le passe & pour l'avenir de tous les engemens, même appuyés de serments, qu'ils ne pouroient observer sans incommodité; grace qui devoit s'é-endre à leurs successeurs à perpétuiré. Juramenta per vos institus, & per vos & eos præstanda in posterum, quæ vos i illi servare non postetis. Voyez Dachery Spicibeg. Tom. 1. Pag. 275. Paris 1661 in-4to. On sçait que l'Eglise maine a constamment enseigné que l'on ne devoit pas arder la foi jurée aux hérétiques; & que les Papes ont souvent excité les Princes à violer les traités avec des idéles, les mêmes Papes ont très-souvent délié les Sujets leurs serments de sidélité faits à leurs Souverains. D'où on voit que l'Eglise Romaine est une école de perfidies de parjures, & qu'elle met les nations d'une autre Reion, dans l'impossibilité de traiter surement avec les inces qui lui sont dévoués.

pas le droit de choisir leurs conducteurs. Stant de Princes regardent leurs Peuples comme leur patrimoine, leur héritage, leurs serfs, ne devroient-ils pas du moins être jaloux de les transmettre en bon état à leur postérité? Mais, peu inquiets sur l'avenir, les Princes ne s'occupent que du moment présent : on feroit tenté de croire qu'ils ne voyent après eux que l'affreul, perspective de la dissolution du globe.

# CHAPITRE XIII.

CONTROLOGICA CONTROLOGICA (CONTROLOGICA)

Effets Physiques ou Naturels du Despotisme.

Out nous montre que c'est faute de connottre leurs intérêts véritables, que tant ét Princes font le mal, suivent une Politique suns te & méprisable, exercent sur les Peuples un de potisme destructeur, dont ils ne tardent pas à sentir eux-mèmes les esses déplorables. La pareste le découragement, la langueur, la misere, la corruption, les mécontentements des Peuples sont les suites nécessaires & fatales d'un pouvoir insersé qui, content de satisfaire ses fantaisses présentes, n'a jamais la prudence de porter sesseur

LE despote est un chef qui prétend que sa volonté seule doit régler le sort d'un Etat; mais comme cette volonté est rarement d'accord aveles regles de l'équité, il devient communément un tyran dont le pouvoir est perpétuellement aux prises avec la justice, la raison, les droits, la liSOCIAL. CHAP. XIII. 135 berté, le bien-être de son Peuple; & par conséquent agit a tout moment contre son propre intérêt.

Gouverner, comme on a vu, c'est réunir d'intérets les membres d'un Corps politique, afin de les faire concourir au bien public. Le despote les divise, sépare leurs intérets de ceux de la Patrie, & ne leur permet de travailler qu'à ce qu'il suppose utile à son intérêt particulier. Le Gouvernement conserve, désend, maintient l'as-sociation; le Despotisme la dissout. Pour gouverner, il faut de l'expérience, des soins, de la vigilance, des lumieres, de la raison, pour tyranniler, il ne faut que de la force. Pour édifier & conserver, il faut des talents & des vertus ; pour detruire, il ne faut rien. L'autorité, pour être légitime, doit être fondée sur la félicité publique & le consentement des Peuples ; l'autorité despotique n'est fondée que sur la violence & la misere publique, d'où il suit qu'elle ne peut jamais être approuvée par les malheureux qu'elle écrafe.

Ainsi le Despotisme ne peut pas être regardé comme une forme de Gouvernement; il est évidemment l'absence de toutes les formes, l'anéantissement de toutes les regles. Il ne peut être légal, parce qu'uniquement fondé sur le caprice, il est contraire aux loix naturelles qui toujours sont conformes à la justice; il est contraire aux loix civiles, qui ne peuvent jamais déroger à celles de la nature; il est contraire aux loix fondamentales d'un Etat, qui toujours doivent avoir pour objet l'adminissration équitable de l'Etat. Un Despotisme ligal est une contradiction dans les termes.

LE Despotisme est essentiellement contraire la nature de l'homme & au but de toute fociété, Il est totalement impossible qu'un mortel foible, sujet à des passions, à des vices, à des préjugés, à des erreurs, à des infirmités, ne se trompe très. fouvent sur les moyens d'opérer le bien public; un Prince infaillible & fans défauts est un être de raison, & l'expérience nous prouve que la puis sance supreme est communément bien plus pro. pre à corrompre, qu'à former le cœur & l'esprit. Tout concourt à nous convaincre que le Despo. tisme ou le pouvoir absolu est la licence, l'anar. chie, la violence d'un seul, ou de ses complices, exercée contre tous. C'est un brigandage affreux qui finit par être aussi funeste au despote, qu'à

Les ravages du Despotisme sont tracés en caracteres lisibles sur toutes les parties de notre globe. Il est aifé de reconnoître ses sinistres effets dans la dépopulation, dans l'engourdissement, dans la pauvreté, dans l'inertie de toutes les Nations qui éprouvent ses fureurs. Pourquoi des Peuples que la nature avoit placés dans un sol fertile; à l'industrie desquels tout sournissoit e'amples matériaux; que les circonstances sembloient destiner à la félicité; pourquoi, dis-je, ces Peuples languissent - ils dans l'indolence la plus lache, dans la paresse la plus honteuse, dans le découragement le plus complet ? Pourquoi font-ils privés des arts les plus nécessaires à la vie, des manufactures les plus utiles, des connoisances les plus communes? Le fol a-t-il donc absolument changé dans la Grece que nous voyons aujour d'hui inculte & dépeuplce; dans cette

SOCIAL. CHAP. XIII. Italie dont les plus belles Provinces sont désertes; dans cette Espagne qui n'offre plus au voyageur étonné qu'une terre aride, habitée par quelques mendiants vains & paresseux? Non, fans-doute; le Despotisme, à force de désordres, a vaincu la nature, & rend tous ses dons inutiles. Il a depuis longtems enchaîné & les corps & les esprits; il est parvenu à éteindre dans les cœurs toute idée de liberté; il a même anéanti jusqu'à la volonté de travailler à son bien - être. Des Princes remplis d'un orgueil puéril, & qui n'ont nulle idée, ni de la vraie grandeur, ni de la vraie puissance, se contentent de régner tristement fur d'immenses déserts où l'on ne rencontre que quelques malheureux éloignés les uns des autres. Un Souverain peut-il donc se croire grand & puissant, quand ses Etats ne lui présentent que le tableau lugubre de la foiblesse, de l'affliction & de la fervitude ? quand fes provinces deviennent le repaire des bêtes féroces, des erpents venimeux, le féjour de la contagion & de la mort?

Our, je le répéte, c'est l'avidité du Despotisme, ce sont ses extorsions, sa négligence, ses extravagances qui changent ts plus belles conrées en d'affreuses solitudes, dont elles sont disparoître l'abondance & la falubrité. Les terres abandonnées par le cultivateur produisent des famines suivies de contagions fréquentes, qui acherent d'emporter les malheureux que la fureur guerriere des tyrans avoit épargnés. Des forèts fériles & mal faines, des eaux croupissantes, des narais infectés qui répandent des vapeurs mortelles, viennent peu-à-peu remplacer des campagues riantes dont les habitans ont été forcés de se

SYSTEME

bannir (44). On diroit que les Despotes se plai. sent à repousser les dons de la nature & veulent la forcer à n'être qu'une marâtre pour leurs mal. heureux Sujets. A juger de leurs idées par leur conduite, on seroit tenté de croire qu'ils font souvent consister toute leur gloire à exercer leur méchan. ceté sur des mendiants & des pestiférés. Les pays ne deviennent falubres qu'en raison de leur culture; ils ne sont cultivés qu'à proportion de leur population; ils ne sont peuplés qu'à propor. tion du bien-etre, de l'aisance & de la liberté dont jouissent leurs habitans. Ainsi le Despotisme par. vient même à corrompre l'air & à changer la na ture du climat & du fol.

EST-IL une maxime plus fausse & plus détes. table que celle de tant de Princes à qui l'on per fuade que, pour rendre les Peuples plus dociles

(44) Tous ceux qui ont été en Italie connoissent les dans screux effets des Marais Pontins qui se trouvent dans l'étatde L'Eglise entre Terraine & Nettuno dont l'effet est de répande des exhalaisons pestilentielles qui chaque année sont périt beaucoup de monde. On a calculé que le desséchement de co Marais donneroit deux millions cinq cent mille pieds quarés de bon terrein, capable de garantir pour toujours les terres du Pape des frequentes difettes & des contagions dont elles sont ravagées. Mais jamais jusqu'ici les Pontifes n'ont daigné consacrer la somme modique de cinq cent mille li vres à ce projet utile, dont l'exécution passe pour site à facile. C'est ainsi que la négligence & l'avarice perpétueu les malheurs physiques & moraux de l'espece humaine?

Molesworth a remarqué que depuis l'établissement du Del potitme en Dannemarck, il y règne des Epidémies cauce par la mauvaite nourriture du Peuple.

On peut observer que dans les pays libres, il regne de propreté que dans les pays affervis; les esclaves se négli gent , la propreté est le fruit de l'aisance & contribue à

SOCIAL. CHAP. XIII. il est avantageux de les tenir dans la misere! Un Souverain se trouve tôt ou tard cruellement puni, quand il prete l'oreille à cet affreux principe, dont la pratique n'est propre qu'à jetter, ou dans une inaction mortelle, ou dans un désespoir dangereux dont il peut devenir lui-même la victime; en attendant il s'appercevra bientôt qu'un Souverain ne peut être ni aimé, ni considéré, s'il n'a fous ses ordres que des esclaves mal-sains, af-

famés & mécontents de leur fort.

Pour être aimé des hommes, il faut leur faire du bien. Cette maxime si simple & si démontrée est pourtant méconnue du plus grand nombre de ceux qui gouvernent les hommes. Ils femblent avoir adopté la maxime d'un Tyran qui difoit, qu'ils me haissent pourou qu'ils me craignent (45). Le Souverain qui néglige ses sujets leur devient indifférent. Le Tyran qui les opprime, leur devient odieux : celui qui joint l'opiniatreté à la Tyrannie, les réduit au désespoir & doit tout craindre pour lui-meme : des esclaves irrités par des rexations continuelles, qui ne connoissent le nom terrible de leur Maitre que par des ordres cruels, à qui ce Maître ne parle dans ses édits que pour leur annoncer de nouveaux malheurs, de nouveaux impôts, peuvent-ils donc aimer la fource de leurs peines? Seront - ils sincèrement attachés à un Prince dont on ne les entretient, que pour les épouvanter & pour arracher le pain des mains de leurs enfans?

(45) Oderint dum metuant. Mais le Tyran, suivant Séneque, est forcé lui-même de craindre ceux qui le craignent. Qui sceptra duro sævus imperio regit Times timentes: metus in auctorem redit. VOYEZ SENEC, ORDIP. V. 705.

It faut qu'un Souverain soit bien méchant ou bien aveugle, quand il n'est point aimé. Les Peuples éblouis par la pompe & le faste dont la grandeur est entourée, respectent toujours la Puis. fance Supreme, & font naturellement portés à la chérir & à se glorifier de son éclat. Il n'y a que l'excès & la continuité du mal qui détruisent ces idées, & qui portent les Sujets à la haine. Au milieu des rigueurs les plus marquées, ils cherchent encore à disculper leurs maîtres; ils aiment mieux croire qu'ils ignorent leurs maux, que d'o. fer les accuser d'en être les auteurs. N'est-il pas bien barbare de se servir de ces dispositions me mes pour tout ofer? Un Roi de Castille disoit, qu'il craignoit bien plus la haine de son Peuple, que le fer de ses ennemis.

Si l'on en juge par leur conduite inquiette & par les dépenses énormes qu'ils font pour mettre leurs personnes en sureté, on est forcé de dire que les Peres des Peuples vivent souvent dans leur famille comme s'ils se croyoient entourés d'ennemis (46). Inaccessibles à leurs sujets; environnés d'une triple rangée de fatellites, ne semblent-ils pas annoncer ouvertement le peu de confiance qu'ils ont dans ceux qu'ils devroient regarder comme leurs enfans? Un Prince peutil être mieux gardé, que par la tendresse de tout un Peuple intéressé à la conservation de ses jours?

Les Souverains & leurs Ministres, par un aveuglement satal, regardent comme des ennemis de leur autorité, ceux qui leur mettent sous

(46) Il n'y a pas, dit Xénophon, de véritable paix enm un Roi & les Peuples qu'il tient fous le Joug. Jamais Tyran no fa fo fier à des traités.

VOYEZ XENOPH, DIALOG, DE LA CONDITION DES ROIS

SOCIAL. CHAP. XIII. 141 les yeux les dangers évidents d'une politique aussilicontraire à leurs propres intérets qu'à ceux des Nations, dont elle anéantit l'amour. Ne sentironties jamais que les loix qu'ils veulent affoiblir ou détruire sont leur propre sûreté? que la liberté qu'ils veulent écrasser, est nécessaire à l'activité, à l'industrie, au développement de la raison nationale? Ne voyent-ils pas que les vrais ennemis de l'autorité sont ceux qui la rendent odicuse & qui accumulent sur elle l'indignation publique? Ensin ces hommes dont les yeux sont si perçants & lisent dans l'avenir, ne sentiront ils jamais qu'il saut semer pour recueillir?

Un mauvais Gouvernement est un champ aride & brûlé, incapable de fournir une moisson abondante. Les bienfaits de la nature ne font pas faits pour ceux qui contredisent la nature : les avantages qu'elle procure se tournent en poison pour ceux qui en abusent. Mais ainsi que la Théologie, le pouvoir despotique voudroit concilier les choses les plus inconciliables : il voudroit se faire aimer, tandis qu'il ne sait inspirer que la terreur. Il voudroit une agriculture florissante, tandis que ses impôts arbitraires découragent le cultivateur. Il voudroit de l'industrie, tandis que ses chaînes lient les bras & punissent l'industrie. Il voudroit du commerce, mais le commerce languit sans liberté. Il voudroit des Provinces peuplées, & ses guerres continuelles immolent les hommes beaucoup plus promptement que la nature ne peut les reproduire (47). Sous

(57) On dit que le Grand Condé, ayant perdu beaucoup de monde dans une bataille, dit qu'une nuit de Pacis répareroit tout cela. Mais ce Prince, tout grand capitaine qu'il pât être, étoit un mauvais calculateur. Une nuit de Paris ne

un Gouvernement injuste & vorace, l'esclave na pas le courage de se multiplier; il sait que la vie est un présent funeste, quand elle n'est destince qu'à des infortunes continuelles; il sait que don ner le jour à des enfans, c'est augmenter le poids

de sa propre misere (48).

L'Homme ne chérit son existence, que quand elle est heureuse ou peut le devenir : il s'abandon ne lui-meme & cesse d'aimer la vie, des qu'elle ne lui montre que des peines sans fin. Il est con tre nature d'aimer la violence, l'indigence & la faim, & d'en aimer les causes. Le dernier exces de l'aveuglement & de la folie est de baiser avec transport la main qui nous enfonce le poignant dans le cœur. Cependant, à la honte de l'espec humaine, la tyrannie, quelque cruelle qu'elle soit, trouve des désenseurs, des approbateurs, des soutiens. Les despotes les plus méchants, entourés de flatteurs, sont communément ceur que l'on encense le plus ; l'on espere peut-ette, à force de ramper, adoucir la férocité de ts lions déchainés; tandis que réellement on ne que la rendre plus entreprenante & plus avide Présenter la vérité aux Princes, leur monta leurs intérets, leur exposer les conséquences das

fournit point à l'Etat des hommes tout formés; sur dixe fans qui naissent il y en a tout au plus un qui parviensi l'âge de trente aus.

(48) Dans les dernières années du règne de Louis XIV. les habitans de la Champagne, accablés par les impos, récitoient chaque jour & apprenoient à leurs enfans une m mule de priere par laquelle ils demandoient à Dieu la gra de mourir dans l'année.

Dans les Etats de Maroc, & dans tout l'Empire 04 man, les gens mariés ont des fecrets infames pour n'am point d'enfans, même en usant des droits du mariage.

SOCIAL CHAP. XIV. gereuses de leur négligence ou de leurs passions; faire connoitre aux Peuples leurs droits, leur exposer les avantages de la liberté, leur annoncer la vérité; voilà les seuls remedes que l'on puisse opposer aux maux dont ils sont si souvent les vic-

## CHAPITRE XIV.

GETELETETETETETETETETETETETETE

De la Corruption des Cours.

S'IL n'y avoit point de flatteurs, il n'y auroit point de tyrans fur la terre. Les hommes, comme on l'a dit ailleurs, ne rougissent point de ce qu'ils voyent approuvé & applaudi par ceux qui les entourent. Les Princes, perpétuellement environnés de personnes disposées à flatter leurs penchants les plus déréglés, ou commettent fouvent le mal par ignorance, ou n'éprouvent aueuns remors. Ce n'est communément que lorsqu'il est trop tard, qu'ils ouvrent enfin les yeux, & sont saiss de frayeur à la vue de l'abyme qu'une complaisance criminelle a creusé sous

Le Monarque, en tout pays, est un Dieu. L'etiquette est son culte ; ses ministres sont ses Prêtres, de même que ceux de la Divinité: ces Pretres font rarement d'accord entr'eux ; ils sont chargés de rendre les oracles de l'idole, qui sont communément dictés par eux-mêmes ou par leurs propres intérêts. Trop grand pour prendre part aux affaires, le Dieu demeure ca-

ché dans son Palais devenu son sanctuaire, dont les approches sont soigneusement gardées, de peur qu'aucun profane n'ait la liberté de lui adresser ses vœux ou de se plaindre des injus tices qu'il éprouve. Le rang, la naissance, la faveur donnent seuls les entrées auprès des Prin. ces destinés à rendre la justice à tous leurs

fujets.

L'IGNORANCE & l'incapacité trop commu. nes chez les Princes, sur - tout quand ils jouis. fent d'un pouvoir abfolu, les attachent pour l'ordinaire très-fortement aux pompeuses minu. ties de l'étiquette; ils croyent que régner, c'est se faire adorer. Les cérémonies fastueuses en imposent toujours au vulgaire, lui inspirent une admiration stupide, & constituent la grandeur à ses yeux : il auroit une idée méprisable de fon Mattre, s'il le voyoit se conduire avec simplicité. En conséquence les Princes aiment à représenter; mais leur faste n'en impose pas à la raison: dans un cérémonial bien recherché, dans une étiquette orgueilleuse, dans un Monarque inaccessible, elle apperçoit pour l'ordinaire la foiblesse, la vanité, le génie rétréci d'un homme qui s'efforce de s'envelopper d'un appareil trompeur. Les Princes qui ont des talents & de la grandeur d'ame, dédaignent fouvent des frivolités qu'ils trouvent trop gênantes; le tems leur paroît trop précieux, pour le facrifier à des bagatelles puériles. Ils laissent aux Sultans méprifables de l'Afie, ce vain attirail qui n'annone que la petitesse de celui qui s'en occupe.

Un Prince qui ne se laisse approcher que par fes ministres & ses courtifans, peut se tenir af suré que jamais la vérité ne pénétrera jusqu'à

SOCIAL. CHAP. XIV. lui. Il n'entendra fans-doute rien d'affligeant pour son ame; les justes plaintes de son Peuple demeureront éternellement interceptées; il ne se doutera nullement que ses Sujets soient accablés, que ses provinces soient ruinées, que l'agriculture soit détruite, que le commerce soit banni de ses Etats. Toutes les voix se réuniront pour lui dire que, sous ses loix biensai-fantes, les Peuples sont contens, & que chacun s'intéresse à la confervation du meilleur des maîtres; en un mot, que rien ne manque à la prospérité de l'Etat.

L'INTÉRÊT du courtisan & du ministre injuste, est que le Prince soit foibe, inappliqué & vicieux; c'est alors qu'ils font surs d'en tirer un grand parti, ou de régner eux-mèmes. Rien de plus incommode pour une cour, essentiellement corrompue par la mollesse & l'oisveté, qu'un Prince ferme, actif, clair-voyant, ami de l'équité: rien de plus fâcheux que l'ordre & l'économie pour des valets intéresses qui vivent du désordre, qui profitent des vices & de la nonchalance de leur maître, qui font trafic de ses graces, qui ne se trouvent à leur aise que lorsque les Peuples sont accablés. Dans le langage des cours, un bon Prince est celui qui ne peut rien refuser aux affamés qui l'environnent, ou qui du moins leur permet de vexer impunément. Un bon Prince pour sa cour, est un Prince très cruel pour le reste de ses Sujets. Bodin dit avec raison, qu'un méchant homme fait souvent un très-bon Souverain. Un Roi méchant, s'il a de l'activité, est préférable à un Prince qui, faute de vigueur, se prête communément à toutes les iniquités qu'on veut lui suggérer.

Le faste, le luxe, les profusions inutiles, les libéralités multipliées, le défordre, les det tes; voilà ce qui constitue la grandeur d'un Prince dans l'esprit d'un courtisan. Dès qu'il est écouté, il montrera à son maître l'économie com me une petitesse indigne de lui; l'arrangement & l'ordre, comme des choses qui ne sont faites que pour des puissances inférieures, & non pour le chef d'un grand empire : il lui dira que les loix genantes de l'équité n'ont aucun droit d'at rêter les fantaisses d'un grand Potentat, qui doit se distinguer du vulgaire des Rois par des palais somptueux, des fêtes continuelles, des spectacles ineux, & fur-tout par des guerra qui le mettent à portée de faire la loi à l'univers. Enfin, il lui persuadera que rien n'el plus avilissant pour un Roi que de gouvernet, de remplir les devoirs de son état, de gére ses propres affaires. On retrouve communément dans l'homme de cour, les vices qui forment le caractere du valet; un courtisan, avec de la hanteur dans l'ame, est un phénomène rare & qu'on ne fauroit trop admirer; il déplaît toujours à ses pareils, & finit presque toujours par déplait à son maître.

Si tant de Princes veulent exercer un despetisme insensé; s'ils n'ont pour l'ordinaire aucunt idée de leurs devoirs & de leurs vrais intéres; s'ils n'entendent presque jamais la vérité; s'ils nations sont continuellement écrasées par des impôts excessifs, désolées par des guerres; si les toyens sont vexés dans leur personne & leur biens, en proye à mille sléaux dont il ne leur de pas même permis de soupirer; c'est à des adulteurs faméliques, à des Ministres lachement com

SOCIAL. CHAP. XIV. 147
plaisants, à des Grands avides de distinctions & de rangs, que tous ces maux sont dûs. Vos peuples sont trop heureux, ils n'en sont pas encore réduits à brouter l'herbe, disoit un Ministre à son Roi (49).

Après cela faut-il être furpris de l'orgueil insuportable que le pouvoir absolu donne à ceux qui l'exercent, & du mépris qu'ils ont pour le reste des hommes. C'est en vain qu'on réclame auprès d'un despote les droits de l'humanité. Un Sultan ayant une paisson extrême pour la chasse, fon Visir osa lui représenter que cet amusement ravageoit les moissons, & même coûtoit souvent la vie à plusieurs de ses Sujets. Son Maître le regardant d'un œil courroucé, lui donna pour toute réponse : qu'on ait soin de mes chiens; & vousmeine voyez qu'ils soient bien nourris & bien traités (50). C'est ainsi que des courtisans énorgueillissent les Princes, & ceux-ci finissent par les traiter eux-mêmes avec un profond mépris; la hauteur des Souverains n'est jamais que l'ouvrage des flatteurs dont ils sont environnés.

Dans la vue de se relever lui-même, ou du moins de justifier & de colorer sa conduite vile & rampante, l'homme de cour s'accoutume à regarder son Maître comme un Dieu, & s'efforce de le faire passer pour tel aux yeux des autres. Dès-lors il ne rougit plus, & même il se glorisse de se rendre le ministre de ses plaisirs intames; il se fait un devoir de respecter ses goûts & de les prévenir. Tout est permis aux Princes, ainsi

<sup>(49)</sup> Le Surintendant Bullion à Louis XIII. surnommé

<sup>(50)</sup> Voyez Cantemir, Hift. Ottomane, Tome IV.

qu'aux Dieux: sur ce principe rien ne paroît aba ject au courtisan; il sait tirer sa gloire de l'opprobre; les services les plus humiliants, en lui donnant du crédit s'annoblissent à ses yeux. Il se fait un mérite auprès de son maître du sacrisce total de l'honneur, de la vertu, des sentimens naturels de l'homme (51). Rien ne prouve

(51) Rien de plus incroyable & de plus révoltant que les excès de bassesse auxquels l'histoire nous apprend que des courtisans se sont portés en tout pays. Asiyage sit manger à Harpagus la chair de son fils, & lui ayant demandé comment il l'avoit trouvée, le courtisan lui répondit qu'à la Table du Roi on ne mangeoit rien que d'excellent & que tout ce qui s'y faisoit par ses ordres lui étoit tr's-agréable. - Cambyfe, pour montrer son adresse à tirer de l'arc, perça le cœur du fils d'un Seigneur de sa cour aux yeux même de son Pè. re ; sur quoi celui-ci s'écria qu' Apollon lui même n'auvoit pai siré plus juste. - Le vaisseau qui portoit Xernès étant prêt à saire naufrage, la plupart de ses courtisans se précipiterent dans la mer, afin d'alléger. — Denis le jeune, Tyran de Syracuse, ayant la vue très-basse, ses courtisans affectoient sans-cesse de se heurter les uns les autres, & se plaçoient dans des endroits où il put cracher sur eux. - Alexanite ayant voulu se faire passer pour un Dieu, Anaxandre lui demanda sérieusement un jour d'orage si ce n'étoit pas lui qui avoit tonné. Nicessius, courtisan du même Prince l'assura que les mouches nourries de son sang Royal devenoient plus vaillantes & piquoient plus vivement que les autres. - Combabus, Ministre de Seleucus, se fit eunuque, pour se souf-traire à l'amour de la Re ne Stratonice, afin de ne point al larmer la jalousse de son maître; tous ses adhérens à la cour en firent autant, & eurent la complaisance de se priver des parties qui manquoient à leur protecteur. - Un Roi moderne étant malade, il s'éleva près de son lit une dispute très-vive entre un de ses valets de chambre & un Prince son grandchambellan pour savoir à qui appartenoit le privilége d'enlever le bassin de Sa Majesté. Le droit resta au Prince qui tout glorieux emporta sous son chapeau l'objet de la querelle - Les Grands dans l'isse de Ceylan ont un souverain

SOCIAL. CHAP. XIV. 149 d'une façon plus convaincante à quel point l'homme peut être modifié par l'habitude, que la fouplesse, la basses, le renoncement à foique l'on contracte à la cour.

Dans l'ordre naturel des choses, les citoyens les plus utiles à la Société devroient être les plus considérés, les plus honorés, les mieux récompensés; mais par le renversement que produit un gouvernement absolu, ce n'est point à la nation qu'il s'agit d'être utile, c'est à son maître; desservir fon pays, est communément le moyen le plus fûr de plaire. Dans chaque contrée il est une classe d'hommes qui absorbe tous les honneurs, les récompenses, les richesses d'un Etat; tandis qu'elle n'a d'autres fonctions que de tromper, de flatter & de pervertir les Princes & de les séparer d'intérêt d'avec leurs Nations. Toujours à portée des faveurs & des graces, le Courtisan n'est occupé qu'à exciter & fomenter les passions du maître, qu'à l'endormir dans le vice pour l'empêcher d'entendre les gémissements de fon Peuple; enfin fon imagination ne travaille

mipris pour les roturiers; mais leur morgue disparoit en présence du Monarque, lorsqu'ils lui parlent d'eux-mêmes ils se qualifient de Chiens. — Les Grands de la cour de Estlave. — Dans plusseurs cours d'Europe les Grands ne se sont pas moins de gloire d'être esclaves, que dans les cours d'atiques: ils semblent annoncer avec emphase qu'ils ne sont que des Valets énorgueillis de leur état. — Bien des gens out reproché au Duc de la Rochesoucault d'avoir dans ses choquants; il est justifié, si l'on fait réslexion que la cour lui as modèles.

qu'à chercher des moyens d'augmenter la misère

publique, afin d'en profiter lui-même.

La Patrie n'est aux yeux du courtisan qu'un pays de conquète sait pour etre mis sans-cesse à contribution. Ennemi né de la liberté de son pays, il ne voit en tout que les droits de son maître, il ne s'attache qu'à lui, il ne désire que l'extension de son pouvoir; il lui faut un Despote qui puisse lui distribuer les dépouilles de son Peuple. Le Patriotisme de l'homme de cour est l'attachement du vautour sur sa proie: son attachement pour son maître est celui du parasse pour un riche studied qui fait bonne chere.

CE n'est pas seulement pour contenter ses propres fantaisies qu'un Prince entreprend des guerres, redouble les impôts, se met dans la détresfer lui-même, accable ses sujets & s'expose à perdre leur amour. C'est pour se prêter aux dé. sirs d'une noblesse impétueuse qui demande à s'avancer, à mériter un grade, c'est pour faire jouer un plus grand rôle à un Ministre, que l'univers est mis en feu; c'est pour contenter l'avidité, le faste & les folies d'une cour ; c'est pour amuser son oissveté, pour charmer ses ennuis, pour alimenter ses vices, que les Nations sont ruinées. Au sein des Sociétés les plus opulentes, les Princes sont toujours épuisés & forcés de recourir aux expédiens les plus injustes, sous prétexte des besoins de l'Etat. Mais qu'est-ce que ces besoins prétendus de l'Etat qui servent à colorer les extorsions les plus criantes, les impôts les plus excessifs, la violation des serments les plus facrés? En examinant la chose de près, on trouvera pour l'ordinaire que les besoins de l'Etat sont les désordres des finances causés par le défaut

SOCIAL. CHAP. XIV. 1577 d'économie, par la prodigalité du Prince, par la voracité des courtifans infatiables dont il est affiégé, & auxquels il facrifie honteusement & fon aisance propre & le nécessaire de son Peuple.

LES Nations sont-elles donc saites pour travailler sans relâche à fournir de quoi repaitre la vanité, le saste, l'avarice d'une soule de sang-sues inutiles & corrompues? Répandre les trésors & les graces de la Société sur des hommes qui, bien loin de la servir, ne sont que les instruments de sa ruine, n'est-ce pas un vol, une injustice, une prévarication maniseste? Un Souverain, en comblant de richesses & de saveurs un indigne Ministre, un flatteur, un sycophante, une maîtresse, ne sorce-t-il pas son Peuple à honorer & à payer les flatteries, les sourberies, les mauvais conseils, les vices, la perte du tems & les folies qui réduisent ce peuple à la mendicité?

Le s préjugés ont tellement dégradé l'esprit humain, que ceux mêmes qui, par leur état & leurs circonstances, devroient avoir plus d'élévation dans l'ame, sont parvenus à se faire un honneur chimérique de ce qui naturellement devroit les couvrir d'opprobre & les avilir, soit à leurs propres yeux, soit aux yeux de leurs concitoyens. Comment se fait-il que les hommes les plus grands d'une nation sont communément ceux qui, perdant toute estime & tout respect pour eux-mêmes, consentent le plus facilement à des basses? Les personnes que leur naissance, leurs richesses, leur rang dans la Société, leur pouvoir devroient faire penser avec le plus de noblesse, sont précisément celles que nous voyons très-souvent s'abaisser s& facrisser le plus aisé-

ment l'estime que tout homme doit avoir pour lui-meme. Tel homme qui n'a besoin de rien, qui a même de quoi contribuer au bien être de beaucoup d'autres ; qui jouissant dans les possessions de ses Pères d'une fortune éclatan. te, pourroit régner lui même sur les cœurs de ses vassaux, présére le plaisir ignoble d'aller ramper dans une cour, de se confondre avec une troupe de mandiants affamés, de se mèler d'intrigues criminelles & puériles, de s'expoler aux mépris & aux affronts d'une idole que Phabitude rend infensible aux bassesses de ceux qui viennent journellement se prosterner à ses pieds! Est-il rien de plus dur que de s'humilier devant un maître qui nous avilit & nous dedaigne? Est-il rien de plus révoltant pour un grand cœur, que de fouffrir les hauteurs d'un visir insolent qu'on méprise?

LA Noblesse, dans les Monarchies, forme toujours un corps à part, que sa vanité peu réfléchie détache communément des intérêts de tous les autres citoyens. Les membres de ce corps, divisés entr'eux par des jalousies continuelles, & par des passions pour des objets méprisables, se laissent communément leurrer par des distinctions frivoles, des priviléges apparents, des presséances vaines, des ornements fictifs qui, aulieu de les décorer, ne font que les avilir, les tenir dans l'esclavage, & les séparer du corps de la Société. Ainsi, une vanité puérile, que l'on prend pour de l'honneur, affervit réellement la partie la plus distinguée de l'Etat, qui bientôt donne l'exemple de la bassesse aux autres classes d'une narion. La Fraie noblesse, le sentiment de la vraie gloire,

SOCIAL. CHAP. XIV. 153 le fentiment de l'honneur véritable peuvent-ils fe concilier avec l'esprit de servitude? Comment prétendre à l'estime des autres, quand on commence par s'avilir & se mépriser soi-même?

On prétend que l'honneur est le grand mobile des monarchies. Mais en quoi consilte donc cet honneur? C'est dans une vanité ridicule, dans des avantages imaginaires, dans des titres ou des sons, dans des marques futiles, que le courtisan & le noble font consister tout leur honneur, & auxquels on facrifie son bien-être véritable, toujours lié à celui de la nation. Qu'est-ce qu'un honneur qui dépend des caprices, de la faveur, de l'opinion, de la mode (52)? Le véritable honneur est, comme on l'a fait voir, le droit que nous avons à l'estime de nos concitoyens & à notre propre estime, ce droit ne peut être appuyé que sur le bien que nous faisons. L'honneur fondé sur la vertu ne dépend, ni des fantaisses d'un Monarque, ni des conventions des hommes, ni des préjugés d'une cour. Nulle force sur la terre ne peut priver l'homme de bien de l'honneur véritable, qui n'appartient qu'à lui seul.

On a nommé qualité par excellence, la naiffance illustrée par un rang à la cour. L'homme de qualité, d'après les préjugés établis, sans rien faire d'estimable, quelquesois même en se deshonorant par des actions honteuses & criminelles, est autant au-dessus du plébéien, que l'homme est au-dessus de la bête. Pour juger des fondements de cette opinion; ne faudroit-il pas

<sup>(52)</sup> Le Roi de Siam accorde à ses Eléphants savorisés les mêmes titres qu'il donne aux Grands de sa cour.

SYSTEME examiner fi la qualité procure à celui qui la posséde des avantages réels, soit pour le corps, foit pour l'elprit, soit pour les mœurs? La no. blesse en tout pays jouit ou croit jouir d'un grand nombre d'avantages, souvent idéaux qu'el le s'accoutume à regarder comme effentielle. ment inherents à sa nature. Les Grands conf. dérent la qualité comme incorporée à leur être (53) & le vulgaire leur adjuge les droits qu'ils se sont saits a eux-memes. La Noblesse re. présente des richesses, du crédit, de la force, de la protection, des plaisirs, en un mot, les moyens de procurer des biens : en faveur de ces biens, l'humble citoyen s'anéantit devant les Grands & les révère. Cependant ces Grands ne font rien, s'ils ne font point exempts eux-memes des caprices du fort, ou s'ils ne procurent aucuns des avantages que l'on est en droit d'en attendre; ils font des ufurpateurs, s'ils s'arrogent dans la Société une supériorité ou des droits qui ne peuvent légitimement appartenir qu'au mérite, à l'utilité, à la vertu.

N'ECOUTONS point les déclamations chagrines d'une philosophie qui voudroit déprimer la grandeur ou qui défendroit de la désirer. Ne difons pas avec les jaloux dont parle Montagne, puisque nous ne pouvons parvenir à la grandeur, vengeons-nous à en médire. Les Grands sont des citoyens respectables, lorsqu'ils font un bon usage des avantages dont ils jouissent: il y auroit de l'injustice à refuser ses hommages à des citoyens disposés à contribuer au bonheur de

(53) Voyez Nicole Essais de Morale. 10m, II. page 84.

SOCIAL. CHAP. XIV. leurs concitoyens. Rien de plus naturel que de désirer la grandeur & de chercher à l'obtenir comme un moyen légitime de travailler à notre propre félicité, en contribuant à celle des autres. Les Grands ne sont méprisables, que lorsqu'ils s'avilissent: la grandeur n'est odieuse, que lorsqu'elle contribue au malheur de la Société. L'orgueil & l'envie toujours injustes décrient la grandeur utile; la fagesse plus équitable l'honore, quand elle se distingue par des services réels, par des inclinations louables ou par des sentimens généreux. La raison, l'équité, l'intérêt de la Société exigent qu'on respecte la grandeur

ETRE grand, c'est avoir trop de grandeur d'ame, trop de respect pour soi-même, pour consentir à s'avilir; c'est avoir acquis par ses talents & ses services, des droits à la considération publique. Etre noble, c'est penser avec noblesse; ce n'est pas descendre par un effet du hasard d'une longue suite d'ayeux titrés qui souvent n'ont fait que déchirer, opprimer la Patrie, contribuer à lui forger des fers. C'est désendre cette Patrie, c'est la maintenir dans ses droits, c'est protéger sa liberté. Avoir du crédit, ce n'est pas jouir du droit infame de violer impunément les régles de la justice, de mépriser les loix, d'écraser le malheureux; c'est avoir le pouvoir de faire valoir les droits de l'équité, de faire observer les loix, de protéger l'innocence opprimée. Avoir des priviléges & jouir de l'indépendance, c'est être à couvert des coups du Despotifme capricieux; c'est ne dépendre que de la loi. Etre puissant, c'est posséder ce qu'il faut pour tendre une main

sécourable aux foibles. Avoir de l'honneur; c'est mériter l'estime de ses concitoyens, & craindre, plus que la mort, de perdre un senti-

ment que rien ne peut remplacer.

Les opinions fausses, accréditées par le Des. potisme, ont renversé toutes les idées vraies de grandeur: ce Gouvernement lache & fondé sur une fausse politique, empêche presque toujours de connoître les objets que l'homme doit désirer. Uniquement établi sur l'illusion & le prestige, il donne des notions trompeuses de tout; il sépare les intérets des Nobles & des Grands de ceux de l'Etat, pour les lier exclusivement à ceux d'un maître qui se croit lui-même intéressé au malheur & a l'oppression de ses Peuples. Pour atteindre ce but, il séduit ceux des citoyens qu'il veut faire entrer dans ses projets, par des jouets sutiles, qui leur font perdre de vue les objets les plus faits pour les intéresser. Est-il donc des citoyens plus intéressés au bien-être de l'Etat, à la fureté des possessions, au maintien des loix, à la liberté publique, que ceux qui jouissent des plus grands

MAIS le pouvoir magique de l'opinion fait que les hommes n'ont que des idées trompeufes, & sont les dupes d'une foule de prestiges. Des mots, des chimères, des puerilités, leur font négliger des réalités, des choses les plus graves, les plus dignes de les occuper. En conféquence, on voit que dans le fait rien n'est souvent plus ignoble, que l'homme qui se montre le plus sier de sa noblesse; rien de plus abject, que l'ame de quelques Grands; rien de plus rampant, que ces Courtisans si hauts pour les citoyens qu'ils se croyent en droit de fouler à leurs pieds.

SOCIAL CHAP. XIV. Rien de plus timide en la présence du Prince & de ses Ministres, que ces hommes si courageux, qui se vantent d'être les défenseurs de la Patrie.

LE Guerrier lui-même, à qui l'honneur fait un devoir de braver les dangers & de courir à la mort, devient lâche & tremblant à la vûe de son Maitre, & supporte, sans mot dire, les plus fanglants affronts, les injustices les plus cruelles,

les traitemens les plus honteux.

Dans presque toutes les Nations, les Souverains s'arrogent le droit de dispenser de la soumission due aux loix, ceux qu'ils veulent favoriser. Les priviléges, les exemptions, les immunités ne sont pour l'ordinaire que des piéges tendus à quelques ordres ou corps pour les séparer d'intérets du reste de la Nation. Il n'y a qu'une vanité puerile & stupide, qui puisse être flattée de quelques droits précaires, de distinctions uniques & partiales, qui n'ont pour appui que le caprice & l'intérêt mobile du Prince, & qui doivent humilier & affliger les autres citoyens. Que l'on distingue, que l'on récompense les hommes les plus utiles à la Patrie; mais nul citoyen ne doit être indépendant de la loi, faite pour servir de remède à l'inégalité naturelle qui subsiste entre les membres de la Société. D'après les opinions fausses que l'on voit répandues dans le monde, il sembleroit que la grandeur, la noblesse, le crédit ne font rien, s'ils ne procurent l'avantage d'opprimer & d'être injuste avec impunité. Des distinctions vaines & des priviléges, font naî-tre l'esprit de corps, qui, comme on l'a dit ailleurs, est très-contraire à l'esprit social ou qu vrai Patriotisme, dont l'équité doit faire la base. Dans tous les Etats, le Clergé, la Noblesse, la

Magistrature forment des corps à part, jalour les uns des autres, divisés d'intérêts, qui, uni, quement entérés de leurs avantages frivoles & de leur vanité, sont les uns après les autres attaqués avec succès par le Despotisme, que la réunion sincère de tous les ordres de l'Etat pourroit seule arrêter. Presqu'en tout pays on est prètre, on est noble, on est magistrat, l'on n'est pas citoyen; & quand le Despote le veut, l'on n'est plus rien: successivement chacun vit du malheur de son vossin.

Avoir un grand crédit, c'est souvent avoir le droit affreux d'être injuste, de violer impunément les régles, de pouvoir faire du mal, & de braver insolemment la justice & les loix. Une femme en crédit dans une cour, sollicitée de s'intéresser à une affaire qu'on lui montroit comme très-juste & très-facile, répondit sièrement: je ne me mèle jamais que des affaires in

justes & impossibles (54).

C'Est ainsi que tout se pervertit entre les mains d'un gouvernement injuste. Il ne peut y avoir ni honneur, ni noblesse, ni grandeur véritable, ni priviléges assurés, ni crédit permanent, sous un Despotisme capricieux, qui se fait un principe de ne suivre que son caprice & les impulsions momentanées de ses passions. Toute grandeur est éclipsée par un maître devant lequel tous les fronts tombent dans la poussière. Quelle méprisable grandeur, que celle qui tire son lustre des services humiliants qu'elle rend à un mortel accoutumé à ne regarder tous les Grands qui l'entourent, que (54) La Pricesse des Ursins, sous Philippe V. Roi d'Espagne.

SOCIAL. CHAP. XIV. 199 des valets, qu'un seul de ses regards

peut anéantir?

C'EST une vanité ridicule, & non des intérêts véritables, qui, dans tous les tems, dans tous les pays & dans toutes les cours, a caufé les agitations les plus grandes & les plus continuelles. Des prétentions chimériques, des droits déraisonnables, des prérogatives contraires au bien général, empêchent perpétuellement les citoyens de faire cause commune, & les livrent au pouvoir de la tyrannie habile, qui profite de leurs querelles pour les affervir tous. Qu'est-ce que des priviléges qu'un pouvoir injuste accorde & peut détruire à volonté? Qu'est-ce qu'un crédit qui dépend de l'humeur variable d'un Sultan, d'un Visir, gouvernés eux-mêmes par des flat. teurs, des sycophantes, des femmes, des valets mercenaires ? Qu'est-ce qu'une faveur que le caprice & l'intrigue donnent & peuvent ravir à chaque instant?

On ne peut trop le répéter à tous les Grands de la terre, il n'y a que la vertu qui procure une grandeur, une dignité, un honneur véritable; la liberté seule peut assurer aux hommes l'indépendance & les priviléges qu'ils sont en droit de désirer. Il n'est point de distinctions réelles pour des esclaves qu'un souse peut tous également renverser. Nul homme dans un Etat n'est intéresse au maintien d'un pouvoir illimité; c'est une arme perside qui blesse inopinément tous ceux qui s'en approchent. Les Grands sont plus près de la soudre, que les petits qu'ils dédaignent. Un favori, tombé dans la disgrace devient un pestiféré que chacun suit, & qu'il n'est pas même permis de plaindre

(55), Un ministre injuste retrouve quelquesois les fers qu'il a forgés pour les autres. Tout Des. pote est un ingrat qui se persuade qu'on lui doit tout, & qu'il ne doit rien a personne : hi déplaire un instant ; refuser de respecter ou de fervir ses goûts les plus honteux; ne point ado. rer les idoles qu'il encense lui-même; désap. prouver sa conduite; lui dire la vérité, sont des crimes assez graves pour lui faire oublier les fer. vices les plus longs & les plus éclatans. Bien plus, l'ame ombrageuse & l'esprit rétréci d'un tyran le rendent fouvent jaloux de la gloire de celui qui l'a le mieux servi. Les talents attirent ou la haine ou l'envie d'un maitre qui s'en voit dépourvu.

NULLE erreur, nulle folie, nulle iniquité ne demeure impunie. Les courtifans, les ministres, les grands sous un mauvais gouvernement, faute de connoître en quoi consiste la vraie grandeur, en sont punis à tout moment par les sacrifices réels & difficiles qu'ils font à des chimères. Que se procurent-ils par tant de bassesses, de complaifances, de fatigues & de crimes? Un crédit peu solide, un pouvoir éphémère, une faveur chancelante, des honneurs vains & frivoles; mais plus fouvent encore des humiliations, des chagrins, des déboires, des affronts, des disgraces, & le dérangement total de leurs affaires. L'envie que les petits portent aux grands diminueroit, ou même disparoîtroit tout-à-fait, s'ils les contemploient d'un œil moins prévenu

(55) En Russie la disgrace d'un Grand ou d'un Ministre étoit ci-devant annoncée publiquement, & dès ce moment personne n'osoit le fréquenter.

SOCIAL. CHAP. XIV. (56). La vie d'un Courtisan ou d'un Ministre leuf sembleroit aussi pénible, aussi digne de pitié, que celle d'un forçat, toujours courbé pour attendre le coup qui le menace. Porter sans-cesse un masque; digérer des avanies sans nombre; flatter un maître que souvent on méprise; affecter un front serein au milieu des orages; intriguer sans repos & sans fin, sont des choses qui demandent bien plus de peines, qu'il n'en coûteroit pour avoir de la probité & pour acquérir de justes droits sur l'estime des hommes.

RIER de plus propre à enivrer ; que la possession d'un grand pouvoir. Les chûtes continuelles & les disgraces des ministres les plus accrédités, sont rarement capables de faire rentrer en eux-memes les favoris des Rois. L'amour propre leur persuade, sans-doute, qu'ils auront l'art d'éviter les écueils où tant d'autres ont échoué. Mais est-il au pouvoir de la fagacité la plus exercée, de prévoir ou de prévenir les caprices que chaque instant fait éclore dans la tête d'un fultan? L'amour même est-il capable de le fixer? Autang vaudroit-il pour une Nation & pour un Ministre, faire dépendre leur fort d'une girouette ou des vents, que de la faveur d'un maître dépourvu d'équité, de fensibilité, de reconnoissance & de raifon.

Plus on réfléchira sur les choses humaines, & plus on aura lieu de se convaincre que, dans quelque position que les hommes se trouvent, leurs intérets véritables ne peuvent se séparer de ceux de la justice. Le Corps Politique a besoin de la

(56) Magna ista quia parvi sumus, tradimus; multis re-us non ex natură suă, sed ex humilitate nostră magnitudo esta Senec. în præ. Quest. Naturale

Tome I I.

justice de les chefs pour être bien gouverné. Ces chefs ont besoin de coopérateurs expérimentés & vertueux pour partager avec eux les soins de l'administration. Les ministres ont intérêt de servir des maîtres équitables qui sentent & reconnoissent les services qu'on leur rend. Les Grands ont plus d'intérêt que personne à la prospérité d'un Etat, à laquelle leur grandeur & leur opulence est attachée. Les vrais privilèges font ceux que la justice assure, que la loi garantit, qui sont appuyés par une Nation libre ou jouissant de ses droits. D'où il suit évidemment que tous ceux qui se liguent avec une administration corrompue contre la chose politique, sont des insensés affez extravagants pour conspirer contre leur propre félicité.

LE Ministre est l'homme de la Nation bien plus que l'homme du Roi; il trahit & l'un & l'autre, quand il les sépare d'intérêts. Il trahit son maître, lorsqu'il en fait un Tyran désagréable à ses Sujets: il trahit la Nation, lorsqu'il fournit des moyens de lui donner des fers: il se trahit lui-mème & sa postérité, quand il établit dans son pays un despotisme destructeur.

VISIRS, Courtilans, Nobles & Grands! vous qui changez fouvent les princes en des Tyrans impitoyables! vous qui les excitez à envahir les droits de vos concitoyens! qui montrez tant d'ardeur pour étendre le pouvoir des Rois & pour écrasser fous leurs fceptres la liberté des Nations! par quel aveuglement vous trouvez-vous intéresse à faire des monstres de vos maîtres? Comme les derniers des citoyens, n'êtes-vous pas intéresse à les rendre humains, modérés, équitables? Oui; yous êtes intéresses à la conservation des loix que

SOCIAL. CHAP. XV. vous protégeront vous-mêmes : vous êtes intérelfés à la liberte publique, fans laquelle il n'est pour vous-mêmes aucune surcté. En faisant des Tyrans, vous ne serez que des instruments éphémeres d'un pouvoir éphémere & chancelant lui-même. Vous ne jouïrez que d'une exiltence precaire; l'intrigue, la basselle, la calomnie peuvent à chaque instant vous ravir le crédit dont vous êtes si fiers. Un mot suffira pour vous réduire en poudre & pour vous faire recomber dans la foule des opprimés. Apprenez donc à devenir citoyens, & n'égarez plus contre la Patrie des tigres qui peuvent à tous momens vous déchirer vous mêmes. Soyez justes, bienfaisants, vertueux; & même au sein de la disgrace vous jourrez de l'estime des hommes & de l'estime de vous-mêmes; elles vous consoleront dans la retraite; elles vous dédommageront de la perte d'un pouvoir que vous n'aurez exercé que pour le bien-ètre de vos concitoyens. La disgrace est honorable pour celui qui emporte avec lui les regrets d'un Nation qu'il a fidèlement servie.

## CHAPITRE XV.

Du Gouvernement Militaire.

E Gouvernement despotique étant, comme on a vu, l'ouvrage de la force, ne se soutient que par la force; n'étant fondé que sur l'injustice, il se maintient par des injustices; n'ayant pour appui que le mensonge, il s'efforce de perpétuer l'importance, le préjugé, le regne de l'illusion.

Les Nations subjuguées par le pouvoir arbitraire sont continuellement administrées comme un pays ennemi. Des sujets opprimés sont contenus par les liens invisibles de l'opinion, & par des armées visibles qui, sous prétexte de les défendre contre les ennemis du déhors, les livrent

sans defense aux ennemis du dedans.

Les Peuples amoureux de leur liberté ont toujours regardé des armées mercénaires & nombreufes comme totalement incompatibles avec les droits des citoyens. Les nations anciennes étoient plus libres que les modernes, parce qu'elles étoient armées. Chaque citoyen étoit foldat; le camp étoit sa cité; il pertoit à sa ceinture le ser qui assuroit sa liberté Les Nations étant devenues plus nombreuses & s'étant fixées, ont perdu, en tout ou en partie, leur liberté primitive. Le plus grand nombre des citoyens, livrés à des travaux nécessaires à la vie sociale, confia le soin de le protéger au Souverain, qui se trouvoit naturellement à la tête de ceux dont le département fut de continuer à défendre les autres. Le droit de commander les foldats ne put pas être ôté au chef qui les avoit toujours commandés. Ceux-ci accoutumés à lui obéir, ne connurent d'autre autorité que la sienne, & furent naturellement disposés à le servir dans ses projets.

Dans tous les pays, les gens de guerre ne sont plus à la Nation; ils appartiennent à leur chef, ils lui prêtent serment, ils jurent de lui être sideles, ils croyent ne rien devoir à la Société, ils n'ont rien de commun avec leurs concitoyens; & sile Maître l'ordonne, ils se tiennent prêts à les frapper. L'homme de guerre est par-tout un mercénaire qui ne connoît d'autres liens que ceux qui l'attachent à son commandant; il ne tient à la Patrie que comme ces lieres qui étoussent pes-

SOCIAL. CHAP. XV. 165 à peu l'arbre dont ils ravissent les sucs nourriciers (57). Cependant il se croit le désenseur de son pays, tandis qu'il n'est trop souvent que l'instrument fatal de l'ennemi domestique qui cherche continuellement à la mettre dans ses sers. Le despote regarde ses soldats comme appartenant plus particulièrement à lui; il les juge comme seuls propres à seconder ses vues, comme faits pour le servir aveuglement dans toutes ses entreprises, soit contre ses propres sujets, soit contre les sujets des Princes ses rivaux.

Nourri dans les principes d'une obéissance servi e; accoutumé par état à une discipline rigoureuse qui lui désend de raisonner sur les ordres qu'il reçoit, le soldat est communément un escave, & devient par là même l'ennemi de la liberté de ses concitoyens. Dès que ses chess commandent, il méconnoit tous les rapports qui le lient aux autres hommes; il plongera si l'on veut l'épée dans le sein du citoyen, de son frere, de son ami; il seroit puni par la mort ou l'infamie, s'il balançoit à suivre des ordres qu'il ne lui est jamais permis d'examiner. En un mot, l'homme de guerre, de même que le dévôt fanatique, ne se croit pas sait pour penser; il devient cruel, inhumain, sans pitié; il commet le crime sans

(57) Xénophon nous apprend que chez les Athéniens les citoyens propriétaires de terres écoient les meilleurs Soldats, comme les plus intéressés à la confervation de leur pays. Chez les anciens Germains on n'accordoit qu'à des hommes libres l'honneur de combattre pour la Patrie, les seuls possesser l'honneur de la terre avoient le droit de la défendre. L'empereur Henri l'Oiseleur ne suivit pas cette Politique, il sit grace à tous les voleurs de grand chemin qu'il incorpora dans ses troupes. Les prisons publiques sournissen d'amples recrues à nos Princes modernes.

L

remors, quand ses chefs lui disent qu'il faut com. mettre le crime. (58)

Les préjugés ont tellement fasciné les espris l'exemple a tant de pouvoir sur les hommes; les idées merveilleuses qu'on s'est faites de la grandeur & de la majesté divine des Rois ont tellement fait disparoître les notions de Patrie, de Société, de vraie Gloire, que non-seulement l'esclavage du Soldat lui paroît honorable à lui-même, mais encore que le citoyen paisible, intimidé devant lui, regarde le métier de la guerre comme le plus noble & le plus respectable. C'est ainsi qu'à l'exemple des Sauvages, la force paroit encore la qualité la plus digne d'estime & de considération. Dans l'origine des Sociétés, l'homme fut exclusivement attaché au courage, parce que le courage étoit alors la vertu par excellence, c'est à dire la qualité la plus utile à des Nations toutes guerrieres. Dans les Nations modernes & civilisées, qui pour leur intéret devroient être plus pacifiques, il seroit tems d'attacher l'idée d'honneur a des qualités plus paisibles & plus avantageuses à la Société dont les besoins ont changé.

Mais l'ignorance perpétue les erreurs des mortels. La Noblesse attache encore parmi nous la plus haute idée à la valeur, & ne souffre pas

(58) La plupart des soldars semblent dire à leurs ches ce que Lucain met dans la bouche d'un des officiers de César. » Faut-il frapper un frere ou ensoncer l'épée dans la » gorge de mon pere, ou bien la plonger dans le sein d'une épouse enceinte, ma main, quoiqu'à regret, va se picter

P. clore si fratris gladium, juguloque parentis Condere me jubeas , plenæque in viscera partu Conjugis, invitá peragam tamen omnia dexirá. VOYEZ LUCAN. LIE.

SOCIAL. CHAP. XV. qu'on la soupçonne d'en manquer ; l'infamie suit toujours la lacheté. Cependant, comme l'observe très bien un moraliste; " la valeur inutile est une " folie : celui qui sans raison s'expose à la mort, est un fou qui troque sa vie pour la foible vanité de passer pour brave; il ignore le prix de la

vie. (59)

Bien plus, par un préjugé vraiment barbare, la Noblesse, en un grand nombre de pays, s'imagine que la profession des armes ett la feule digne de l'occuper; elle croiroit déroger & se deshonorer, si elle servoit la Patrie d'une façon plus réelle. Les Souverains communément intéresses à trouver des hommes exclusivement attachés à leur fort, ont grand soin d'entretenir ce préjugé; dans une Noblesse nombreuse, ils ont une pépiniere de braves dévoués à leurs intérêts, & qui se croyent obligés de verser tout leur fang pour leur gloire.

Sans une crédulité prodigieuse que jusqu'ici rien n'a pu guérir, comment auroit-on pu trouver des millions d'hommes disposés à se battre dans des querelles qui n'ont rien de commun, ni avec leurs intérêts personnels, ni avec ceux de la Patrie? Comment auroit-on pu persuader à des êtres que la nature rend amoureux de la vie, que l'honneur exigeoit d'eux de marcher gayement à la mort & de se faire égorger de sang froid, sans être aucunement provoqués? Comment auroit-on pu les amener à se facrifier aux caprices d'un maître, communément inconnu; qui dédaigne ses esclaves; qui s'imagine de bonne soi que le sang de leurs veines est à lui; qu'il l'a suffisamment payé par une folde modique, qu'il a le droit de le

(59) Voyez Nicole. Effais de morale tom. II. pag. 934

faire couler pour son ambition ou son amusement; qu'en périssant pour lui on ne fait que son devoir, Malheureux! n'étes-vous pas faits pour être tués? crioit à ses cohortes ébranlées, un héros fameux qui commandoit son armée.

IL est beau, nous dit-on, de mourir pour la patrie. Mais est-ce mourir pour la patrie, que de verser son sang pour celui qui l'opprime ou qui pour de vils intérets, étrangers à la Patrie, conduit ses citoyens au carnage? Est-il rien de plus bas, de plus lache, de plus deshonorant, que de s'immoler à la vanité méprisable d'un Tyran in. humain? Est-il rien de plus abject que de lui servir de marche-pied pour atteindre un pouvoir

dont il ne peut qu'abuser?

Mais pour prix de sa valeur & du sang qu'il a perdu, le guerrier sera-t-il au moins justement, dignement, sûrement récompensé? Le Despote se montrera-t il plus équitable envers les soutiens de son pouvoir & les martyrs de ses folies, qu'envers ses autres Sujets ? Non, nous verrons fouvent ce champion de l'honneur forcé de digérer en silence les rebuts, les mépris, les passedroits que lui feront éprouver un Maître insenfible, un Ministre hautain, qui daigneront à peine écouter ses justes plaintes ou jetter un regard de pitié sur ses blessures. Les follicitations d'un intriguant, d'un complaisant, d'un protégé, d'un proxenete, d'une femme, prévaudront sur les droits de l'homme de cœur qui aura mille fois prodigué fa vie dans des batailles. Privé souvent de ses membres, chargé d'infirmités & d'années, il trainera ses jours dans l'indigence, le regret & la honte d'avoir follement sacrifié sa fortune & son bien-être pour des ingrats qui rient, & de sa simplicité, & de sa colere impuissante.

SOCIAL CHAP. XV.

O Guerriers! c'est ainsi que vous êtes punis de vos aveugles préjugés ? c'est ainsi qu'on vous récompense d'avoir méconnu la Patrie qui vous donna le jour, pour vous livrer à des pervers qui l'oppriment. C'est ainsi qu'ingrats vous - mêmes pour une mere que vous avez trahie, vous essuyez votre tour l'ingratitude d'un Sultan méprisable qui, tandis que vous exposiez vos jours dans les combats, régloit au fond d'un férail, dans les bras de sa maîtresse, les injustices dont il devoit

payer votre fidélité.

GRACES au pouvoir magique de l'opinion, les Princes les plus injustes n'ont pas à craindre de voir manquer si-tôt les victimes qui se feront un honneur d'etre immolées dans leurs querelles. Ils e sont subrogés à la Patrie; ils sont les maîtres des graces; ils possédent le grand mobile des hommes; ils obligent les Peuples de payer chérement les chaines qui les accablent; enfin, par un chefd'œuvre de politique, ils font maîtres de l'opinion Rerfuadent à des hommes raifonnables, que l'em-ploi le plus noble & le plus glorieux est celui des ritoyens qui bannissent la liberté de leur pays?

Le foldat en tout pays est un Sauvage inconsiféré dont les maîtres achetent la liberté en lui permettant le désordre & la licence. Par-tout le oldat est un automate, un esclave, un ennemi le la liberté de fes concitoyens qui le forceroit de ougir de fa propre fervitude. Accoutumé lui-même des fers, il est très-indigné de voir que d'autres rétendent s'en affranchir. C'est en affervissant ous les ordres de l'Etat, qu'il croit justifier sa dependance abjecte.

D'AILLEURS l'homme de guerre est, par état, orcé de vivre à la journée, fans fonger au leu-

demain, qui n'est jamais à lui. Il est léger, fii volc, inconsidéré comme un enfant. Fier de si force & jaloux de l'honneur ou de la considération à laquelle il se croit en droit de prétendre, il et vain, pointilleux, querelleur, arrogant, sujet; la colere. Ses idées fausses le rendent vindicatif, injuste, & lui sont un devoir d'être implacable cruel de fang froid. Une vie errante & dulipe l'empêche communément de cultiver sa raison; le pousse à la débauche, & l'invite au dérégle ment. Aux fatigues & au tumulte succede une of siveté prosonde, dont le jeu ou le vice peuvem seuls le tirer. Un Gouvernement militaire influ d'une façon très-marquée sur les mœurs & le a ractere d'une Nation, toujours disposée à imite ceux qu'elle admire & considere. Ainsi en mem tems qu'il enchaîne ses concitoyens, le Soldat con tribue à corrompre ses mœurs.

Une Politique plus raisonnable demanderen que l'on occupat plus utilement le foldat durant la paix; il dédommageroit au moins l'état d'une partie des maux que lui fait toujours la guerre, (60) Les mains victorieuses des Romains ne de daignoient pas les travaux publics dans les pays que leur valeur avoit domptés : la paix ne les plongeoit pas dans une oissvete nuisible : des légions triomphantes ne rougissoient pas de se servir de la beche & du hoyau; elles formoient des chemins

(60) Dans la plupart des contrées de l'Europe, une Po litique in uste & barbare fait condamner impitoyablement i la mort les Déferieurs. Par une suite des loix militaires l'homme qui par la séduction ou la violence s'est fait solds pour avoir ofé s'affranchir de son esclavage, est ances pour la Société, & perdu pour son injuste mastre. Ce ainst que l'injustice & le Despotisme toujours avengles à piusent à eux-mêmes!

SOCIAL. CHAP. XV. publics; elles défrichoient des terres incultes; elles conduisoient la pierre; elles prenoient la truelle; elles batissoient des aqueducs; elles creusoient des canaux. Par cette Politique si fage, le Soldat toujours actif s'endurcissoit à la fatigue; il échappoit aux vices que produit la paresse; il rendoit plus florissantes les Provinces qu'il avoit conquises, il devenoit au moins durant la paix, un membre utile à l'Etat. Aujourd'hui les Princes semblent craindre que leurs mercénaires ne procurent au-

cuns biens au reste de leurs Sujets. A FORCE de préjugés & d'illusions, les Defpotes parviennent à se liguer avec une portion de leurs Sujets pour affervir tous les autres, & pour se mettre à portée de travailler sans obstacles à la ruine de la Société. Mais enfin que résulte-t-il de cette Politique si prosonde & si bien concertée? Au milieu d'une Nation tremblante & découragée, le Despote est-il donc véritablement puissant? Intimidé par ses légions, son Peuple estil bien actif, bien industrieux, bien fortuné? Entouré de ces cohortes est-il lui-même fort heureux? Non, sans-doute; la Nation écrasée sous le joug, tombe peu-à-peu dans un abrutissement complet; son tyran armé de défiance contre tous ses sujets, environné de ses satellites, devient le trifte géolier de lui-même, sans jouir pour cela d'une plus grande sûreté. Ses gardes deviennent ses maîtres & lui font bientôt la loi : sa couronne & sa vie dépendent à tout moment des caprices d'une Soldatesque fougueuse, inconsidérée, mercénaire, qui lui fait sentir les effets de ses mécontentements. Un Sultan endormi dans la mollesse, gouverné par un Visir, par un Eunuque avare, par une Sultane frivole, risque à cha-

que instant de devenir la victime de ses Janissaires mutinés. Dans un Etat Despotique, le trône ap. partient à celui qui a le courage de s'y placer.

C'EST ainsi que le Despotisme, qui est l'ouvrage de la force & de l'usurpation, se détruit par l'usur, pation & la force. Les plus grands ennemis des Rois sont ceux qui leur conseillent de s'emparer d'un pouvoir absolu. Sidney remarque très-bien que, si l'usurpation donnoit des droits, il n'y auroit personne qui ne fat tenté de faire des efforts pour usurper une couronne qui en seroit le prix. Un Sou. verain qui usurpe les droits de ses Sujets, semble les inviter à usurper les siens ou a le détruire lui-même,

Si l'on donnoit en problème de trouver le moyen le plus fûr de rendre un Peuple & son Chef le plus malheureux qu'il est possible, mettez l'autorité ab. folue dans les mains d'un homme fans lumieres; prenez des précautions pour que jamais il ne puille s'éclairer; rendez cette autorité permanente; donnez-lui pour appui des armées bien nombreuses, permettez-lui d'opprimer ses Sujets, sans jamais vouloir écouter leurs plaintes, & le problème se trouvera réfolu.

Le pouvoir arbitraire ne procure à personne ni bien-être, ni repos, ni puissance, ni sûreté. Un tyran est un insensé qui, étant seul contre tous, doit craindre chacun de ses sujets. Que leur oppose-t-il? Des Soldats mercénaires, des brutaux fans raison, des ames vénales, faciles à gagner, & que tout chef ambitieux peut soulever contre le Souverain. Tout Despote est un furieux qui se blesse à tout moment de l'épée dont il se sert pour frapper son Peuple. Un Gouvernement militaire rend le Soldat l'arbitre du fort du Prince; la force aveugle qui foutient le trône, peut aussi le ren-

SOCIAL. CHAP. XV. verser. Des loix justes & l'attachement des Peuples, voilà les fondements les plus solides de la puissance des Rois. Le Despotisme est une mer orageuse fur laquelle, & le Pilote, & les passagers sont exposés à des naufrages continuels. (61)

Tout E solie se punit toujours elle-même. De fausses idées de grandeur font-elles croire à un Prince qu'il est beau d'exercer un pouvoir illimité, ou qu'il est indigne de lui de trouver des obstacles à ses volontés suprêmes? Bientôt son ambition sallume, il détruit toutes les barrieres, il anéantit les loix, il impose un filence éternel à ceux qui pourroient lui faire connoître l'état de sa Nation; mais il est puni de sa folie par le découragement & la milère qui s'établissent dans son pays. Croit-il se mettre à l'abri des mécontentements publics à force d'armées & de foldats ? Il ne fait qu'augmenter le ravage ; ses gardes & ses complices deviennent ses maîtres : son indigence le met hors d'état de contenter leur avidité, & fa vie est expode aux caprices d'une milice infolente qui ne tarde pas à connoître sa force. Ce furent des légions qui donnerent à l'Empire Romain tant de Tyrans qui le conduisirent à sa destruction : ce sut par a main des foldats, que ces monstres se virent forcés de périr les uns après les autres.

Un Tyran est un vrai frénétique qui, par les vains efforts de sa fausse Politique, ne fait que préparer sa propre destruction; il creuse à tout moment le tombeau qui doit l'ensevelir sous les ruines de l'Etat. La tranquillité passagere dont le Despo-time semble jouïr quelquesois, ressemble à ces

<sup>(61)</sup> Non exercitus neque thefauri regni prafidia fum : verum amici , quos neque armis coc ere ¿ neque auro parare queas , oficio O fide parantur. SALLUST.

calmes perfides qui précédent communément le tempètes, les ouragans, les tremblements dont la terre est ébranlée jusques dans ses fondements.

Souverains du monde! on vous trompe, quand on vous dit que vous etes des Dieux. Conquérants on vous trompe, quand on vous perfuade que vous ètes de grands hommes. Monarques! on volt trompe; quand on vous excite à usurper un pou voir absolu toujours environné de dangers & dal larmes. On vous trompe, quand on vous dit que votre intéret demande que vous arrachiez à voi Peuples la liberté, sans laquelle ils ne peuvent tra vailler, ni à votre propre puissance, ni à votre félicité. On vous trompe, quand on vous fait croite qu'on vous aime, tandis que vous ne songez qu'à répandre la terreur. On vous trompe enfin, quand on vous dit que des armées combreuses, & des fatellites mercénaires vous mettront en fureté Soyez justes; rendez vos Peuples libres; régner avec les loix; ne souffrez pas qu'on se serve de votre nom pour exercer la tyrannie : aimez vot Sujets; occupez-vous de leurs besoins; écoute leurs justes plaintes : établissez l'empire des mœurs récompensez le mérite & la vertu; bannissez deva tre présence le vice; punissez l'oppression & lecime; c'est alors que vous serez vraiment grands, riches & puissants : c'est alors que vous serez in cèrement aimés : c'est alors que vous jourrez du ne sûreté véritable au milicu d'un Peuple satissait, & vos jours précieux seront bien mieux gardés pu vos Sujets unis de cœurs avec vous, que par de Courtifans abjects ou par des Soldats mercénaires, qui seront toujours incapables d'avoir un attacht ment sincère : la vertu seule a droit d'être sincère ment aimée.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

( 175 )

#### TABLE

#### DES CHAPITRES.

#### SECONDE PARTIE.

### Principes naturels de la Politique.

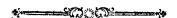
CHAR	I To la Carre	, _				•
Onar.	I. Le la Société Loix. De la So ment.	· Di	Pac	Te So	cial.	Des
Bi SC Bi	_ , ,,,	nucius	inete.	Du	Gouv	erne-
Снар.	II. Origina dec	C				ge 5
				rens.	De	leurs
	désavantages.			wa	ntages	ල්
Снар.	III. De la Liber	té.	•	•	•	24
Снар.	IV. 1311 (-011010101	40414		_	•	37
CHAP.						
CHAP.					•	: 55
CHAP.	VII. Des intérêt Politique véritable	. dec	D	•	•	66
	Politique véritable	, ues	rrin	ces,	ou d	e la
CHAP.	VIII. Des qualité	ردي. دري.		•	•	77
	res au Souverain		ues	vertu	s néce	Jai-

#### \*76 TABLE DES CHAPITRES.

CHAP.	IX.	Caufes	de	l'abus	du	роич	oir ou	de la
		uption						92
CHAP.	X. <i>i</i>	De la f	<sup>c</sup> au∬e	Polit	iqиe.	Du	Despe	oti∫me,
		la Tyra				•	•	99
CHAP.	XI.	De la	Gue	11e.	5	4	•	113

- CHAP. XII. Du Machiavelisme ou de la Persidie en Politique.
- CHAP. XIII. Des effets physiques ou naturels du Despotisme.
- CHAP. XIV. De la Corruption des Cours. 143
- CHAP. XV. Du Gouvernement Militaire.

Fin de la Table de la seconde Partie.



# SYSTÉME SOCIAL.

TOME TROISIEME.